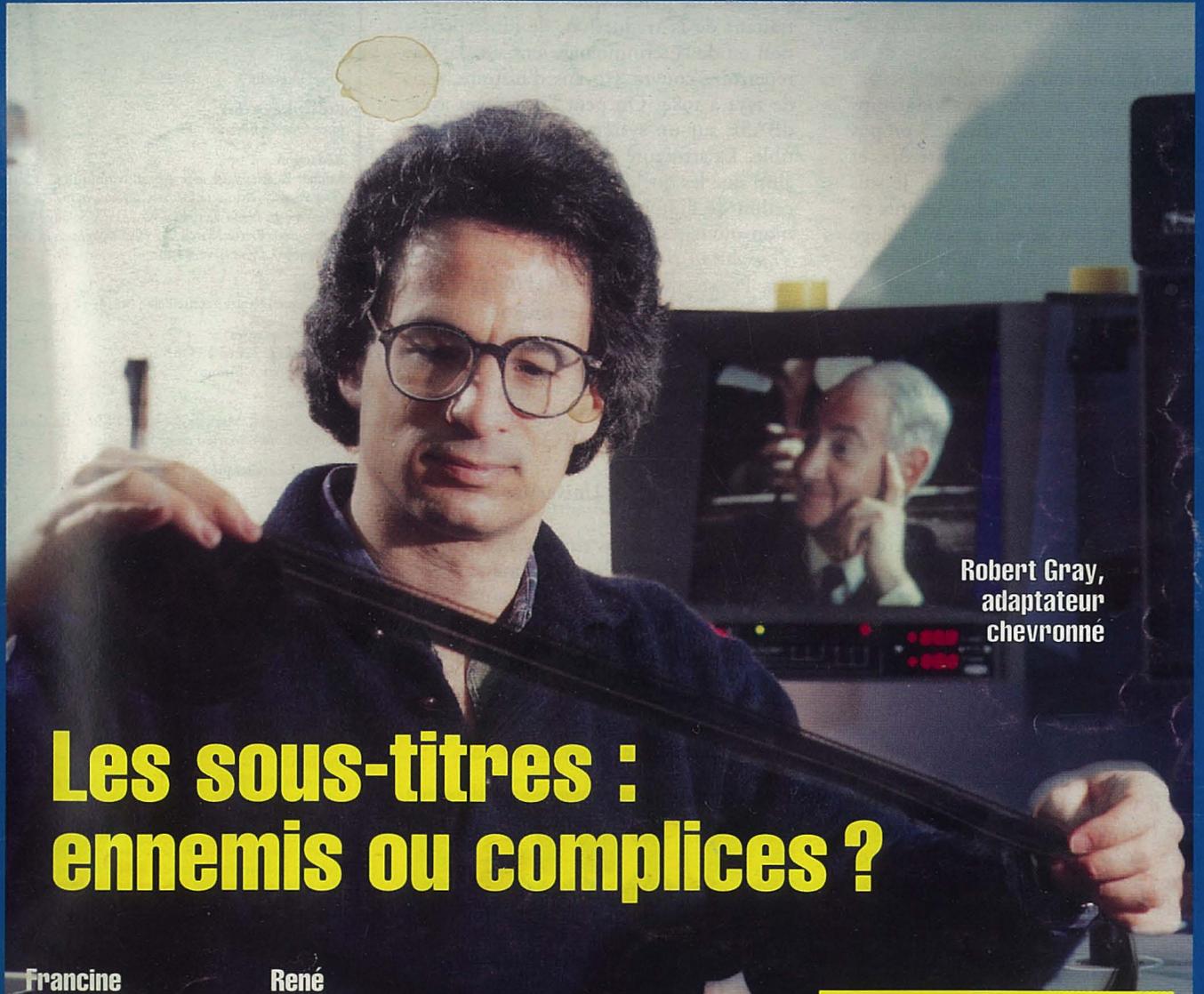


# circuit

 Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 33, juin 1991



Robert Gray,  
adaptateur  
chevronné

## Les sous-titres : ennemis ou complices ?

Francine  
Laurendeau



René  
Homier-Roy



Patricia Claxton





## Les "Échos" font du bruit

Le facteur, qui est une factrice, vient de déposer dans ma boîte, avec un nouveau respect dans les yeux, votre dernier numéro de *Circuit*, je veux dire le dernier en date, le plus récent, et le plus intéressant, bien entendu! Je l'ai lu, je l'ai même relu, de plus en plus impressionné par son contenu, quand je suis tombé sur le «Silhouette», qui explique l'admiration de la gent postale pour son administré.

Je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous exprimer ma gratitude à propos de ces propos, vraiment très flatteurs, et qui me font rougir de confusion. Je suis très touché de la pensée des dirigeants de la STQ, qui, si peu de temps après l'éloge de mon éminent ami Jean Darbelnet, ont tenu à compléter ce diaporama par un deuxième volet extrêmement indulgent. Ainsi, une deuxième fois, deux traducteurs, deux auteurs, deux amis se retrouvent sur le papier glacé d'une publication scientifique, par les soins de leurs anciens élèves. C'est une dichotomie dont je suis fier, et si je suis de la race des grands (*Circuit* dixit), Jean Darbelnet était de la race des Géants.

[H' Mon] admiration stylistique s'adresse aux [H'] membres de l'équipe de *Circuit*, revue de grande tenue et fort utile aux traducteurs machinisés. Avec le *masthead* de la page 2, la traduction et la profession sont en bonnes mains.

Merci également d'avoir bien voulu imprimer une lettre à la Direction, lui donnant ainsi une diffusion à laquelle je ne m'attendais pas. Me trouvant par hasard, il y a quelques jours, en compagnie de traducteurs québécois, je fus surpris de voir qu'on connaissait mes déboires avec les machines parlantes : écrire dans *Circuit*, c'est la clef de la célébrité.

Jean-Paul Vinay (particular)  
Victoria

## Quise cache à la une?

Mille fois bravo pour le dernier numéro de *Circuit* sur les bases de données! Quel régal pour l'«ordinophage» que je suis! Félicitations à tous les collaborateurs et en particulier à Josée Ouellet Simard, Betty Howell, Solange Lapierre et Véronique Décarie. Mais qui diable est cette jolie personne sur la page couverture? Une Estécoise sans doute? Bonne idée d'accrocher des sourires

d'Estécoises ou d'Estécois épanouis sur la page couverture et colorée de notre bien-aimé trimestriel. Une formule à conserver.

Par ailleurs, j'ai une base de données personnelle à offrir **gratuitement** à toute personne intéressée. Il s'agit d'un répertoire de plus de 2 500 titres d'ouvrages, d'articles de périodiques ou de journaux traitant de la traduction, de l'interprétation ou de la terminologie au Canada. Ce répertoire couvre 450 ans d'histoire, soit de 1534 à 1984. On peut l'interroger avec dBASE sur un système IBM ou compatible. La structure de la base de données ainsi que les quelque 150 codes de classification de l'information sont décrits dans mon ouvrage *La traduction au Canada / Translation in Canada, 1534-1984* publié aux Presses de l'Université d'Ottawa. Les personnes intéressées (étudiants, professeurs, rédacteurs, chercheurs, historiens de la traduction) n'ont qu'à m'envoyer une disquette vierge formatée - une disquette de faible densité suffit. Mon adresse figure dans le *Répertoire* de la STQ.

Jean Delisle  
Université d'Ottawa

NDLR - Nous nous empressons de satisfaire la curiosité bien légitime de Jean Delisle et celle de nombreux autres lecteurs qui nous ont posé la question : la personne qui a bien voulu prêter son visage à la couverture du numéro de mars est Diane Liberio, qui signait l'article «Pigiste branché, pigiste comblé!» dans notre dossier sur les bases de données.



Publié quatre fois l'an par  
la Société des traducteurs du Québec



1140, boul. de Maisonneuve ouest  
Bureau 1060  
Montréal (Québec) H3A 1M8  
Tél. : (514) 845-4411  
Télex : (514) 845-9903

Représentante au Conseil de la STQ  
Nathalie Pérusse

### Direction

Pierre Marchand

### Conseil

Paul Horguelin

### Rédactrice en chef

Josée Ouellet Simard

### Rédaction

Michel Buttiens (*À voix basse*), Monique C. Cormier (*Des livres*), Véronique Décarie (*Silhouette*), Zélie Guével (*Des revues*), Nada Kerpan (*Si/Le vif*), Solange Lapierre (*Curiosités*), Pierre Marchand (*Des techniques* et *Notes et contrenotes*), Geneviève Raymond, secrétaire.

### Dossier

Véronique Décarie ; conseillère : Solange Lapierre

### Correspondantes

Marie-Claire Lemaire: Québec  
Élaine Potvin : Toronto

### Révision

Perer Bottéas, Michèle Cassette, Marcelle Gendron,  
Robin Philpor, Marie-France Rousselle

### Direction artistique

Lise Gascon

### Illustrations

Lise Gascon

### Photographies

Gonie Bang, Mirko Bouzovitch, Louise Brooks, Lindsay  
Crysler, Michael Drummond, Paul Labelle, André Lépine,  
Radio-Canada, Matthieu Roy-Décarie, Yan Vimard

### Éditique

Mardigrafe

### Impression

Litho Acme

### Publicité

Anne-Marie Malboeuf (Jean Séguin et Associés,  
tél. : [514] 748-6561; téléc. : [514] 748-0408)

**Avis aux auteurs:** Veuillez envoyer votre manuscrit accompagné d'une disquette en version DOS ou Macintosh, en indiquant le nom du fichier, le nom du logiciel, le nom du système et la capacité de la disquette.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

Dépôt légal - 2<sup>e</sup> trimestre 1991  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0821-1876

### Tarif d'abonnement

Membres de la STQ: abonnement gratuit  
Non-membres: 21,40\$ par année (32,10\$ à l'extérieur du Canada), TPS incluse. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de *Circuit* STQ (voir adresse ci-dessus).

Prix de la meilleure publication nationale en traduction 1988-1990 décerné par la Fédération internationale des traducteurs.



**C**ircuit ayant dépassé la trentaine (de numéros), on pourrait croire qu'il est confortablement assis sur ses lauriers et que la roue continue de tourner sans anicroches pendant que nous, du comité, admirons la précision de la machine. Pas du tout. La machine, justement, exige des soins continus (ça, c'est notre rayon) et quantité de carburant (ça, c'est le rayon des lecteurs *agissants*). Les routes que nous empruntons pour arriver à destination chaque trimestre sont souvent cahoteuses, mais c'est précisément ce qui fait l'intérêt du voyage, qui prend parfois des allures de «course à obstacles». En fait, chaque numéro est un périple rempli de questions, de recherches, d'embûches, de rebondissements, d'inquiétudes, de retours en arrière, de projections dans l'avenir, de consultations, de lectures et de relectures qui mobilisent les énergies de dizaines de personnes, et chaque livraison est une délivrance (au sens obstétrique du terme, bien sûr). Alors, dites-nous sans hésiter ce que vous pensez chaque fois du dernier-né: les «Échos» sont à vous. Mais dites-nous aussi à quoi vous voudriez que ressemblent les prochaines couvées: nos pages vous sont grandes ouvertes.

À propos de couvée, *Circuit* inaugurerait discrètement dans son dernier numéro la rubrique «Angle droit», signée par notre collaborateur Hugues Langlais avocat chez Gutkin, Ste-Marie & Langlais. Nous voulons, dans cette nouvelle rubrique, aborder les questions juridiques qui préoccupent les traducteurs, les terminologues, les interprètes et les rédacteurs dans l'exercice de leur profession. Nous espérons ainsi combler des besoins très concrets, et c'est pourquoi nous accueillerons volontiers vos suggestions relatives aux sujets que vous aimeriez voir traiter.

Parmi les dossiers qui mijotent: la réforme de l'orthographe, la sous-traitance et la déontologie. Notre prochain supplément *Quoi de neuf* portera sur l'édition.

Un événement tout chaud nous réjouit particulièrement: la constitution officielle de la section des rédacteurs à la Société des traducteurs du Québec. Il est encore difficile d'évaluer les retombées de cette démarche. Chose certaine, cependant, nous ne pouvons que nous féliciter d'une décision qui confirme l'esprit d'initiative des membres de la STQ, élargit notre champ d'action et affirme nos compétences dans une discipline qui constitue sans contredit l'un des pivots de la profession langagière. Pierre Marchand raconte dans «Sur le vif» comment les premiers rédacteurs estéciois ont accédé au titre.

\*\*\*

L'une des choses qui fascinent au cinéma, outre la trame du récit, c'est la richesse des images, leur structure «foisonnante» et la liberté d'interprétation que le médium offre au spectateur. Ce qui peut rebuter, par ailleurs, c'est le mécanisme forcément réducteur du sous-titrage. Comment lire le cinéma? Le langage cinématographique, polysémique par définition, peut-il coexister pacifiquement avec le langage écrit, unidirectionnel et linéaire?

«Oui», répondent les «sous-titrophiles», ceux qui fabriquent et ceux qui consomment. Mais il faut chez les uns comme chez les autres beaucoup d'adresse pour articuler les deux langages. Le spectateur doit posséder des qualités d'athlète du corps et de l'esprit pour ne rien perdre de l'image et tout saisir du dialogue. Quant à l'adaptateur, il doit savoir compter, car les contraintes mathématiques à respecter sont aussi rigoureuses que complexes. Mais il doit avant tout savoir donner un sens à l'image tout en la laissant parler.

Véronique Décarie et ses collaborateurs sont allés voir sur le terrain comment les choses se passent.

La Galaxie Gutenberg a rendez-vous avec la Galaxie Lumière.

Action!

**Pour le comité,  
Josée Ouellet Simard**



Photo: Paul Labelle

## Dossier: Le sous-titrage

2

Le sous-titrage des films demeure peu connu non seulement du grand public, mais aussi, dans une large mesure, des artisans de la langue et des communications. Au-delà de ses aspects langagiers, le sujet saura peut-être se révéler fascinant par l'étendue des questions qu'il faut aborder pour le bien cerner: adaptation, technique, distribution, rôle du Festival des films du monde, influence de la télévision, goûts du public cinéophile. Ces questions débouchent à leur tour sur divers débats: opposition culture-dollars, complémentarité culture-éducation, poids de la francophonie ici et ailleurs.



Photo: Gonia Bang

## Sur le vif

18

Une TSF qui élargit les horizons de la traduction. Et pourquoi pas une «Journée de la traduction»? La reconnaissance? Récapitulons. Littérature et traduction à Moscou. La TAO en quête d'«ingénieurs en linguistique». Le virage rédaction. Le calendrier des événements.

## Des revues

24

Pour les globe-trotters, deux panoramas, celui de la terminologie dans le monde chez *Meta* et celui de la néologie en Europe à *La banque des mots*, tandis que *Terminologie et traduction* traite de l'harmonisation terminologique à l'échelle internationale. Dans *La francisation en marche*, l'OLF a trente ans; dans *Parallèles*, l'École des traducteurs et interprètes de Genève fête son cinquantième anniversaire. *Deutsch: Lebende Sprachen* et *Ü wie Übersetzen*. Espagnol: *UNE* s'intéresse à la normalisation dans les domaines industriels, techniques et scientifiques.

## Silhouette

28

Award-winning translator Patricia Claxton, most well known for her translations of Gabrielle Roy's memoirs and letters, has long been a prominent figure in literary translation in Canada. She was interviewed for *Circuit* by fellow literary translator and award winner Jane Brierley.



Photo: Michael Drummond

## Des techniques

31

Le Scan 300/S d'Abaton et Omnipage: un net progrès dans la reconnaissance optique des caractères.

## Angle droit

32

Attention: emprunter pour garnir votre coffre linguistique risque de dégarnir votre coffre tout court!

## Des livres

33

*Le bouquet des expressions imagées*: une brassée toutes couleurs, de quoi combler les collectionneurs. *Mignonnes allons voir si la rose...*, l'expression d'une passion linguistique.

## À voix basse

36

Où Maïgret court le danger de perdre son flair.



# Le sous-titrage, un art méconnu

**Une rencontre avec Robert Gray, adaptateur du Déclin de l'empire américain et de Jésus de Montréal**

par Colette Jean-Marie

IMAGINEZ la scène : un sous-titreur est assis à sa table de travail. Il revoit pour la deuxième fois le film *Les Yeux rouges* de Yves Simoneau et, en particulier, la scène dans laquelle un livreur de poulet dit à Marie Tifo : « Pis, oubliez pas, hein? Si vous avez besoin de coq-chose, hein, **coq-chose**, c'est marqué devant. » Comment rendre ce calembour, se dit-il? Rien ne lui vient à l'esprit. Une nuit sans sommeil s'annonce. Il doit remettre le travail dans peu de temps et cette séquence n'est pas encore sous-titrée. Soudain, un éclair de génie. Et si l'on disait tout simplement : « And remember. If you need henything, **henything** at all. . . », le jeu de mots serait tout aussi réussi en anglais. Ce type de difficulté est souvent le lot du traducteur, direz-vous? Qu'est-ce qui distingue donc le sous-titrage de la traduction? Comme nous voulions en savoir plus long, nous avons rencontré Robert Gray, un des adaptateurs les plus connus au Québec.

Contrairement à ce qui se passe dans certains pays d'Europe, très peu de films sont présentés en version originale sous-titrée sur nos écrans. L'habitude manquant, les sous-titres ne demeurent donc avant tout, pour bon nombre d'entre nous, qu'une succession de courts dialogues qui nous demandent un effort soutenu de concentration et nous font perdre l'essence même du film.

Comment un adaptateur définirait-il, lui, le sous-titrage? « Le sous-titrage consiste à traduire aussi fidèlement que possible un dialogue exprimé dans une langue plus ou moins ignorée du public. La traduction s'effectue au moyen d'une brève apparition à l'écran d'une inscription lumineuse rédigée dans la langue du pays\*."

Schématiquement, le sous-titrage se divise en trois grandes étapes : le repérage, l'adaptation et l'impression des sous-titres ou « incrustation ». [La dernière étape fait l'objet de l'article de Matthieu Roy-Décarie, « Fantaisie technique en cinq mouvements ».]

## Repérage : découper et numéroter chaque réplique

Le repérage est une étape importante du sous-titrage au cours de laquelle on découpe et numérote chacune des répliques du film. Il sert d'outil de base à l'adaptateur qui peut faire ce travail lui-même ou le confier à un laboratoire. On effectue le repérage à

Colette Jean-Marie est terminologue aux Services linguistiques de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

partir d'une copie de distribution du film en version originale et d'un relevé des dialogues indiquant la longueur de chaque plan (et dont on se servira pour calculer le nombre de caractères permis pour le sous-titre). Une fois le travail terminé, l'adaptateur dispose d'un relevé numéroté des dialogues à traduire accompagné du piétage du début et de la fin de chaque réplique - le piétage sert à localiser le sous-titre par rapport au début de la pellicule. Les changements de plan sont également mentionnés. Ces renseignements en main, le sous-titreur est prêt à entreprendre sa tâche. Idéalement, il pourra visionner le film et travailler en se référant constamment au son et à l'image. Il évitera ainsi certaines erreurs d'interprétation comme celle-ci, relevée récemment dans un film australien. C'est l'heure du digestif : un couple discute d'antiquités et de questions existentielles. Constatant que Monsieur s'appête à servir le cognac dans des verres à moutarde, Madame s'enquiert poliment : « Don't you have any other glasses? » Au grand étonnement du spectateur, le sous-titre se lit ainsi : « Tu n'as pas d'autres lunettes? » Manifestement, le sous-titreur n'a pas visionné le film, sinon il aurait constaté l'absurdité de la réplique. Une collaboration plus étroite avec le réalisateur aurait permis d'éviter cette bourde. Malheureusement, ce dernier n'est pas toujours présent lors de cette étape du travail, bien qu'il soit parfois le seul à pouvoir expliquer le sens ou le ton à donner à une réplique. Dans *Le Déclin de l'empire américain*, Yves Jacques dit, en dévorant des yeux Gabriel Arcand qu'il draguerait volontiers : « J'me frais faire mal. » Cette réplique à double sens aurait pu être traduite de différentes façons. Toutefois, on a simplement rendu l'expression par « It's asking for trouble », avec l'approbation de Denys Arcand.

Les contraintes ne s'arrêtent pas là. Tous les dialogues d'un film ne peuvent être sous-titrés. L'adaptateur doit donc déterminer les répliques essentielles à la compréhension du film. Par exemple, lors

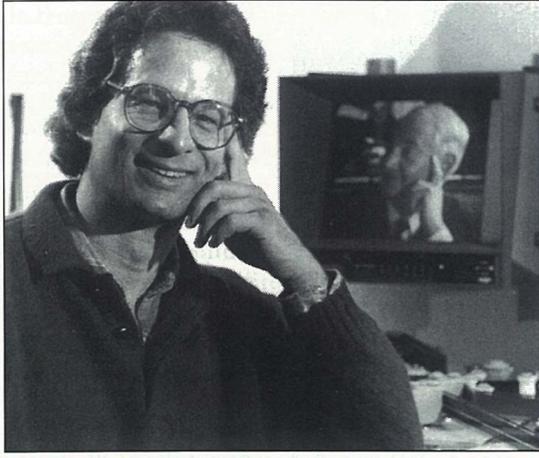
d'un interrogatoire, si l'accusé répond « yes » douze fois de suite, faut-il nécessairement répéter douze fois « oui »? Puis, il y a les changements de plan à respecter. En effet, il n'est pas souhaitable qu'un sous-titre chevauche deux plans. Le spectateur pourrait croire qu'il s'agit d'un nouveau sous-titre, le relire et perdre le fil de l'action.

## Élagage obligatoire

La longueur maximale de la ligne et le temps de lecture sont également deux aspects dont il faut tenir compte. Comme le temps de lecture correspond à un défilement de deux images

## Là où les mots valent mille images

UNE IMAGE vaut mille mots, nous chante-t-on à qui ITÙeux mieux. Comment aborder, alors, le royaume du sous-titrage qui, tel un pays des merveilles, investit ses mots de mille images? Guidé par une horde de sympathiques « lapins blancs », *Circuit* s'est laissé glisser « derrière le miroir ». Y évoluent, aux commandes d'un mystérieux microcosme, mutants du langage, techno-visionnaires et chevaliers de la rentabilité culturelle. Pour embrasser pareil univers parallèle, il importe d'en laisser résonner diverses voix, harmonieuses ou contradictoires : adaptateurs, concepteurs, distributeurs, gestionnaires et critiques prendront donc tour à tour la parole. C'est au fil des anecdotes, à la lumière des constats, à la résonance des convictions que se dessinera un tableau de ce multidomaine trop souvent associé, dans notre « conscience collective », à une sous-culture hermétique. Au-delà du sempiternel débat « pour ou contre le sous-titrage », nos collaborateurs ont cédé au plaisir de la découverte en compagnie d'intervenants aussi mordus que compétents.



Robert Gray

par lettre, le sous-titre de 50 images ne pourra pas dépasser 25 lettres (la longueur du sous-titre est déterminée par le piétage indiqué au repérage). C'est donc dire que l'élagage est monnaie courante pour le sous-titreur. Encore une fois, le visionnement du film peut l'aider à trouver une solution. Dans *Jésus de Montréal*, un des disciples demande à Jésus: «Où vas-tu?» La traduction qui nous vient à l'esprit est: «Where are you going?» Malheureusement, il s'agit d'un plan très court qui impose une limite de 13 caractères incluant la ponctuation et les espacements. Que faire? En visionnant le film, Robert Gray s'est aperçu qu'il pouvait tout bonnement indiquer «Master?» puisque Jésus s'éloignait à ce moment-là et que la question se dégageait implicitement de l'image.

Ensuite, il y a la rédaction des sous-titres avec les difficultés de traduction, la recherche des équivalents, les expressions idioma-

tiques et les niveaux de langue parlée qu'il faut miraculeusement faire passer en langue écrite. Rappelez-vous la scène en joual de la Passion du Christ dans *Jésus de Montréal*:

«Voici l'agneau sans taches hostie. Y'é coloué par nos impurs désirs tabarnak.»

«Behold the fuckin' unstained lamb. Crucified for our goddamn sins, those sons of bitches!» (Toutes nos excuses aux oreilles sensibles.)

Lorsque la traduction et la révision sont achevées, l'adaptateur renvoie le tout au laboratoire qui procède à l'impression des sous-titres. Depuis quelques années, certains laboratoires offrent un service de «simulation». Cette nouvelle technique permet au sous-titreur de revoir son travail sur bande vidéo. Une lecture d'épreuves en quelque sorte. Malheureusement, ce ne sont pas tous les laboratoires qui offrent ce service et, très souvent, l'adaptateur ne visionne le résultat de son labeur qu'au moment de la projection en salle. Parfois, il a de mauvaises surprises. Il suffit, par exemple, que le laboratoire oublie de prévoir la longueur de l'amorce et du générique pour que tous les sous-titres soient décalés.

Pour le public qui ne voit que le produit fini, tout ce travail demeure dans l'ombre. Et pourtant, à regarder de plus près le métier du sous-titreur, on se prend à penser qu'il est lourd de responsabilités. Le succès d'un film ne repose-t-il pas en partie sur les épaules de ce langagier de l'écran? Un bon sous-titrage, et voilà le sens véritable du film dévoilé au spectateur. Un sous-titrage médiocre, et la magie du cinéma s'éteint tout doucement. •

\* Simon Laks, *Le sous-titrage de films*, Paris, Simon Laks, 1957, p. 9.

## Voix simple, jeu double



***Pour défendre le sous-titrage, c'est bien connu, il faut souvent pourfendre son «rival», le doublage. Mais la connaissance des deux spécialités jette les bases d'un débat culturel mieux éclairé***

par Benoît Le Blanc

AU CREUX d'une lèvre s'anime une onde, souple, simple. L'onde s'enhardit, se cambre, gagne la deuxième lèvre, imprime un rythme, mime une danse, Birte avec le regard qu'elle sait dès lors capté, subjugué. Jaillit un son singulier, tantôt rauque, tantôt rond, qui toujours s'allonge et heurte le regard, devenu écoute. Imposture! s'écrie ce regard doué d'ouïe.

C'est ainsi que, les reins encastrés dans un fauteuil et l'esprit réglé au mode cinéma, devant un écran de salon ou de théâtre, le spectateur n'a besoin que d'une arrière-pensée, «c'est un doublage», pour se draper dans sa dignité de critique et dénoncer les mauvais reBets lèvres-sons qu'il voit se tordre sur la toile de grains. Mais cette dénonciation tient tant à une méconnaissance qu'à une fausse conception de l'art du doublage. Rétablissons donc les faits.

Benoît Le Blanc est traducteur à Bell Canada.

Greffons au mot «doublage», qui sonne un peu calque, un mot plus libre, «adaptation», et allons voir Vincent Davy, adaptateur et doubleur qui vit intimement le succès de cette greffe.

Entendez cette voix que je ne saurais voir

Du débonnaire Alexander Mundy de *Ça prend un voleur* au noble et touchant professeur Keating de *La société des poètes disparus*, Vincent Davy a prêté voix, âme, temps et sueur à une foule de personnages au cours de sa carrière de doubleur-adaptateur. Après un début de carrière en France à jouer le répertoire classique de la Comédie française, il a bifurqué par hasard puis par choix résolu vers l'adaptation, profession qu'il pratique à Montréal depuis maintenant une vingtaine d'années.

«L'adaptateur doit reconnaître et exploiter l'absence de parfait synchronisme entre mouvement des lèvres et phonèmes»; voilà l'un des points d'insistance de Vincent Davy et le tenon de l'introduction. Pourquoi insister sur ce point? Parce que c'est dans cette

marge de liberté que se joue la construction d'un texte qui vit et respire dans la langue d'accueil. Et que le synchronisme parfait est une chimère: même en version originale, jamais les lèvres n'épousent continûment les sons. Souvent, elles cherchent à tâtons le passage le plus sûr entre deux sons, ou encore ébauchent de nombreux gestes empêtrés d'émotions. La fidélité indéfectible aux syllabes de la langue larguée tue l'âme du film. S'incarner à cette âme et éviter d'être désigné à la vindicte pour asynchronie, voilà les visées de l'adaptateur. Pour le suivre dans cette quête, il faut embouquer les passes mal connues du monde du doublage et de l'adaptation. En voici quelques couloirs.

#### Les uns et les autres

«D'abord, il y a les autres», nous a dit Vincent Davy. D'abord, donc, il y a la maison de doublage qui reçoit de la maison de production une image et un son - 35 mm, 16 mm, cassette vidéo - et un script, texte écrit. Ce script, on le souhaiterait reflet spéculaire de l'image, mais un script, de chair cette fois, doit souvent le retoucher pour annuler les distorsions survenues au moment du tournage original (scènes éclipsées, remuage des dialogues, élimination d'un plan, etc.). Vient ensuite la mise sur bande, d'abord bande mère ou bande rythme 35 mm dépolie, où un être nommé détecteur accolera bénédictionnement le texte original (anglais ou autre) en synchronie avec l'image. Le détecteur y cochera des repères pile au changement de plan, au décollement et à la fermeture des lèvres, puis soulignera labiales (m, p, b) et fausses labiales (v, r, f).

C'est ici que Vincent Davy entre en scène. Une fois entre ses mains la bande dûment griffée par le détecteur, il y scrutera l'amorce et l'allongement des vocables. (Par exemple, là où se distend par emphase un «l» anglais, voyelle existentielle de nos amis américains, il pourra y intégrer un petit énoncé emphatique de son cru qui débordera le littéral petit «Je».) Il procède du même coup à un découpage en boucles (c'est-à-dire en portions de pellicule correspondant exactement à une scène) qui permettra au responsable des plans de travail de caser les comédiens.

Les comédiens qui lisent et relisent le texte en studio doivent leur sclérotique immaculée et leur sens orthographique inviolé au calligraphe, qui passera par l'estamine le texte établi par Vincent Davy et qui le recopiera soigneusement sur une bande parfaitement transparente. Cette bande déroulera, sous l'image projetée en studio, la trame des sons humains - ponctués de repères indiquant leur amorce, allongement et fin - que l'œil et la glotte complices du comédien parcourront et sonderont tenacement pour les moduler et les irriguer au timbre de l'âme du film. Le geste leste du calligraphe aura pris soin de reproduire la longueur des syllabes, pour que le jeu vocal du comédien doubleur puisse se synchroniser avec



Vincent Davy

*La jidélité indéfectible aux syllabes de la langue larguée tue l'âme du film. S'incarner à cette âme et éviter d'être désigné à la vindicte pour asynchronie, voilà les visées de l'adaptateur.*

l'image d'origine. (Le jeu du comédien s'amorce au moment précis où le texte passe vis-à-vis une ligne verticale se dessinant à l'extrémité gauche de la bande. Voir illustration.)

Tout le travail se fait avec le plus grand soin, quoique la révision logique du film, l'épuration, la correction d'ordre euphonique et autres aspects du contrôle de la qualité souffrent des contraintes de temps et d'argent exacerbées par la récession. Mais, informatique aidant, des corrections ponctuelles et de dernière minute peuvent être faites sans trop de douleur. Voilà pour la cuisine, voyons la recette.

#### Deux temps, deux mouvements

Fait intéressant, Vincent Davy privilégie un processus de traduction-adaptation en deux temps.

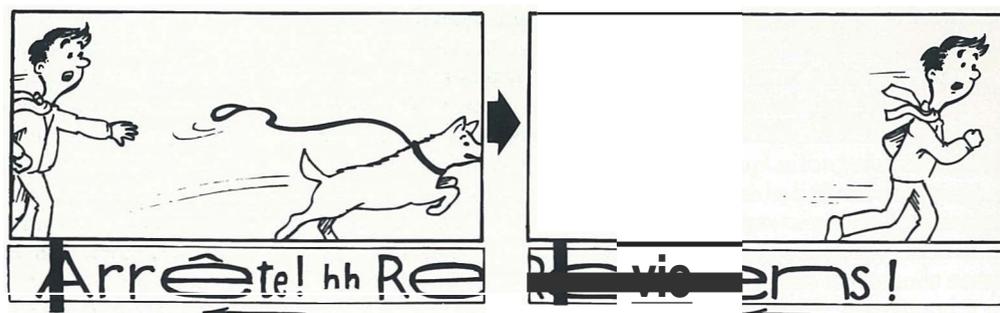
Pour obvier à l'interférence linguistique du texte de départ, il préfère travailler sur un texte préalablement traduit par un traducteur de métier, pour

ensuite le mouler et le dépouiller, conformément à l'esthétique de la langue d'accueil et, surtout, avec un souci constant des destinataires, soit les comédiens qui devront jouer le texte sur le plateau. Car d'adaptateur doit faire preuve d'un sens aigu du dialogue, qualité première du comédien», insiste notre doubleur-adaptateur. C'est pourquoi une formation dramatique est souvent de mise. Faute de celle-ci, le traducteur devra se faire maître dans l'épreuve du gueuloir flaubertien : le texte doit non seulement bien se lire, il doit bien se dire.

#### De la musique avant toute chose

«De la musique avant toute chose», disait Verlaine. Or, en figeant systématiquement leur échéance à environ une quinzaine de jours, les donneurs d'ouvrage semblent aveugles au gouffre qui sépare un film du genre *Batman* d'un film comme *Dead Poets Society*, où tour à tour prennent la parole Shakespeare, Keats, Frost et Blake, tous poètes d'une grande musicalité.

D'abord, on ne retraduit pas impunément des auteurs aussi célèbres. Pour adapter *La société des poètes disparus*, Vincent Davy a dû se documenter - à la bibliothèque municipale, encore utile - et reprendre à son actif des extraits de traductions déjà reconnues. Le synchronisme devient alors d'autant plus inaccessible que la traduction poétique souffre difficilement une mathématique du sens. La syntaxe de l'anglais étant souvent plus elliptique que celle



Défilement de la bande rythme en studio

du français, «le temps physique du film ne permettra pas de rendre toutes les idées, il faudra choisir», souligne Vincent Davy. Il a donc avoué qu'il a usé de quelques libertés synonymiques avec les traductions consacrées et,

même, que la maison de doublage s'est permis de faire un collage d'extraits de poèmes différents du même auteur, plus synchrones, question de ménager la susceptibilité du regard empreint de langue maternelle.

Mais les contraintes ne sont pas toutes d'ordre technique.

#### Des lois et des idées

Au Québec, le milieu de l'adaptation est flanqué de deux réalités juridiques singulières, l'une vieille et inique, l'autre jeune et avantageuse. D'abord, c'est grâce à l'absence de droits d'auteur sur le doublage et l'adaptation qu'un réseau comme Quatre Saisons peut nous présenter *ad libertam et nauseam* des séries ridées d'une ou deux générations. En effet, Vincent Davy nagerait déjà en grande eau si on lui avait été redevable des centaines de fois où Alexander Mundy s'est exprimé dans la langue de Molière ou, plus exactement, de Vincent. Cette grave lacune est loin d'être comblée, et notre homme ne croit pas qu'elle le soit de son vivant d'adaptateur.

---

*Une formation dramatique est souvent de mise. Faute de celle-ci, le traducteur devra se faire maître dans l'épreuve du gueuloir flaubertien : le texte doit non seulement bien se lire, il doit bien se dire.*

---

D'un autre côté, une loi force les boîtes de distribution à sortir la version française dans les soixante jours (bientôt quarante-cinq) qui suivent la sortie de la version originale, ce qui avantage et les maisons de distribu-

tion et le milieu du doublage québécois. D'une part, les maisons de doublage doivent produire plus vite, ce qui leur permet de damer le pion aux maisons françaises plus lentes; d'autre part, les maisons de distribution peuvent économiser jusqu'à 15 000 \$ quand elles peuvent faire la promotion quasi simultanée des versions anglaise et française.

Sachons pour clore qu'il existe un serrage à travers lequel se filtre la réalisation d'une adaptation, soit le potentiel commercial, puissance irrévérencieuse qui oblige parfois l'adaptateur à prendre en charge des contrats moins intéressants sur le plan artistique. Mais le souci constant d'esthétisme et de professionnalisme que doit cultiver l'adaptateur permet d'atténuer l'impact de cette contrainte.

Ainsi, encore que les étroitesse commerciales s'acharnent à émacier les muses qu'il courtise, Vincent Davy ne laissera jamais d'affirmer une pensée résolument esthétique sur tous les rivages cinématographiques, quels qu'en soient les contours culturels. •

---

## Devenir adaptateur de sous-titres?



*Ploient-ils sous le joug de torsionnaires, confinés à l'humidité d'ateliers sordides? Roulent-ils carrosse, hilares à l'idée du sort dont s'accrochent tant d'autres langagiers? Voyons voir...*

par Yves Desroches

**C**ÜMMENT devient-on adaptateur de sous-titres? Quelles sont les aptitudes ou qualités nécessaires? Que faut-il faire pour décrocher un premier contrat et vivre du sous-titrage de films? Voilà sans doute des questions que se pose quiconque veut exercer cette activité. D'autant que le domaine est encore fort mal connu.

Que l'on habite le Québec ou une autre région du globe, force est de constater qu'il n'existe pas d'école de sous-titrage. On peut donc remettre aux calendes grecques l'obtention d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans le domaine. Faute de pouvoir présenter ce genre de diplôme à un éventuel employeur, il est utile de développer certaines qualités; deux sont essentielles.

Primo : s'intéresser aux langues ou avoir de l'expérience en traduction. Il s'agit ici d'un atout risquant de se transformer en obstacle. On peut être un excellent traducteur, mais un piètre adaptateur de sous-titres; en effet, il n'est pas donné à tous d'arriver à exprimer en quelques mots l'essence même d'une réplique, d'un dialogue, tout en gardant un style naturel qui reflète l'esprit et l'atmosphère d'une scène.

Secundo : hanter les salles obscures, bouffer de la pellicule, en somme adorer le cinéma. À force de voir des films, on en arrive à comprendre toute l'importance du montage : un adaptateur qui ne tiendrait aucunement compte des changements de plan ferait un piètre travail. Il est souhaitable aussi de voir des films sous-titrés afin de se familiariser avec le résultat final; en se mettant dans la peau d'un spectateur, on parvient à déceler comment un sous-titrage peut nuire ou contribuer à la compréhension de l'œuvre projetée.

Tout en visant à remplir les conditions ci-dessus, on peut partir à la chasse aux contacts. La fréquentation des salles de cinéma,

d'une cinémathèque ou de festivals peut amener à connaître des gens qui travaillent dans le « merveilleux » monde du cinéma.

### C'est en forgeant qu'on devient forgeron

S'il n'existe pas d'établissement d'enseignement donnant un cours dans ce domaine, où donc peut-on recevoir la formation, surtout technique, qui s'impose? La plupart des adaptateurs professionnels de sous-titres ont reçu une formation sur le tas. Ainsi, Robert Gray, qui est un des adaptateurs les plus connus du Québec, a commencé à l'ONF au début des années 80; il y a reçu une formation de base qu'il a ensuite enrichie au fil des ans.

La qualité d'un sous-titrage repose évidemment sur celle du repérage et de la transcription des dialogues originaux, mais elle dépend surtout de la compétence de l'adaptateur. La consultation de gens déjà établis dans le domaine, et surtout du réalisateur, qui peut éclairer des passages obscurs, est très utile, mais c'est la « solitude du coureur de fond » qui est le lot de l'adaptateur, une réplique étant presque chaque fois un cas d'espèce. En règle générale, les adaptateurs d'expérience parviennent à faire de 10 à 12 sous-titres à l'heure. Les adaptateurs les plus réputés touchent de 180\$ à 250\$ par jour, la rémunération se faisant au sous-titre. Pour un long métrage, il faut compter en moyenne entre trois et quatre semaines. Quelqu'un qui exercerait cette activité à temps plein arriverait donc à sous-titrer une quinzaine de longs métrages par année.

Comme c'est malheureusement le cas pour trop de traducteurs, des délais insuffisants sont parfois imposés aux adaptateurs de sous-titres. Il arrive ainsi, notamment avant un festival, qu'un adaptateur accepte, pour rendre service, un travail dont l'échéance ne lui permet pas tout le raffinement et la précision dont il ferait preuve dans des circonstances normales. Cette solution se révèle souvent préférable à l'absence pure et simple de sous-titres. Il se peut aussi qu'un producteur radin ou fauché fasse appel à des gens qui, par manque de professionnalisme, acceptent un contrat malgré des délais impossibles, ou à d'autres qui exigent une rémunération moindre, mais dont la compétence est douteuse.

### À quoi bon sous-titrer...

Dans l'ensemble du Québec, le nombre d'adaptateurs, routes langues confondues, s'élève à une quinzaine, dont trois ou quatre qui exercent cette activité à temps plein. À cet égard, il convient de mentionner Kinograph, qui est certainement l'entreprise la plus

connue dans le domaine au Québec. Ce faible nombre s'explique par l'inexistence ou presque d'un marché local. Sauf certaines salles (par exemple, la Cinémathèque), il n'y a pas de cinéma grand public qui présente des films sous-titrés. Ce qui ne signifie pas pour autant l'inexistence du sous-titrage.

En effet, on sous-titre les films canadiens de langue française ou anglaise choisis pour un festival dans la langue du pays où se tient cet événement ainsi que dans l'autre langue officielle du Canada. À l'étranger, ces films représentent le Canada en version sous-titrée, mais ici, ils sont exploités en version doublée (en français, du moins). Comme un sous-titrage est de cinq à huit fois plus économique qu'un doublage, on pourrait penser que les producteurs sont portés à faire sous-titrer leurs films pour une exploitation en salle, mais la réticence aux sous-titres de la majorité des spectateurs québécois l'emporte.

À la télévision québécoise et nord-américaine, contrairement à ce qui se passe dans certains pays d'Europe (Grèce, Danemark, Pays-Bas, par exemple), le sous-titrage est banni et honni, sauf dans le cas des opéras, de certaines interviews, dont celles faites auprès de groupes musicaux anglophones par l'équipe de Musique Plus, et surtout du codage pour les malentendants. En règle générale, on ne sous-titre au Québec, comme en Allemagne, que pour les festivals. Il en va cependant autrement pour le reste du Canada.

### Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?

Compte tenu du faible nombre d'adaptateurs au Québec, l'absence d'une association professionnelle n'est pas pour surprendre. Une association de ce genre ne semble pas exister non plus dans d'autres pays. L'adaptateur est-il alors condamné à rester isolé, à travailler en vase clos? Les risques sont élevés, mais on peut choisir d'établir des liens avec d'autres personnes qui exercent la même activité et qu'on rencontre, par exemple, dans des festivals de films.

À l'heure actuelle, même si la réputation du Québec dans le domaine est bien assise et si l'excellence de nos adaptateurs est reconnue, il convient de penser à la relève. Étant donné qu'aucun établissement d'enseignement ou autre (comme l'ONF naguère) ne donne de formation pertinente, les personnes qui débutent devront continuer d'apprendre les rudiments du métier sur le tas. Il s'agit là d'une situation déplorable. À quand donc un cours d'initiation au sous-titrage (et au doublage) dans un programme universitaire de traduction? •



Veuillez m'abonner à **Circuit**, magazine d'information sur la langue et la communication (un an, 4 numéros, TPS incluse: 21,40 \$; extérieur du Canada : 32,10\$). Chèque ou mandat à l'ordre de « *CircuitSTQ* »

nom \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_

signature \_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_

#### **Circuit**

Société des traducteurs du Québec

1140, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 1060, Montréal (Québec) H3A 1M8

# Fantaisie technique en cinq mouvements



**Vol en rase-mottes au-dessus du nid de ces gourous qui écrivent sur les films. Un panorama dense et piquant des procédés d'impression des sous-titres**

par Matthieu Roy-Décarie

**S** VOUS FÛTES, comme moi, un enfant qui poussa ses parents à envisager le suicide tant vous posiez inlassablement les questions «pourquoi» et «comment», alors vous devez brûler d'envie de savoir comment on écrit sur un film. C'est moins compliqué que de «mettre le caramel dans la Caramilb», mais un peu plus long à expliquer. Commençons par le commencement.

Tout d'abord, il faut faire la distinction entre les deux genres de «support» qui véhiculent des images: le signal vidéo et la pellicule photographique. Le premier, d'une odieuse complexité, peut être enregistré sur disque compact ou ruban et sert notamment de point de départ au sous-titrage des émissions de télévision. Il existe en effet des appareils sophistiqués permettant de superposer du lettrage à une image électronique aussi facilement qu'en le tapant sur un clavier. Mais pour la pellicule photographique, dont il sera

question ici, le défi est fort différent. Diverses techniques se font concurrence, tant pour les coûts que pour l'efficacité.

Comment intégrer du texte à un film? Si on demandait à Norman McLaren de résoudre cette énigme, le génial cinéaste d'animation entreprendrait, séance tenante, de dessiner les sous-titres lettre par lettre sur la pellicule en grattant l'émulsion (l'image en trois couches de couleurs primaires reposant sur la base de polyester). Pas fou du tout! Mais même en imposant ce travail de moine à des générations de forçats, on ne répondrait pas à la demande. N'oublions pas que le film défile à vingt-quatre images à la seconde!

Il existe trois grands procédés de sous-titrage. Chacun d'entre eux comporte les mêmes étapes de base: repérage, traduction et incrustation\*. C'est à la troisième étape que chaque système se distingue.

\* Voir l'article de Colette Jean-Marie.

Monteur et responsable de postproduction depuis plusieurs années. **Matthieu Roy-Décarie** est maintenant réalisateur.



## Le sous-titrage optique

Voilà un beau pléonasmе, non? En fait, le terme vient de «banc optique», nom d'un appareil sophistiqué qui semble sorti tout droit des *Temps modernes* de Chaplin. Mais allons-y dans l'ordre. Lorsque le traducteur a remis son texte et le repérage qui l'accompagne, on procède à la typographie. Plutôt que de placer à la main, comme autrefois, des lettres de plomb sur un papier photographique pour obtenir un lettrage blanc sur fond noir, il est maintenant possible de produire ce lettrage par micro-ordinateur. À l'aide d'un logiciel de mise en page et de graphisme (comme le QuarkXPress, mis au point en Californie), on peut choisir le genre et la grosseur des lettres, placer le texte au bon endroit dans le cadre, puis reporter le tout sur papier photographique grâce à une imprimante laser à définition de 1 200 points au pouce.

Ensuite, il faut filmer chaque titre sur une pellicule à haut contraste 35 mm à l'aide d'une caméra d'animation. À l'Office national du film, l'équipe de Paul Belrose a mis au point un système informatisé permettant de changer les sous-titres automatiquement tandis que l'ordinateur active la caméra. «Nous aurons nous aussi ce système dans un avenir très rapproché», raconte Bernard Lajoie de Luminefex, la plus jeune et dynamique maison québécoise de trucages photographiques. Les titres, transparents sur un fond d'une opacité totale, sont ensuite projetés par le fameux «banc optique» directement sur une pellicule vierge. Ce

film est rebobiné, puis on y projette l'image d'une copie positive originale en cachant les titres déjà exposés à l'aide d'un film haut contraste inversé (les titres sont opaques et le tour, transparent). La pellicule ainsi doublement exposée deviendra, une fois développée, un négatif sous-titré.

Dans quelques années, les titres produits sur un écran cathodique à très haute définition seront filmés directement sur pellicule. On pourra alors exposer le banc optique au musée d'art contemporain.

Le procédé optique (qui sert aussi à la création du générique) offre de grands avantages, en 35 mm comme en 16 mm : qualité de l'impression impeccable dans une variété quasi illimitée de formes, de couleurs et de tailles de lettrage; possibilité de créer un ombrage qui détache la lettre de l'image et la rend plus lisible, stabilité du texte, etc. Mais il y a deux inconvénients majeurs. D'abord, le prix est très élevé. Ensuite, on a besoin d'une copie originale (parfois difficile à obtenir) pour produire le négatif. Le sous-titrage optique continuera d'être utilisé pour les versions originales de certaines productions exigeant de nombreuses copies. Les sous-titres des passages en sioux de *Dances With Wolves*, par exemple, ont été photographiés dans le négatif. Mais que faire si un ou deux exemplaires du film suffisent?



## Le sous-titrage des copies

Même si les Québécois ne sont pas de grands consommateurs de sous-titres, il existe un vaste marché nord-américain pour ce genre de traduction. À New York par exemple, sur environ 225 salles de cinéma, une cinquantaine, exploitées par autant de groupes ethniques, projettent des films dans une langue autre que l'anglais. Là-bas, pas question de doublage. Très souvent, il suffit d'une copie sous-titrée par production.

Deux procédés permettent de graver le lettrage directement sur la copie. Le brûlage chimique, qu'on appelle souvent «sous-titrage à la cire», est le plus ancien et le plus répandu, notamment en URSS, au Japon, en Corée du Sud et au Danemark. Un des centres les plus importants se trouve à Los Angeles, mais le plus fréquenté est celui de Filmtext, à La Haye. Si le système à la cire est économique, il comporte aussi quelques inconvénients. En 16

mm, on est réduit à un maximum de vingt-six caractères par ligne, et l'impression n'est pas toujours très nette. En 35 mm, c'est mieux: deux lignes de quarante caractères, mais la grosseur des lettres est fixe.

### Une première au Canada

Plusieurs distributeurs, las de devoir expédier à grands frais leurs copies aux Pays-Bas, ont récemment salué l'ouverture des installations montréalaises de Sono-optique (une division de Sono-lab, elle-même une division de Vidéo-tron). L'appareil que cette maison utilise, mis au point il y a environ 5 ans par Bjorn Selin, est construit par la société Filmteknik de Stockholm. Le quart de million de dollars qu'il faut déboursier pour cette invention suédoise comprend l'assemblage (Dieu merci).

Avant de se servir de cette machine (qui ne fonctionne qu'en 35 mm), il faut programmer le repérage des sous-titres. Puisque Sono-optique se sert d'un ordinateur IBM, l'adaptateur peut fournir sa traduction en Word Perfect directement sur disquette, ce qui évite bien des erreurs de frappe. Puis, on procède à la typographie informatisée. L'ordinateur, qui utilise un logiciel spécialement conçu pour le système Filmteknik, ne produit qu'un genre de lettrage mis au point pour donner l'impression la plus parfaite possible sur la pellicule. Le papier imprimé par laser est assemblé par Plaques d'imprimerie ART inc. en quatre groupes de quinze sous-titres, photographiés et réduits sur un négatif de 4 po sur 5 po, puis imprimés en relief inversé sur des plaques de magnésium. Ces épreuves métalliques, minutieusement vérifiées au microscope à Sono-optique (les techniciens doivent apprendre à lire à l'envers, comme les typographes), sont découpées en plaquettes individuelles, une pour chaque sous-titre.

C'est à ce moment que le Filmteknik entre en action. Il faut d'abord préciser que ce système est incompatible avec les copies cirées (la grande majorité). En effet, les laboratoires appliquent une cire spéciale, protection salutaire compte tenu du traitement inRigé dans les cinémas (usure des copies). Le Filmteknik a donc



Photo: Matthieu Poy-Décarie

Serge Langlois tient une minuscule plaquette du système Filmteknik. Le bon sens à la suédoise.

besoin d'une copie «Rambant neuve». On commence par appliquer sur l'émulsion une couche de 0,02 mm de paraffine et de cire. Puis, les plaquettes de lettrage en relief défilent une à une et sont appliquées sur la cire, qui est ainsi «chassée». Ce petit «massage suédois» laisse l'émulsion à découvert sur toute la surface du lettrage. Le Filmteknik détermine la pression exacte à exercer sur chaque plaquette, en tenant compte du nombre de lignes et de lettres, et même de la marque de pellicule utilisée (les fabricants ayant chacun leurs normes quant à l'épaisseur de l'émulsion).

Étape suivante : on trempe le film dans une solution d'hypochlorite de sodium. Ce produit (à côté duquel la térébenthine est une boisson douce et rafraîchissante\*) fait fondre l'émulsion non cirée, ne laissant que la base transparente là où les lettres apparaissent. Il est donc très important que l'application de la paraffine soit parfaite, car tout espace mal recouvert en dehors du lettrage sera lui aussi brûlé (cela pourrait être causé par une simple poussière sur le rouleau d'application). Une fois la paraffine

protectrice retirée au varsol, on obtient une copie sous-titrée qu'il ne reste plus qu'à... (eh oui!) re-cirer pour la distribution.

### À vos marques...

Serge Langlois, le grand manitou de Sono-optique, est très satisfait du système, malgré quelques problèmes de démarrage. En effet, après quelques semaines d'exploitation au début de 1990, une panne a contraint Sono-optique à suspendre ses activités de sous-titrage. «Ce n'est pas l'appareil lui-même qui nous a causé des problèmes, ce sont les installations périphériques.» Ce qui s'est passé? Les joints n'ont pas résisté à l'hypochlorite de sodium (ne l'employez jamais pour déboucher votre évier). Toute la plomberie a dû être refaite, et plus d'une fois semble-t-il. Serge Langlois est par ailleurs ravi d'annoncer que le Filmteknik sera pleinement en service dès le mois de juin.

\* Santé et Bien-être social Canada nous oblige à vous révéler que l'hypochlorite de sodium n'est en fait que de l'eau de javel bien ordinaire. À vous de choisir ce que vous préférez boire.



## De la science-fiction

Il existe une autre façon de graver les sous-titres, et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est révolutionnaire. Employée en exclusivité par la société LVT (Laser vidéo titres) de Paris, cette technique se compare avantageusement au procédé chimique. En 35 mm comme en 16 mm, trente-cinq caractères peuvent se côtoyer sur chacune des deux lignes, et les résultats sont excellents. En outre, le système accepte les copies déjà cirées pour la distribution en salle.

Mais comment diable cela fonctionne-t-il? Un rayon laser d'une chaleur intense, bougeant à une vitesse incroyable, cisèle les lettres une à une dans l'émulsion, image par image. Le procédé s'inspire sans doute de cette scène de *Goldfinger* dans laquelle le célèbre James Bond, ficelé à une table, risque l'émasculatation par

un rayon diabolique. La chaleur du laser est telle qu'il se produit un léger rétrécissement de l'émulsion autour de chaque caractère. Résultat : un ombrage qui détache le lettrage du fond, facilitant la lecture. On peut également modifier la grosseur des lettres. Pour couronner le tout, LVT permet à certains clients éloignés d'expédier leur texte directement par modem. Cela évite bien des coquilles.

Selon Robert Gray, qui fait affaire régulièrement avec LVT, les délais sont un peu plus longs qu'avec la cire, mais s'expliquent par une grande minutie dans le travail. Le repérage (LVT exige de le faire elle-même) prend trois jours à lui seul, et le reste des travaux techniques, environ deux semaines. Transport inclus, il faut donc compter trois semaines.



## Le meilleur de deux mondes

En observant le développement fabuleux des technologies électroniques et numériques, l'idée est venue à certains de combiner la simplicité de la vidéo à la beauté de la pellicule cinématographique (qui n'est pas près de disparaître, quoi qu'on en dise). Le sous-titrage dit «électronique» répond à une question très simple : ne pourrait-on pas projeter les sous-titres en dessous de l'image, sur un autre écran, et à partir d'une autre source que la copie elle-même (un projecteur vidéo, par exemple)? Bien sûr. En utilisant soit un écran à diodes électroluminescentes (qui donne un lettrage rouge sur fond noir), soit un projecteur vidéo avec une toile ordinaire, on peut produire des sous-titres complètement détachés de l'image et plus faciles à lire. Mais la façon de synchroniser ces sous-titres avec le film variera considérablement d'un système à l'autre.

Avec la méthode française Dune, utilisée au dernier Festival des films et vidéos de femmes, on installe un compteur d'images dans chaque projecteur pour calculer l'entrée et la sortie des sous-titres.

Le système italien Softtiter, conçu et exploité par le Florentin Fabrizio Fiumi, a fait ses débuts à Montréal au Festival des films du monde de 1990. Il fonctionne grâce à de petites pastilles collées sur la pellicule, que détecte un appareil à rayons infrarouges intégré au projecteur. «Ce genre de sous-titrage a été fort apprécié des festivaliers», de commenter Richard Gay, responsable des communications pour le FFM, qui souligne le côté pratique d'un tel procédé: «C'est formidable de pouvoir ajouter des sous-titres français à une copie déjà sous-titrée en anglais.» On sait qu'en Europe, les films sont souvent sous-titrés dans deux langues. Tout en privilégiant cette méthode électronique qui «permet d'éviter le massacre des copies et de préserver la qualité intrinsèque de l'image», Richard Gay souligne «d'aspect très coûteux» du système, que le FFM utilisera fort probablement à nouveau cet été. Tenter d'imaginer plus simple encore? C'est déjà fait, et par des gens de chez nous en plus.



## Le système Cinétexte

C'est à Morris Jaslowitz, directeur de projet en recherche et développement de l'ONF, que nous devons la première version de Cinétexte. Il s'agissait en fait d'un programme informatique, faisant appel à la technologie d'IBM, qui synchronisait les sous-titres à un code chrono. On entend par là un signal enregistré sur les bandes vidéo professionnelles qui permet de compter et d'identifier sans erreur possible chaque image. C'est littéralement un chronomètre, ayant pour unités les heures, les minutes, les secondes et les images. Mais si les projecteurs de l'ONF ont tous accès au code chrono, les cinémas ordinaires, eux, doivent se contenter de projecteurs... ordinaires. Le premier-né des systèmes de sous-titrage électronique canadiens exigeait donc une interface projecteur-sous-titres qui rendait l'utilisation de Cinétexte fort coûteuse et compliquée. Qu'à cela ne tienne, l'ONF était déterminé à commercialiser son procédé.

C'est alors qu'est venue aux responsables l'idée audacieuse de modifier le Cinétexte pour qu'il synchronise les sous-titres à partir du son. Dans le cadre de sa démarche, l'ONF est entré en contact avec Pierre de Lanauze, un des pionniers de l'industrie du doublage au Québec, et concepteur d'un ingénieux système de doublage sur vidéocassette. Impressionnés par cette invention, les gens de l'ONF voyaient leur futur Cinétexte comme un système connexe. Del Synchro, l'entreprise de Pierre de Lanauze, semblait toute désignée pour distribuer le Cinétexte en échange d'une commission. De fait, elle en détient les droits exclusifs pour le Québec. Pierre de Lanauze en est également le distributeur autorisé mais non exclusif dans le monde entier.

Au printemps de l'année 1990, l'équipe de l'ONF, dirigée par Eddy Zwaneveld et Marcel Carrière, avait terminé la deuxième

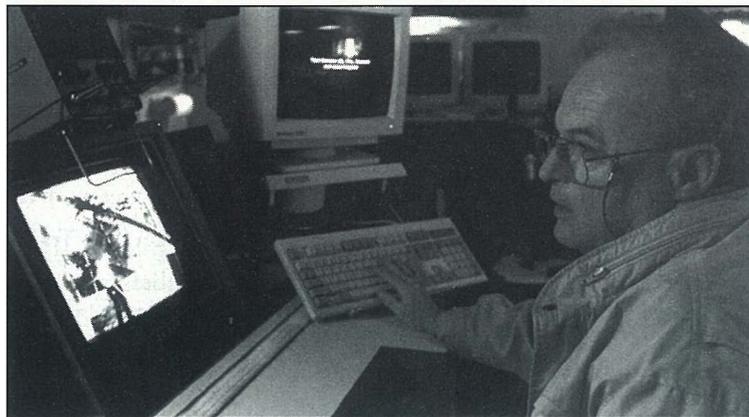


Photo : Matthieu Roy-Décarie

*Dans son repaire de l'Île Bizard, Pierre de Lanauze programme le Cinétexte, une petite merveille.*

version du Cinétexte, de concert avec les ingénieurs de la Speech Technology de Vancouver. Cependant, le système avait des ratés lors des essais. C'est Pierre de Lanauze, dans son atelier de l'Île Bizard, qui réussit à trouver le chaînon manquant : une carte de traitement du son qui, intégrée à l'ordinateur, allait devenir le lien entre la bande sonore du film et le logiciel de l'ONE

**ROSE-MARIE LAVOIE.** B.A., B. TRAD., LL.B.  
AVOCATE  
TRADUCTION JURIDIQUE

253, RUE CHURCHILL  
GREENFIELD PARK, QUÉ.  
J4V 2M6  
TÉL. : (514) 466-1188  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 466-8858

Il est stupéfiant de constater que le petit IBM reconnaît la bande sonore du film. Peu importe qu'on arrête la projection, qu'on recule ou qu'on saute un passage, il rétablit la synchro en moins de trois secondes. Mais comment diable lui faire suivre un texte? Combien de langues faut-il donc lui enseigner? C'est beaucoup plus simple. L'ordinateur, un AT-286, comporte deux cartes spéciales : la première, fabriquée par Spectrum, numérise le son. La seconde, mise au point par Del Synchro, traite le signal sonore reçu par le projecteur. Comme le Cinétexte fonctionne avec n'importe quelle source de son, on peut sous-titrer à partir d'une vidéocassette (pas besoin d'une copie du film avant la projection en salle).

Tout d'abord, l'ordinateur enregistre la bande sonore en la numérisant et en mémorise un échantillon par seconde. On arrive à faire tenir tout un film sur une seule petite disquette. Ensuite, on intègre le texte de l'adaptateur et on programme le repérage exactement comme avec les autres procédés. L'ordinateur sait maintenant, par exemple, que le septième sous-titre doit apparaître trente-trois secondes après le début de la première bobine. Il suffit donc de l'apporter au cinéma et de le raccorder à la sortie son de n'importe quel projecteur (16 mm, 35 mm, vidéo ou même super 8).

Lorsque la représentation débute, l'arrivée du son active le système qui, toutes les secondes, compare le son du film à la bande sonore qu'il a en mémoire. Que le projecteur aille trop vite ou que la copie ait été amputée de quelques images, par exemple, le Cinétexte s'en apercevra immédiatement et réglera au fur et à mesure le

déroulement des sous-titres. Ces derniers sont projetés par vidéo sous l'écran principal, sur une toile de même largeur que l'image, et assez haute pour les deux lignes de sous-titrage. Le lettrage blanc sur fond noir est beaucoup plus lisible que sur une copie, surtout dans le cas d'images comportant beaucoup de blanc.

#### Amortissement et libre-service?

Autre avantage de ce système: la possibilité d'organiser plusieurs projections avec la même copie, en changeant la langue des sous-titres par une simple alternance de disquette. De plus, lorsque le système est installé dans une salle, il peut servir à n'importe quel film programmé ou même à tout document doté d'une bande sonore. «On s'en est servi pour sur-titrer *Le Fantôme de l'opéra* lors de sa présentation à la Place des Arts et au Grand Théâtre de Québec», explique Pierre de Lanauze. Certains cinémas où passent des versions sous-titrées ainsi que les festivals, s'ils s'équipaient du Cinétexte, pourraient éventuellement se charger eux-mêmes de la programmation. En effet, le logiciel sera bientôt mis sur le marché par Del Synchro, au prix de 7 000 \$ (il ne reste qu'à «pondre» le guide d'utilisation).

Ce système serait aussi un parfait complément au sous-titrage télévisé pour les malentendants. La diffusion des sous-titres «en direct» à partir de n'importe quelle bande vidéo pourrait représenter une économie de 3 000 \$ à 5 000 \$ par jour, selon Pierre de Lanauze.

Bon! J'espère que les cinéphiles avides de connaissances que vous êtes sont maintenant bien renseignés. Mais faites-vous plaisir : la prochaine fois que vous verrez un film sous-titré, de grâce, oubliez tout ce que vous venez de lire. Bon cinéma! •

## Parlons d'argent

COMBIEN coûte le sous-titrage d'un film? Chaque maison fonctionne selon un système de tarification qui lui est propre. En outre, si les prix ne comprennent ni le repérage, ni la traduction, ils tiennent compte de facteurs assez différents selon la technique et... la région du globe.

Voici une moyenne pour un long métrage comportant 600 sous-titres.

Système	Délais (1)	Endroit	Transport + 1 <sup>re</sup> copie	2 <sup>e</sup> copie et +
CIRE (Filmtext)	14 jours	Pays-Bas	800\$	3 328 \$
CIRE (Sono-optique)	14 jours	Canada	s.o.	Z 670 \$
LASER (LVI) (2)	21 jours	France	800 \$	3733 \$
ÉLECTRONIQUE (3) (Cinétexte)	3 jours	Canada	s.o.	Z 550 \$
OPTIQUE (négatif) (4) (banc optique)	21 jours	Canada	s.o.	24 620 \$
OPTIQUE (négatif) (au laboratoire)	21 jours	Canada	s.o.	20820\$

1. Transport aller/retour inclus, le cas échéant.  
 2. Repérage (991\$) inclus dans le montant de la première copie et déduit de la facture du traducteur.  
 3. Programmation, location du projecteur vidéo et transport inclus dans le prix de la première copie.  
 4. Le négatif sous-titré est un massacre pour le portefeuille si on n'a qu'une ou deux copies à faire, mais devient avantageux si on commande plus de neuf copies.



dactylographe rapide MR inc.

7305, AVENUE FIELDING  
 MONTRÉAL (QUÉBEC) H4V 1R7  
 TÉLÉPHONE : 482-6751

◦ AES 7300 1 7200

◦ Transcription ◦

◦ MICOM 3004 1 2001

◦ Impression au laser ◦

◦ WordPerfect (modem)

◦ Télécopieur : 482-7572 ◦



# Faire reculer les frontières... au prix de sa chemise?



**Avec la disparition, à Radio-Québec, de Ciné-répertoire, c'est sous des cieux peu cléments que se joue l'avenir commercial du sous-titrage sur nos écrans, petits et grands**

par Véronique Décarie

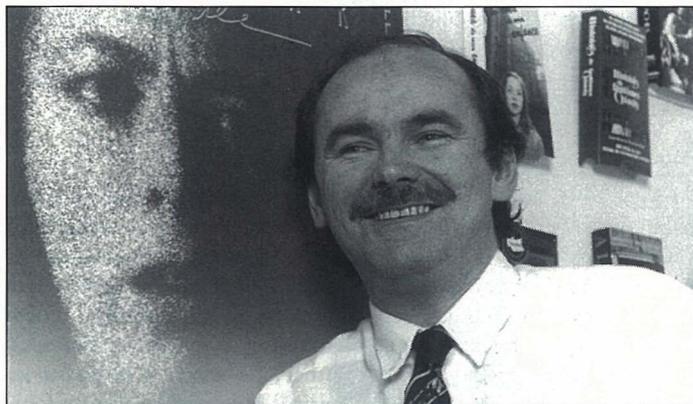
PETIT SAMEDI soir pépère devant la télé, histoire d'amortir les causeuses de cuir du boudoir. C'est l'embaras du choix : Canadiens et Nordiques disputent les cotes d'écoute aux *Indiana Jones*, *Camille Claudel* et... *El Kalaa* (La Citadelle). Humm, du déjà vu et revu, sauf cette production algérienne sous-titrée que présente un de nos réseaux d'État. Encore une fable ésotérique aux denses relents d'intellectualisme? Peut-être pas. De fait, les curieux découvriront un spectacle aussi simple que réussi, acclamé par le public de son pays d'origine (et qui le serait tout autant s'il avait vu le jour à Hollywood). Comble du bonheur: des sous-titres d'un écarlate à vous crever les yeux. Séduits, nos nouveaux adeptes du répertoire étranger se mettront sans doute à l'affût d'autres bijoux de la collection, tant au cinéma que dans leur salon.

## Une dynamique trompeuse

Est-ce surestimer le poids de la télévision d'État que d'en faire le moteur même du cycle commercial «sous-titrique»? Dans l'esprit de tout cinéphile qui se respecte, le grand écran, miroir d'une âme aussi sublime qu'universelle, règne en industrie indépendante sur le secteur culturel. On s'explique donc bien mal l'absence tenace de sous-titres dans nos salles, sinon par l'influence hypothétique d'une poignée de détracteurs régnant eux-mêmes sur les gros sous. Mais dans un marché aussi exigü que le Québec, c'est en seigneur quasi fantoche que brille le cinéma, plus ou moins secrètement asservi qu'il est à la télévision. Point de salut sans ce débouché final, nous explique Louis Dussault, directeur des Films du Crépuscule (la seule entreprise québécoise spécialisée dans la distribution des films d'auteurs et du grand répertoire international). Or, depuis que nos réseaux d'État ont mis à mort leurs grilles consacrées à ce créneau, la promotion des œuvres sous-titrées prend des allures suicidaires. Pourquoi donc? Rien de mieux qu'un scénario pour y voir plus clair.

## Silence, on tourne!

Scène 1 : Festival des films de Berlin. Gros plan sur le distributeur qui assiste, extasié, à la projection d'un nouveau chef-d'œuvre. Scène 2 : Achat. Notre héros se départit sans l'ombre d'une crainte des 8 000\$ exigés et, sitôt rentré au bercail, lance au Parisien cette merveille du septième art. Scène 3 : Victoire! Les 30 000 entrées en quelque dix semaines (pendant que piétine la version doublée de *Rain Man*) en font le plus grand succès d'un film arabe depuis *Chronique des années de braise* (Palme d'or au Festival de Cannes de 1975). Médusé, le siège social de Famous Players à Toronto croit à une erreur de calcul. Scène 4 : Maigres profits. Malgré la ferveur du public, il ne restera, une fois déduits les frais de publicité et de location de la salle, que 5 000\$. Le dis-



Louis Dussault

tributeur n'a même pas récupéré son prix d'achat. Scène 5 : Sauvé par la cloche! Radio-Québec, attirée par les prouesses de l'œuvre, décide d'en faire l'acquisition (à une quinzaine de milliers de dollars). Scène 6 : Obsèques de *Ciné-répertoire*. Quarante films par année en moins! Notre héros s'éloigne au son d'un requiem, torse nu (y perdra-t-il sa chemise?).

## Tout est relatif...

À moins d'une volte-face des télévisions d'État, le Québec verra entièrement privé de sous-titres dès l'an prochain (exception faite du Festival des films du monde). Mais pourquoi s'acharner à poursuivre une aventure dont le potentiel commercial semble tenir du mirage? À quoi bon diffuser des productions qui (cotes d'écoute obligent) échouent à faire affluer dans les coffres des sociétés d'État des recettes publicitaires suffisantes? Selon Louis Dussault, c'est la notion même de rentabilité qu'il importe de remettre en cause. Soit, les films sous-titrés entrent rarement dans la catégorie «grand public» habituelle. Mais s'ils rapportent moins, n'oublions pas qu'ils coûtent également dix fois moins cher qu'une mégaproduction comme *Cyrano*, pour le panache duquel Radio-Canada n'hésite pas à engouffrer 150 000\$! Or, avec la concurrence que se livrent tant de chaînes, on assiste à une segmentation de l'audience télévisuelle. Plus question de rafler le million de spectateurs pour un film diffusé aux heures de forte écoute, surtout après des mois de surmédiation en salle et dans les vidéoclubs. Louis Dussault évoque notamment l'échec imprévu du *Baiser de la femme araignée* à Radio-Canada.

## Finesse et souplesse: le tour est joué!

«D'autre part, s'il n'existe d'emblée aucun marché pour mes films, explique le directeur des Films du Crépuscule, le défi consiste précisément à créer un public chaque fois taillé sur mesure. Depuis 15 ans que j'abats les frontières de l'inintéressé, j'ai compris que ce défi rejoint celui de l'éducation dans son sens le plus vaste, et qu'il existe une notion culturelle de rentabilité.»

Pareille démarche, qui s'inspire de la qualité intrinsèque du produit plutôt que des tendances du marché, contraint évidemment à une stratégie de mise en marché tout en souplesse. Par exemple, quoi de mieux, pour assurer la promotion d'un film arabe, que de rallier les membres de notre propre communauté arabe? Toutes nos minorités culturelles exploitent leur propre journal, ou diffusent leurs propres émissions de radio ou de télévision. Or, dans bien des cas, on ne se donne même pas la peine de solliciter l'appui du groupe visé pour qu'il «répande la bonne nouvelle» dans ses médias. Il s'agit pourtant d'une forme de publicité peu coûteuse (elle pourrait se faire par téléphone) et absolument essentielle. Ensuite, le ciblage promotionnel oublie trop souvent les groupes d'intérêt particuliers. Ainsi, dans le cas de *La Citadelle*, il y avait tout lieu de s'adresser aux femmes. C'est par segments bien ciblés que le public «adhère à la cause», et grâce à l'interaction cinéma-télévision, laquelle permet de «fidéliser les convertis».

### Analyser pour goûter

Mais au-delà des embûches strictement promotionnelles, le distributeur se heurte à l'ignorance. Non pas à l'analphabétisme ou à l'étroitesse d'esprit, mais à une simple méconnaissance de l'univers en cause. La structure narrative ou les références culturelles d'un film, si elles sont étrangères au spectateur, exigent un effort d'analyse auquel pourraient (et **devraient**) contribuer nos critiques de cinéma. Il n'est pas suffisant de résumer une œuvre et de porter un jugement. Par exemple, si le scénario bouleverse la chronologie «normale», le public mérite qu'on lui explique en quoi consiste **l'ellipse** et comment elle permet de présenter, en deux heures à peine, cinquante ans de la vie des protagonistes. Bref, il faut **déco-****der** l'œuvre. Ce genre d'information cruciale, une fois assimilée, aurait souvent raison des réticences initiales. Mais encore faudrait-il, déplore Louis Dussault, que nos critiques, généralement «sous-titrophiles», accordent au domaine l'attention nécessaire. «L'été dernier, le film péruvien *Tombés du ciel* (pourtant Grand prix des Amériques) a souffert d'un tel manque d'appui dans les journaux qu'il s'est littéralement écrasé après le Festival.»

### Faites vos jeux...

Si le consensus semble faire défaut au secteur culturel dans son ensemble, une solide détermination se manifeste au sein de la Fédération des distributeurs et exportateurs de films du Québec. Cet organisme, regroupant les principaux intervenants du

domaine, rencontré, en avril, un groupe de télédiffuseurs dans l'espoir de donner aux récentes décisions administratives une tournure plus favorable.

Advenant un retour de la télévision d'État à son mandat (plus éducatif que purement commercial), le Québec pourrait envisager avec optimisme l'avenir du sous-titrage, non seulement en matière de distribution, mais aussi (qui sait?) du côté de nos adaptateurs. «En effet, nous raconte Louis Dussault, quand j'achète un film étranger, je commande au producteur une copie déjà sous-titrée en français.» L'absence chez nous d'installations d'impression aurait contraint jusqu'à maintenant les distributeurs à envoyer dans des laboratoires européens la traduction faite à Montréal (ou nos adaptateurs à se déplacer). Avec l'ouverture de Sono-optique, peut-être y aurait-il moyen d'acheter aux quatre coins du globe des versions originales, puis de confier toutes les étapes du sous-titrage à nos propres spécialistes.

Outre l'aptitude à assurer la qualité des traductions (qui laisse parfois à désirer, surtout lorsqu'elle provient de pays non francophones), c'est un atout «réglementaire» que nous pourrions alors revendiquer. On sait en effet qu'en vertu des règles du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), même la télévision payante (où les sous-titres brillent par leur absence totale) doit consacrer la moitié de son temps d'antenne à des productions considérées comme «canadiennes». Or, tout long métrage doublé chez nous affiche automatiquement 50 % de contenu canadien. Qui sait si, en appliquant aux sous-titres des principes semblables, on ne les doterait pas d'attraits commerciaux inédits? À défaut de s'imposer d'emblée comme gages de rentabilité, les productions sous-titrées s'assureraient d'une position solide compte tenu des conditions d'admissibilité à la diffusion de films américains. Comme le laisse entendre Louis Dussault, ce serait peut-être le meilleur moyen de prouver l'intérêt de la population pour le cinéma d'auteur et d'ailleurs, même si le secteur privé se lançait avec scepticisme dans l'aventure.

Au programme pour l'avenir? Comédie de mœurs absurde si des motifs administratifs l'emportent sur le débat culturel; film d'aventures si les cinéphiles font valoir leur point de vue auprès des responsables; documentaire mordant, quoi qu'il advienne . . .

## Nous sous-titrons, vous sous-estimez, ils sous-consomment

*Roland Smith n'y perd pas son latin*

par **Geneviève Raymond**

L'ANCIEN propriétaire du cinéma Outremont, Roland Smith, inaugurerait en octobre dernier le Quartier latin, sis rue Sainte-Catherine. Il donnait à ce cinéma une vocation bien particulière puisqu'on ne pouvait y voir que des films en langue française ou des films sous-titrés: primeurs, rétrospectives d'auteurs et classiques américains des années 40 et 50. Moins de quatre mois plus tard, l'entreprise échouait, faute de clientèle. Comment expliquer ce dénouement?

Si la programmation y entre pour une part - souvent trop d'avant-garde, elle a pu en effaroucher certains, admet Smith-,

la publicité et la critique n'y sont pas non plus étrangères. Du temps de l'Outremont, la revue que Smith publiait lui permettait d'entretenir un contact direct avec sa clientèle et lui assurait une certaine autonomie vis-à-vis des médias, ce qui n'était pas le cas cette fois-ci. De plus, selon lui, la critique ne s'intéresse qu'à ce qui marche déjà et néglige le reste. Ainsi, les quelques petits coups de pouce dont le Quartier latin aurait eu besoin pour connaître un destin différent ne sont jamais venus.

Toutefois, **Smith** demeure persuadé qu'il existe une demande pour les films sous-titrés. À preuve, le Festival des films du monde, où près de la moitié des films sont présentés avec sous-titres. ce à quoi nul ne trouve à redire. Or, là comme ailleurs, les médias jouent un rôle déterminant: il **suffit** que la critique encense une œuvre pour que les billets se vendent comme des

Geneviève Raymond est traductrice chez Cartier et Ldarge.

# Au Festival des films du monde

## Des sous-titres, oui, mais en quelle langue?

**Les grands festivals de cinéma présentent leurs films dans la langue du public hôte. Pourquoi celui de Montréal fait-il exception?**

par Michèle Cossette

**N**É EN 1977 avec une centaine de films présentés dans deux salles, le Festival des films du monde est devenu, en une dizaine d'années à peine, un des fleurons de la vie culturelle montréalaise; l'an dernier, ses quelque 200 longs métrages (plus 150 courts métrages) occupaient 13 salles pendant 10 jours et attiraient 300 000 spectateurs.

Un succès fulgurant, que même ses fondateurs n'avaient pas prévu, et qui a mis en lumière la soif du public d'ici de voir un cinéma différent, sortant des canons de la production commerciale; pour tout cinéophile, une occasion unique de voir des films des quatre coins du monde et, surtout, de les voir en langue originale, sous-titrés.

Sous-titrés, oui, mais en quelle langue? Et c'est là l'ombre au tableau de cette belle réussite, que critiques comme public n'ont pas manqué de souligner à gros traits, ces dernières années surtout: la prédominance de l'anglais, dans un festival qui a pourtant lieu en contrée francophone.

### Bilan

Des chiffres? Au dernier Festival, la **moitié** (103 films, soit 49,5 %) des 208 longs métrages présentés ne pouvaient être vus qu'en anglais (langue originale ou sous-titres), alors que 72, ou 34,5%, ne pouvaient l'être qu'en français; 33 films, dont les 21 de la compétition officielle, étaient présentés dans les deux langues, ce qui représente 16 % du total.

À l'organisation du Festival, on a peu à dire sur la question.

Michèle Cossette est terminologue aux Services linguistiques de la Sun Life

petits pains chauds. Le battage publicitaire qui entoure un tel événement assure en grande partie son succès; tout est affaire de médias...

Pas seulement, précise Smith. En France, la situation est différente: les cinémas d'art et d'essai n'ont rien à envier aux cinémas populaires, et les sous-titres ne rebutent personne. Plus de 80 pour cent des Français ayant assisté aux projections de *Good-Fellas* ont vu ce film en version sous-titrée. C'est d'ailleurs là-bas que se fait le sous-titrage puisqu'ici les installations manquent'. Si le doublage l'emporte systématiquement sur le sous-titrage, affirme Smith, c'est d'abord et avant tout pour des motifs mercantiles. Tel cinéaste québécois refuse de voir un film étranger doublé, mais consent à faire doubler les siens, contraindre de se plier aux impératifs du marché international. Détail intéressant: les sous-titres d'un film ne sont jamais définitifs; ils sont à refaire périodiquement, la langue devant toujours refléter l'époque.

Pour renverser la vapeur au Québec, il suffirait, selon l'homme d'affaires, d'encourager la demande à l'aide de poli-

Richard Gay, critique de cinéma bien connu et vice-président aux Communications du FFM depuis février dernier, soutient que la situation s'améliore avec les années; mais il n'a aucun chiffre pour le démontrer: le FFM ne possède aucune donnée sur la langue des films qu'il présente. Il a toutefois aimablement fourni à *Circuit* les grilles horaires des derniers festivals, à partir desquelles ont été effectués les calculs ci-après.

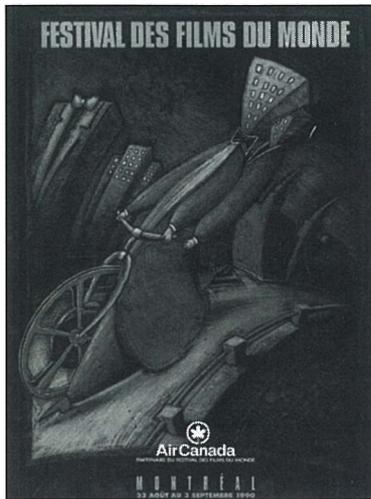
Qu'en est-il donc exactement? Les choses s'améliorent... oui et non. En compétition officielle, certainement. Alors qu'auparavant, une seule des deux ou trois représentations de chaque film bénéficiait d'une traduction simultanée (en principe, dans «l'autre langue officielle», en pratique, presque toujours en français), le Festival inaugurait l'an dernier un système de sous-titrage électronique permettant d'effectuer dans les deux langues toutes les projections ayant lieu à la salle Maisonneuve (ce qui inclut les films d'ouverture et de fermeture).

Bravo! Mais en dehors de la compétition, qui ne représente qu'une vingtaine de films sur plus de 200, rien n'a vraiment bougé depuis cinq ans... sauf en 1989, où le français a eu la portion plus congrue que jamais (voir notre tableau).



tiques culturelles: lois orientées en ce sens, prix du visa d'entrée inférieur pour les films sous-titrés, grilles horaires réservées aux versions originales par les télévisions d'État, etc. Après avoir travaillé pour Famous Players, Roland Smith conclut que la solution ne viendra certainement pas des grandes chaînes de cinéma. D'après lui, ces entreprises n'adaptent pas leur programmation au public québécois, dont elles semblent ignorer les attentes et les besoins particuliers. C'est pourquoi il est revenu à ses premiers amours en ouvrant le Quartier latin. S'il avoue lui-même s'être montré trop téméraire, il n'abandonne toutefois pas la partie. Il ouvrira une autre salle et y présentera, cette fois, des films «grand public», mais avec sous-titres s'il vous plaît! Prévoyant, il se tient à l'affût des nouvelles techniques de sous-titrage, dont il analyse le pour et le contre. Roland Smith n'a pas dit son dernier mot. •

1 Dès juin, Sono-optique de Montréal rouvrira son laboratoire. (NDLR)



Il est question, pour l'édition de 1991, d'installer le système de sous-titrage dans d'autres salles, probablement la salle Port-Royal, mais rien n'est encore certain; ce qui est sûr, par contre, c'est l'impossibilité, pour des raisons tant pratiques que financières, d'équiper de ce système toutes les salles où le FFM présente des films. Autrement dit, à moins que le Festival n'obtienne directement des producteurs et des distributeurs plus de copies sous-titrées en français, on ne peut s'attendre à une augmentation sensible de la place du français dans les prochaines années.

### Le charme trop discret de la diplomatie

La politique du FFM à l'égard des fournisseurs de films est claire : il demande une copie sous-titrée «en français de préférence ou en anglais». Pourquoi ne pas **exiger** le français? À la suite des doléances répétées du public lors du festival de 1989, Serge Losique, fondateur et président du Festival,

et son adjointe, Danièle Cauchard, s'en sont expliqués dans *La Presse*<sup>1</sup>. Selon eux, comme selon Jean Lefebvre, du Bureau des festivals de Téléfilm Canada, on ne peut exiger des producteurs une copie sous-titrée qu'ils n'ont presque aucune chance de vendre sur le marché québécois<sup>2</sup>.

Pour Francine Laurendeau, critique au *Devoir*, l'argument ne tient pas : le FFM se veut un festival majeur et ne se compare, quand il le fait, qu'aux plus grands; il doit donc se comporter comme tel. Renseignements pris, les films présentés à Cannes, Venise et Berlin le sont dans la langue du pays, sauf exception (auquel cas l'organisation se fait un devoir d'offrir la traduction simultanée); et s'il est vrai que les «films étrangers présentés à Cannes avec sous-titres français ont une chance de se retrouver ensuite dans une salle commerciale en France», comme l'expliquent les responsables du FFM, ce n'est pas le cas en Allemagne et en Italie, où le public des salles commerciales n'est pas plus adepte des sous-titres qu'au Québec.

D'ailleurs, Richard Gay n'invoque pas comme Serge Losique le coût du sous-titrage, mais bien la perception que l'on a encore du Canada à l'étranger; on n'est pas conscient partout que Montréal est une ville québécoise, française, et non une ville «canadienne», anglaise, au mieux bilingue. Que fait alors le Festival pour que cette perception se modifie? «Nous sensibilisons les producteurs, les distributeurs, les délégations étrangères.» Oui, mais comment? «Nous répétons...»

### Une solution «stratégique»?

Hélas, il semble ne pas y avoir pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, puisque depuis cinq ans, 99% des films provenant des États-Unis, de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Australie et de Nouvelle-Zélande sont présentés en version strictement unilingue anglaise, comme aussi la plupart des films tournés en anglais dans des pays non anglophones (Allemagne de l'Ouest, par exemple). Acceptable, à Montréal, en 1990?

Bien sûr que non. Personne, pourtant, n'a envie de partir en guerre **contre** le Festival. Cinéphiles et gens du milieu interrogés au cours de la préparation de cet article aiment le FFM, le fréquentent et l'appuient. Mais ils déplorent le malentendu qui semble s'être installé entre le Festival et son public. Trop souvent dans le passé, le Festival a répondu aux critiques par des arguments d'ordre pratique du type «Les francophones unilingues ont tout de même le choix entre plus de 100 films chaque année», alors que pour le public, y compris les personnes bilingues, c'est une question de principe. Le FFM se dit sensible au problème, mais n'a pas de dossier sur le sujet, ne peut fournir de chiffres, ne fait état d'aucune stratégie bien définie. Avec pour résultat que plusieurs voient dans les obstacles à la progression du français, sans doute bien réels, que constituent le coût du sous-titrage et la perception de Montréal à l'étranger, des excuses auxquelles il a recours pour justifier son apathie. Il n'en tient qu'aux responsables du festival de modifier cette image. En faisant leurs devoirs : en ayant un dossier qui donne l'heure juste, des chiffres et des données sur lesquels fonder une stratégie, qui permettent de cibler les efforts de persuasion et d'en mesurer les effets d'une année à l'autre.

Impossible, réalisme oblige, de réclamer que tous les films soient sous-titrés en français. Mais on peut souhaiter un festival où le français ait la première place, avec une organisation qui fasse totalement sien cet objectif. Pour pouvoir l'aimer, le fréquenter et l'appuyer sans réserve. •

<sup>1</sup> «Être cinéphile unilingue français et avoir l'embarras du choix», par Serge Losique et Danièle Cauchard, dans *La Presse*, 27 septembre 1989.  
<sup>2</sup> *Circuit* a déjà traité de la question (n°26, déc. 1989).

## La langue des films et du sous-titrage au FFM

Langue	Pourcentage de films				
	1986	1987	1988	1989	1990
Au moins une représentation en anglais*	65,0	67,0	69,5	73,0	65,5
Au moins une représentation en français**	57,5	48,0	51,5	44,0	5°,5
Représentations en anglais seulement	42,5	52,0	48,5	56,0	49,5
Représentations en français seulement	35,0	33,0	3°,5	27,0	34,5
Représentations en anglais et en français	22,5	15,0	21,0	17,0	16,0

\* «En anglais» signifie: en version originale anglaise ou avec sous-titres anglais ou avec traduction simultanée en anglais (y compris, par exemple, vo. en anglais avec sous-titres français).  
 \*\* «En français» signifie: en version originale française ou avec sous-titres français ou avec traduction simultanée en français (y compris, par exemple, vo. en français avec sous-titres anglais).

# Téléfilm Canada



... ou ce que Les Filles de Caleb et les Teenage Mutant Ninja Turtles ont en commun...

par Lucie Morin

QUELQUES poussières d'âmes glissent dans le pertuis de l'oubli. Une main tremblante esquisse un adieu. Fondu au blanc. Générique. Tandis que défilent dans le noir mille identités associées aux images évanouies, vous recomposez votre être à même les brins de réalité qui bruissent, de-ci de-là, entre fauteuils et voisins. Peut-être comptez-vous parmi ceux qui scrutent avidement le générique pour y cueillir quelque dernière parcelle d'imaginaire ou y dénicher le nom du perchiste qui a si savamment tendu... la perche. Mais si les derniers soupirs pelliculaires vous indiffèrent, vous aurez sans doute préféré cligner de l'oeil et engouffrer les dernières pépites de maïs soufflé. Vous aura alors échappé une information simple en soi, mais lourde de sens: «avec le concours de Téléfilm Canada». N'étaient ces six discrets petits mots, vous auriez peut-être passé la soirée devant un écran vide.

## Un partenaire privilégié

Aux yeux de l'industrie cinématographique canadienne, Téléfilm Canada est un partenaire privilégié dont l'intervention, souvent déterminante dans la carrière d'un film, est plutôt méconnue du public cinéophile. Société d'État constituée en 1967 et placée sous l'égide du ministère fédéral des Communications, Téléfilm Canada (auparavant la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne) a pour mandat de soutenir et de promouvoir l'industrie canadienne du cinéma, de la télévision et de la vidéo. Essentiellement organisme de financement, Téléfilm Canada concourt à la production, à la distribution et à la promotion de longs métrages et de séries télévisées qui affichent un fort contenu canadien sur le plan créatif, artistique et technique. Elle gère en outre les accords de coproduction passés entre le Canada et une vingtaine de pays, dont la Chine (on songera à *Bethune*), la France (la mini-série *La Révolution française*), l'Allemagne et le Royaume-Uni.

## Diffusion dans les deux langues

Articulant son activité sur une douzaine de fonds, Téléfilm Canada intervient dans toutes les étapes d'une création cinématographique : de la scénarisation à la projection dans les festivals. Deux de ces fonds alimentent le doublage et le sous-titrage : le Fonds d'achat et de sous-titrage de productions canadiennes et le Fonds d'aide au doublage et au sous-titrage. Le premier, qui relève du Bureau des festivals de Téléfilm Canada, intéresse les longs métrages canadiens inscrits ou susceptibles d'être inscrits en compétition ou dans une catégorie majeure d'un festival de films au Canada comme à l'étranger. Si le long métrage est produit avec le concours financier de Téléfilm Canada et que le distributeur souhaite le présenter dans le cadre d'un festival, le Bureau en achète des copies (pour projection seulement) et les fait sous-titrer dans

l'autre langue officielle et, au besoin, dans la langue du pays où le film sera présenté. Le Bureau dispose à cette fin d'un budget de 400 000 \$ par an. C'est ainsi qu'environ 20 productions canadiennes sont présentées chaque année à Cannes, à Berlin et à Montréal; *La Famille Plouffe*, *Le Déclin de l'empire américain*, *Jésus de Montréal* et *Pouvoir intime* ont été du nombre. Outre les festivals, principal outil de mise en marché, les rétrospectives, semaines de cinéma et projections spéciales à caractère promotionnel ouvrent d'autres débouchés à l'expression créatrice canadienne. Le Bureau des festivals coordonne ainsi près de 1 000 projections par année.

Le Fonds d'aide au doublage et au sous-titrage, dont le budget annuel est de 6,25 millions \$, devrait permettre d'élargir et de faciliter l'accès, au Canada, aux productions cinématographiques et télévisuelles canadiennes et étrangères, dans les deux langues officielles. Créé en 1986, ce fonds s'adresse principalement aux distributeurs canadiens et permet à quelque 120 films de tenir l'affiche chaque année. Toutes les productions canadiennes et les productions étrangères (parrainées par des maisons de distribution canadiennes) sont admissibles à ce fonds, et en bénéficient dans

## La paille et la poutre?

C'ÉTAIT en l'an de disgrâce 1989. Fustigé à grands coups de lettres ouvertes par un public francophone résolument «anti-aplaventrisme», Serge Losique, président du Festival des films du monde de Montréal, allait contre-attaquer de tout le poids d'une vérité navrante. «Pouvons-nous sérieusement envisager d'imposer les sous-titres français aux étrangers alors que nos productions du Canada anglais et subventionnées par Téléfilm Canada ne sont presque jamais sous-titrées en français?»

Malgré sa générosité, Téléfilm Canada n'avait en effet trouvé, jusqu'alors, aucun moyen d'assurer le sous-titrage systématique des films canadiens présentés au FFM dans quelque catégorie que ce soit. Il érair donc pour le moins gênant de réprimander voisins du Sud et sujets de Sa Majesté sans pouvoir donner l'exemple.

Outre les fonds dont peuvent bénéficier producteurs et distributeurs, Téléfilm Canada offre aussi aux festivals eux-mêmes des possibilités de financement intéressantes. Est-ce en réponse au tollé de 1989 que l'organisme fédéral resserrait, l'an dernier, ses critères d'attribution des deniers? «Ainsi, pour être admissible à une subvention, le festival doit présenter les longs métrages canadiens dont la production a été financée par Téléfilm Canada avec sous-titres dans l'autre langue officielle.» Panacée? Non. Percée? Espérons.

Véronique Décade

Lucie Morin est traductrice: à Bell Canada.

une proportion de 70 % et de 30 % respectivement. Téléfilm Canada assume la totalité des frais de doublage (surtout) et de sous-titrage, qu'il récupère à même les recettes que le distributeur tire de la vente du produit final aux exploitants de salles commerciales, aux télédiffuseurs et au marché de la vidéo. Le pourcentage de récupération est de 30 % dans le cas des productions canadiennes et de 50 % dans celui des productions étrangères.

La stratégie de marketing du distributeur et les préférences du marché détermineront si une production doit être doublée ou

sous-titrée, ou les deux à la fois. Ainsi, un *Jésus de Montréal* sous-titré a trouvé preneur aux États-Unis, tandis que la version doublée a abouti dans le marché canadien-anglais. Chez nous, les on ne peut plus et par trop populaires *Teenage Mutant Ninja Turtles* ont crevé nos écrans avec des voix d'ici. Parfois aussi, la décision est dictée par le film même: *Ding et Dong*, notre duo d'idiots à l'idiome intraduisible, conservera son timbre original, laissant un public perplexe saisir des yeux la réalité décousue qui échappe... à ses oreilles. •



## À la recherche du son perdu

**Pourquoi aime-t-on les sous-titres? Voyons ce qu'en pensent Francine Laurendeau, du Devoir et René Homier-Roy, de La Bande des Six**

par Jean Hudon

DEPUIS la sortie, en 1927, du célèbre *The Jazz Singer*, plus besoin de lire les dialogues au cinéma: il suffit de les écouter. Avec l'avènement du doublage, cette possibilité s'étend même aux films tournés en langue étrangère. Voir un film sous-titré est donc en principe une question de choix... Mais pourquoi choisir la mer la plus houleuse?

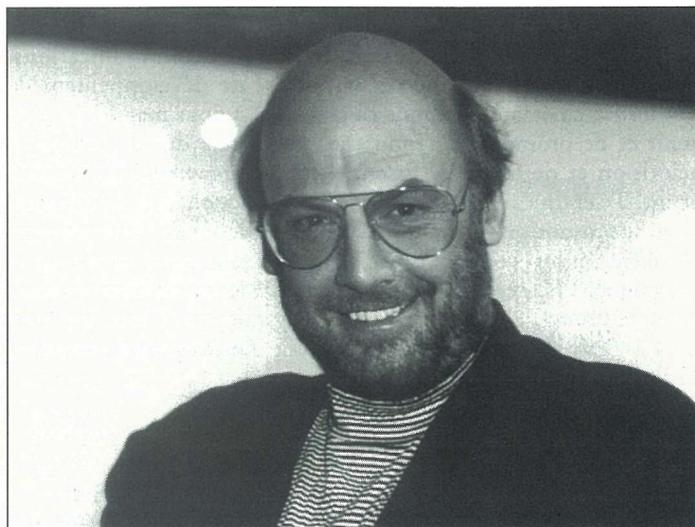
### Un travail de galérien?

Il faut bien reconnaître que les sous-titres demandent un effort certain au spectateur: passer sans cesse de l'action (l'image) à l'explication (le sous-titre); amalgamer deux moyens d'expression apparemment difficiles à concilier: la littérature et le cinéma. «Le cinéma est un art essentiellement populaire qui exige peu de nous, soutient René Homier-Roy. La plupart des gens considèrent le cinéma comme un divertissement ne méritant pas cette qualité d'effort. On s'attend, en allant voir un film, à plus de facilité qu'en lisant un roman ou un essai.» Point de vue partagé par Francine Laurendeau, quand elle constate «qu'il y a des gens pour qui la distraction ne passe pas par la lecture».

Pour René Homier-Roy, c'est grâce à leur tradition littéraire-en témoigne le succès d'*Apostrophes* - que les Français acceptent les sous-titres. «L'aversion culturelle» des Québécois pour les films sous-titrés viendrait-elle alors du fait qu'ils lisent peu? C'est une explication à peine plus attrayante que celle voulant que nous soyons peu ouverts aux autres cultures (toujours notre vieux fond de «xénophobie,») et ne puissions pas souffrir d'autres langues que le français (et, en forçant, l'anglais). Quoi qu'il en soit, force nous est de constater qu'il n'y a pas ici d'habitude culturelle des films sous-titrés. Et les amateurs de cinéma à qui nous avons posé la question ont quasi unanimement exprimé leur dégoût de la lecture au cinéma.

Jean Hudon est ingénieur et «imminent estécois».

Il est vrai qu'à une certaine époque, les sous-titres étaient particulièrement copieux. Le spectateur arrivait à peine à tout lire avant qu'ils ne disparaissent et que ne leur succède la suite du déluge textuel. Aujourd'hui, on s'entend pour dire que le sous-titre doit aller



René Homier-Roy

à l'essentiel en concentrant sur les subtilités importantes; les banalités ou les évidences n'ont pas besoin d'être rendues. «Les sous-titres ne peuvent pas tout traduire, dit Francine Laurendeau. Et puis après... Ça nous laisse le temps de regarder l'image.»

### Où le galérien reçoit sa récompense

Alors, pourquoi ramer si fort, demande-t-on au galérien, puisque les sous-titres ne restituent même pas la totalité des dialogues? Pourquoi ne pas voguer sur les flots calmes d'une version bien doublée? «Les sous-titres sont un pis-aller, un moindre mal,

nous répond Francine Laurendeau, mais le mal du doublage est encore pire. Je souffre toujours devant un film doublé.» René Homier-Roy abonde dans le même sens: «Quand on double, tous les mots y sont mais on perd l'âme. On a parfois des doublages consternants qui assassinent complètement l'ambiance d'une production. Et l'ambiance est aussi importante que l'image ou le jeu des comédiens.» «Je serai toujours frustré en regardant une version doublée», ajoute-t-il avec cette outrance qu'on lui connaît bien. Il avoue en revanche qu'une version sous-titrée peut aussi être source de frustration. Exemple: lors d'une représentation d'un film en espagnol, il envoyait Chantal Jolis de se bideronner — elle qui comprend l'espagnol — alors que le libellé des sous-titres n'amenait chez lui qu'un sourire.

Les sous-titres ne constituent pas une fin mais un moyen. Le galérien ne se fait pas le défenseur du sous-titrage, mais de la version originale. Il navigue à la recherche du son perdu au doublage : la vraie voix des acteurs et l'ambiance sonore inventée par le réalisateur. Comme le résume si bien Francine Laurendeau, «c'est toute la différence au monde».



Francine Laurendeau

Et la galère, ça permet de voir du pays : la version originale «c'est aussi une façon de rencontrer une autre culture, car cette autre culture passe aussi par la musique de sa langue» affirme Francine Laurendeau qui s'émerveille: «Quand je vois un film italien sous-titré en français, j'ai l'impression de comprendre l'italien»). Peut-on rêver meilleure façon de se baigner entièrement dans cette «expérience sensorielle qu'est le film», pour reprendre l'expression de René Homier-Roy, tout en ayant accès à un environnement culturel différent?

## Où le galérien rêve de recruter d'autres rameurs

Les films sous-titrés semblent actuellement échapper — ô désespoir! — au «syndrome de la saucisse Hygrade». Il faut donc briser le cercle vicieux en créant d'abord l'habitude chez le spectateur. L'offre devrait suivre la demande.

Le galérien se surprend à imaginer une campagne de recrutement à la télé: «Si les "vues" vous intéressent!» Campagne ne visant pas la conscription mais l'invitation au voyage, l'ouverture sur le monde. Et la télévision, avec son pouvoir d'attraction, ne serait-elle pas le moyen idéal pour susciter ce goût du voyage chez le grand public?

«Il faut faire une éducation à l'école, à la télé pour aller chercher d'autres que les "happy few" qui ne jurent que par les sous-titres. Il me semble que nos télé d'État ont un rôle à jouer, une mission à accomplir en éducation. Ce n'est pas pour des raisons techniques que nos télé ne diffusent pas de versions originales sous-titrées, c'est parce qu'elles ne font pas leur travail. La télé recule au lieu d'avancer, et ça fait aussi reculer les distributeurs qui disent avoir besoin de la télé pour amortir leurs achats. S'ils n'achètent pas de films sous-titrés, c'est que les télé ne diffusent pas», plaide Francine Laurendeau.

«Je ne crois plus au pouvoir d'éducation de la télé», rétorque un René Homier-Roy quelque peu désabusé. Optimiste malgré tout, il se permet de rêver : «Radio-Canada et Radio-Québec devraient consacrer une case aux films sous-titrés, et en présenter systématiquement.»

Encore là, on peut se demander dans quelle mesure l'objectif est réalisable. Si on considère le cinéma comme un divertissement demandant peu d'effort, que dire de la télévision! Il faudrait en tout cas un choix de films judicieux, tant du point de vue du fond que de la forme. Il faut à tout jamais enterrer le mythe du film japonais diffusé le dimanche soir à minuit, avec sous-titres serbo-croates blancs sur fond blanc.

Malgré tout, le nombre de recrues risque de demeurer faible : pour René Homier-Roy, les amateurs de versions originales sous-titrées seront toujours peu nombreux. C'est aussi l'avis de Francine Laurendeau : «Ça ne sera peut-être jamais immensément populaire. Et puis après... les télévisions d'État existent justement pour cela.»

Le sous-titrage ne fera jamais l'unanimité, pas plus ici qu'ailleurs. La question n'est donc pas de tout chambarder et de restreindre la diffusion des versions doublées, que ce soit au petit écran ou sur le grand. Les défenseurs des versions originales sous-titrées — et il y en a — souhaitent cependant que l'industrie reconnaisse l'existence de deux publics, qu'elle offre le choix au spectateur, comme c'est le cas en France. •

*Hugues Langlais, B.Tr.; LL. B*  
AVOCAT

*Brochu, Gutkin, Ste-Marie & Langlais*

place du Collège Tél. : (514) 466-9249  
1079, chemin de Chambly, bureau 207 Tél. : (514) 651-5512  
Longueuil (Québec) J4H 3M7 Télécopieur: (514) 651-0894

**Traduction**  
**Josée Ouellet Simard, MBA**

Membre agréée de la  
Société des traducteurs du Québec

458, rue de Guyenne  
Laval (Québec)  
Tél. : (514) 663-8448

Finance, comptabilité, gestion, vérification, fiscalité, immobilier

Traitement de texte, éditique  
Impression laser . postscript .  
Rédaction, révision

## Tsf, à nouveau sigle de progrès

UNE TRENTAINE de personnes assistaient à la fondation de Traducteurs sans frontières, TSF pour les intimes, le 16 février dernier à Montréal. Peu de décorum, pas de grands discours, une organisation à saveur latino-américaine. Faisant face au public, un comité de quatre personnes, qui ont délaissé l'estrade réservée d'ordinaire aux orateurs pour prendre place au même niveau que tout le monde. Quatre personnes fragiles, quatre personnes déterminées, quatre personnes qui ont choisi de nous parler d'égal à égal.

À les écouter, on a l'impression saisissante d'entendre battre le cœur de la profession.

Non pas celui qui propage dans tous ses membres l'énergie traductionnelle, mais celui qui bat au rythme du monde actuel, peut-être plus précisément du tiers monde actuel. Celui qui s'émeut devant le sort réservé à des êtres humains et déclenche une réaction où le sens social prend le pas sur les préoccupations professionnelles.

Concrétisation d'une idée d'Antonio Artuso, membre de la STQ, Traducteurs sans frontières est un organisme sans but lucratif et sans affiliation politique ni religieuse. Il regroupe actuellement une quarantaine de bénévoles qui offrent des services de traduction, rédaction, révision, interprétation et transcription de bandes sonores. Ce qui les rassemble? Leur sensibilité à la nécessité de promouvoir la justice sociale dans le monde.

La perspective de services professionnels offerts par des bénévoles n'a pas l'heur de plaire à tout le monde, bien sûr. Disons donc, pour apaiser les inquiétudes, que les bénéficiaires de ces services sont des individus et des organismes que toute société commerciale souhaite ne jamais avoir comme clients, puisqu'ils ne disposeraient pas de moyens financiers suffisants pour la payer. Non seulement TSF vérifie si c'est bien le cas, mais elle s'assure aussi que le produit livré sera publié ou, à tout le moins, utilisé sur une vaste échelle. Ce faisant, elle cherche à éviter un galva-

dage toujours possible de ses services.

Autre critère: les bénéficiaires doivent réaliser un travail important et vérifiable en faveur de la justice sociale. C'est ainsi qu'ont pris la parole, au cours de cette



De gauche à droite : Antonio Artuso, Dora Sachs et Claude Htrduin, administrateurs, Éric Filion, secrétaire, et Emanuel Freitas, président.

assemblée constituante, des représentants de trois organismes auxquels TSF accorde d'ores et déjà son appui : Pierre Bisailon, du Centre de ressources sur la non-violence, Denise Caron, du Groupe de travail sur le Honduras, et Claudine Aucuit, représentante d'Amnistie Internationale.

Qu'est-ce que Traducteurs sans frontières peut apporter à ces organismes? En somme, la possibilité d'acquiescer davantage de visibilité. Il s'agit en général d'organismes qui sont témoins de souffrances dans l'une ou l'autre région du monde et pour lesquels la diffusion de l'information - sous forme de documents écrits ou audio-visuels - revêt une importance

énorme. Par un curieux hasard, voilà que le sigle TSF peut donc à nouveau être associé au progrès de la diffusion de l'information.

Côté bénévoles, tous et toutes ne sont pas traducteurs, traductrices ou interprètes professionnels. TSF compte un bon nombre d'étudiants parmi ses membres, ainsi que d'autres collaborateurs tout simplement heureux de mettre leurs connaissances des langues au service du regroupement. Tous les textes sont cependant évalués ou révisés par des langagiers de métier... débordés.

Comme l'entraide internationale est un peu la raison d'être de Traducteurs sans frontières, nul ne sera surpris d'apprendre que les règlements de la nouvelle corporation, adoptés par l'assemblée constituante, sont en cours de traduction vers l'espagnol, le portugais et l'anglais. En effet, Traducteurs sans frontières s'appête à mériter davantage encore son appellation et à susciter des regroupements semblables ailleurs dans le monde. Déjà, on parle du Pérou, du Brésil et de la France. Évidemment, avec un sigle comme TSF, il fallait s'attendre à ce que cette nouvelle corporation rayonne! •

Michel Buttiens

Traducteurs sans frontières  
219-A, place Clermont  
Laval (Québec) H7N 3A1  
Tél. et téléc. : (514) 668-3550

### Journée de la traduction

DEPUIS deux ans, le Nouveau-Brunswick a, fin septembre, sa Semaine de la traduction. Saint Jérôme - dont c'est la fête le 30 de ce mois-là - en est, à coup sûr, particulièrement reconnaissant à la présidente de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes, qui a su obtenir l'aval du bureau du Premier ministre de sa province sur ce poine.

«Pourquoi pas alors une Journ.ée cana-

dienne de la traduction? », d'aucuns se sont dit. Aussi la présidente du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, Mary Plaiice, a-t-elle, début mars, officiellement demandé au Premier ministre du Canada, Brian Mulroney, d'instituer le 30 septembre Journée nationale de la traduction. La question est à l'étude, nous informe-t-on. •

N.K.

# Terminologues, le train de la TAO est parti!

**Pour rattraper le train de la TAO, il ne faut pas manquer de souffle, nous rapporte Monique C. Cormier, en stage à Genève**

**E**N STAGE à l'ISSCO (Institut Dalle Malle pour les études sémantiques et cognitives de l'Université de Genève), Monique C. Cormier, professeure à l'Université de Montréal, travaille avec une équipe de TAO dont les activités touchent autant l'élaboration de grammaires et l'intégration de dictionnaires dans les systèmes que l'évaluation des systèmes de TAO actuellement sur le marché. L'un des groupes de travail s'intéresse à la TAO de bulletins d'avalanches (allemand et français).

Monique C. Cormier constate que la recherche en TAO ne dispose pas d'un

nombre suffisant d'équipes multidisciplinaires intégrant les langagiers - linguistes, traducteurs et terminologues - aux équipes d'ingénieurs-informaticiens. Il faut reconnaître que le domaine est très pointu et peut rebuter qui n'a pas une base solide, ou un intérêt tout aussi solide, en informatique. Chacun sait combien est grande l'étanchéité des spécialités. C'est un défi de taille pour les spécialistes en sciences «dures» que sont les ingénieurs-informaticiens, mais également tout un défi pour nous, langagiers, spécialistes en sciences «molles»... que de travailler ensemble. Et pourtant, comment

répondre aux véritables besoins des usagers - nous, en matière de dictionnaires - sans les consulter? «De quel produit avez-vous besoin? Vous servez-vous de ce type d'ouvrages? Quelle fonction vous serait vraiment utile dans votre travail?»

Depuis le temps que l'on parle de former des «ingénieurs en linguistique», voilà venue leur heure: eux seuls peuvent faire le pont entre langagiers et ingénieurs. Ce sera tout bénéfique pour tout le monde. Langagiers et langagières, engagez-vous! •

Solange Lapierre

## La reconnaissance : d'hier à aujourd'hui

«**L**A SOCIÉTÉ ne perd pas de vue d'atteindre un jour le stade où elle pourra obtenir des autorités publiques que la traduction soit reconnue comme étant une profession.» Jean Penverne prononçait ces paroles... en 1948! Et la Société dont il parlait était la Société des traducteurs de Montréal, devenue la Société des traducteurs du Québec (STQ) en 1965. Manifestement, l'idée de la reconnaissance juridique de la profession ne date pas d'hier.

### La profession s'unit

La balkanisation qui caractérisait le milieu de la traduction au Québec, au début des années 60, constituait un obstacle de taille à l'obtention de la reconnaissance professionnelle. Il aura donc fallu attendre la fusion, le 30 janvier 1968, des trois associations québécoises de traducteurs de l'époque (STQ, Corporation des traducteurs professionnels du Québec et Cercle des traducteurs), sous la bannière de la STQ, avant que ne commencent véritablement les démarches.

La quête de cette évasive reconnaissance est, dans les faits, marquée par deux grandes périodes, soit les deux demandes officielles.

### La première demande

En 1968, tout comme aujourd'hui, il existait deux types de corporations professionnelles, celles dites d'exercice exclusif (par exemple, le Barreau), jouissant d'un monopole sur l'acte, et celles dites de titre réservé (par exemple, les psychologues), n'exerçant un monopole que sur leur titre. À cette époque, il était encore possible d'obtenir la reconnaissance professionnelle par projet de loi privé (moyen dont s'est d'ailleurs prévalu l'ATIO en 1989).

Le 10 avril 1969, la STQ soumet donc un projet de loi (le bill II4), dans lequel elle ne sollicite que l'exclusivité du titre de «traducteur agréé». La version définitive du texte est finalement déposée à l'Assemblée nationale le 7 novembre 1970.

Mais voilà que s'enchaînent une série d'événements qui auront une influence déterminante sur les démarches de la STQ. La publication, en juin 1970, du rapport Nepveu-Castonguay, qui remettait en cause la législation sur l'organisation des professions, incite le gouvernement de l'époque à reporter au printemps de 1971 l'étude des projets de loi concernant les organismes professionnels. En outre, ce rapport conduit à l'adoption, le

6 juillet 1973, du *Code des professions* et à la création de l'Office des professions du Québec, notamment chargé de formuler des recommandations sur l'opportunité de créer de nouvelles corporations professionnelles. Un nouvel acteur venait d'entrer en scène.

Une demande officielle est transmise à l'Office en 1974, mais celui-ci décide, à l'automne de la même année, de s'accorder une période de réflexion et suspend pour un an toute nouvelle recommandation. Dans l'intervalle, la STQ modifie sa demande pour solliciter l'exclusivité de l'acte pour les indépendants et les cabinets de traduction et l'exclusivité du titre pour les traducteurs salariés.

Le 16 avril 1979, l'Office rend finalement sa décision et recommande de ne pas constituer les traducteurs en corporation professionnelle. La déception est grande... Il s'était écoulé cinq ans depuis la présentation de la demande à l'Office et dix ans depuis le dépôt du bill II4. D'autres auraient rendu les armes, mais, convaincue du bien-fondé de sa démarche, la Société est repartie à l'assaut.

### La deuxième demande

Le 27 février 1981, la STQ dépose une nouvelle demande, ne visant cette fois qu'un titre réservé pour ses membres. De questionnaires (1981 et 1983) en complément d'information (1985), en mémoire (1986), les choses s'éternisent et le dossier ne cesse de prendre de l'ampleur. En 1988, le nouveau président de l'Office des professions, Thomas Mulcair, qui, fait non

négligeable, a déjà pratiqué et enseigné la traduction juridique, indique à la STQ que sa demande fait partie des quatre dossiers susceptibles de donner lieu à une recommandation favorable. Sentant le vent souffler dans la bonne direction, les responsables du dossier multiplient les démarches tous azimuts. Une campagne d'information est alors menée auprès des membres et des non-membres, des organismes intéressés et des instances politiques concernées.

En novembre 1990, au terme d'un long processus de consultation et de rédaction, l'Office, dans un avis transmis au ministre responsable de l'application du *Code des professions*, Raymond Savoie, recommande la constitution d'une corporation professionnelle des traducteurs, terminologues et interprètes. Le 15 février 1991, le ministre Savoie a indiqué au comité de la reconnaissance professionnelle que la STQ avait bien établi l'importance de la création d'une corporation professionnelle

visant à protéger le public dans les domaines concernés, et que la réponse, qui s'annonce favorable, devrait être communiquée d'ici la fin de la session. Comme, semble-t-il, le dossier progresse par cycles de dix ans (1969-1979, 1981-...), serait-il illusoire d'espérer une réponse cette année? •

Christian Després

Source: DELISLE, Jean, *Les alchimistes des langues, La Société des traducteurs du Québec (1940-1990)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, 446 p.

## Échappées sur le futur

- 31 mai - 2 juin 1991, *Elsinore (Danemark)* - **First** Language International Conference, organized by Language International and the University of Copenhagen. Theme: Teaching Translation and Interpreting.
- 12 juin 1991, *Montréal (Québec)* - Congrès 1991 de la Société des traducteurs du Québec (STQ) et assemblée générale. Thème: **Contact**.
- 13-14 juin 1991, *Cleveland (Ohio, É.-U.)* - Symposium on Standardizing Terminology for Better Communication: Practice, **Applied** Theory and Results, sponsored by the American Society for Testing and Materials (ASTM). Information: Richard A. Strehlow, Martin Marietta Energy Systems, Oak Ridge National Laboratory, P.O. Box 2008, Bldg 4508, Oak Ridge, TN 37831-6088, USA, tel.: (615) 574-4956; or Sue Ellen Wright, Linguistic Information Specialists, P.O. Box 705, Berea, OH 44017, USA, tel.: (216) 234-6345.
- 17-21 juin 1991, *Bruxelles (Belgique)* - Conférences annuelles sur la normalisation de la terminologie militaire, organisées par l'OTAN.
- 18-21 juin 1991, *Californie (É.-O.)* - 29<sup>th</sup> Annual Meeting of the Association for Computational **Linguistics**.
- 1<sup>er</sup>-4 juillet 1991, *Washington (DC, É.-O.)* - Machine Translation **Summit** III.
- 25-27 septembre 1991, *Orford (Québec)* - Colloque sur le traitement des anglicismes dans les dictionnaires et autres ouvrages de référence, organisé par l'Université de Sherbrooke, l'Office de la langue française, le Conseil de la langue **française**, le **Secrétariat** à la politique linguistique du Québec et le Secrétariat d'État. Renseignements: Suzanne Belleville; tél.: (819) 821-7266. (Sur invitation)
- 25-26 septembre 1991, *Montréal (Québec)* - Séminaire du Comité d'action pour le **français** dans l'informatique (CAFI) sur l'**interface** utilisateur, la productivité et la **culture**. Renseignements: CAFI, 1110, rue Sherbrooke ouest, bureau 2304, Montréal (Québec), H3A 1G8. Tél.: 844-2691.
- 26-28 septembre 1991, *É.-O.* - Conference on Scholarly Translation in the Humanities

and Social Sciences, Center for **Research** in Translation, State University of New York at Binghamton.

- 29 septembre 1991, *Oxford (Grande-Bretagne)* - Euralex Dictionary Use Workshop, European Association for **Lexicography** (Euralex).
- 2-4 octobre 1991, *Genève (Suisse)* - Colloque international organisé par l'École de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Thème: **Phraséologie** et terminologie en traduction et en interprétation. Renseignements: Bruno de Bessé, École de traduction et d'interprétation, Université de Genève, 19, Place des Augustins, 1205 Genève, Suisse.
- 16-20 octobre 1991, *Salt Lake City (Utah, É.-O.)* - Annual Conference of the American Translators Association (**ATA**). Theme: Horizons. Tel.: (914) 941-1500.
- Octobre 1991, *Allemagne* - 17<sup>th</sup> Annual Conference of the International Association of Language and Business.
- 14-18 octobre 1991, *Tashkent (URSS)* - International Conference on Foreign Languages for Scientific Engineering Activity, organized by the Uzbekistan Board of the Union of Scientific and Engineering Societies, Uzbek Association of Interpreters, Tashkent State University and Moscow State University. Information: Programming Committee, 700031 Tashkent, USSR. Uzbek SSR. Tel.: 54-41-18.
- 28 octobre-7 novembre 1991, *Lafayette (Louisiane, É.-U.)* - **XIV<sup>e</sup>** Biennale de la langue française. Renseignements: Alain Guilletmou, 46, rue Botzaris, 75019 Paris, France, ou Adèle Lacroix, Bureau du Sous-secrétaire d'État adjoint, Langues officielles et Traduction, Ottawa, Canada, K1A 0M5. Tél.: (819) 994-3519; téléc.: (819) 953-7067
- 7-10 novembre 1991, *Francfort (Allemagne)* - 4<sup>th</sup> Annual Language Fair, Expolingua.
- 8-9 novembre 1991, *Ottawa (Ontario)* - Congrès de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) et assemblée générale. Thème: Nouvelles réalités, nouvelles options. Renseignements et ins-

cription: ATIO, 1, rue Nicholas, bureau 1402, Ottawa, Ontario K1N 7B7. Tél.: (613) 233-6395.

- 12-14 novembre 1991, *Vienne (Autriche)* - 3<sup>rd</sup> Symposium - Terminology Work in Subject Fields organized by Infoterm.
- Fin 1991, *Buenos Aires (Argentine)* - Table ronde sur les problèmes de traduction en Amérique latine, organisée par la Fédération internationale des traducteurs (FIT) avec l'appui de l'UNESCO. Renseignements: René Haeseryn, Secrétaire de la FIT, Hevelstraat 245, B9040 Gent, Belgique.
- 27-29 mai 1992, *Montréal (Québec)* - 3<sup>e</sup> Congrès du Centre régional nord-américain (CRNA) de la Fédération internationale des traducteurs.
- 4-9 août 1992, *Tampere (Finlande)* - 5<sup>th</sup> International Congress of the European Association for Lexicography (Euralex).
- 9-14 août 1992, *Québec (Québec)* - **XV<sup>e</sup>** Congrès international des linguistes, organisé par l'Université Laval avec le concours de l'Association canadienne de linguistique (ACL) et sous les auspices du Comité international permanent des linguistes (CIPL). Thème: La survie des langues menacées. Appel de communications et préinscription. Renseignements: CIL92, Pierre Auger, Département de langues et linguistique, Université Laval, Québec (Québec), G1K 7P4, Canada. Téléphone: (418) 656-5323; télécopie: (418) 656-2019; courrier électronique: **CIPL92@LAVAL.VMI.BITNET**.
- 4-8 novembre 1992, *San Diego (Californie, É.-O.)* - Annual Conference of the American Translators Association (ATA).
- (**Date et lieu à déterminer**) - États **généraux** de la traduction au Canada: Rôle, image et organisation de la traduction au Canada, Bureau de la traduction, **Secrétariat** d'État.
- 8-12 août 1993, *Pays-Bas* - 10<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Association internationale de **linguistique** appliquée (AILA).
- **Août 1993**, *Brighton (Grande-Bretagne)* - 13<sup>e</sup> Congrès mondial de la Fédération internationale des **traducteurs** (FIT). •

Nathalie Potteet

# La formule secrète des rédacteurs

**L**Y A quelques années, une diplômée fraîchement sortie de l'École de traduction de l'Université de Montréal se présente à une entrevue dans une grande entreprise à la recherche de stagiaires pour l'été. Après quelques minutes de discussion, l'aspirante stagiaire découvre qu'on lui propose un poste de rédactrice, et non de traductrice. Revenue de sa surprise, elle finit par expliquer: «Mais j'ai fait mes études en traduction, je ne suis pas rédactrice!»

Notre diplômée avait sûrement les compétences nécessaires en rédaction, car comment traduire si l'on ne sait pas rédiger? Son objection était tout simplement sa façon à elle d'exprimer sa crainte devant ce qu'il est convenu d'appeler «la page blanche».

En réalité, les rédacteurs d'expérience possèdent un secret qu'ils sont bien prêts à partager avec leurs collègues traducteurs : la page blanche n'existe pas. Leur travail consiste la plupart du temps à prendre un document d'information (dossier argumentaire, plan de communication, projet de texte) et à le transposer de manière à en tirer un autre document propre à la consommation par le public cible. Vue sous cet angle, la rédaction n'est vraiment pas très loin de la traduction. Demandez-le d'ailleurs aux terminologues, qui ont souvent à rédiger des avis ou des recommandations à partir d'un dossier terminologique.

Cette constatation, 2r membres agréés de la Société des traducteurs du Québec ont pu la faire lorsqu'ils se sont présentés au premier examen d'agrément de la STQ en rédaction, tenu au début de l'année. À quoi ressemble un tel examen? Celui de la STQ, qui a été validé par des volontaires ayant eux-mêmes passé un examen d'essai, se divise en trois parties d'une heure. La première a pour objet de vérifier les connaissances linguistiques des candidats. Une série d'énoncés comportant (ou pouvant ne pas comporter) des erreurs d'orthographe, de grammaire ou de style est présentée à l'œil inquisiteur des impétrants. Leur mission : détecter et corriger le plus rapidement possible l'erreur, car le temps presse!

La deuxième partie permet de tester les qualités de réviseur des candidats, puisqu'on leur demande d'analyser et de corriger un texte d'environ 300 mots. La

clé de la réussite: corriger *toutes* les erreurs et *uniquement* les erreurs. Plus facile à dire qu'à faire, les candidats étant généralement portés à l'hypercorrection, préférant sans doute trop en faire que de voir leur vigilance trompée. Que les candidats se relaxent un peu : le texte qui leur est proposé contient bien moins d'erreurs qu'ils sont portés à en trouver. Les organisateurs de l'examen ne sont point des sadiques...

Enfin, le clou de l'examen — bon pour 50% des points — consiste à rédiger un texte de 300 à 600 mots à partir d'un dossier contenant (presque) tous les éléments d'information indispensables. Les candidats ont ici une certaine marge de manœuvre puisqu'ils ont au préalable choisi leur domaine de spécialité : commercial, administratif ou technique. Dans le cas du dernier examen, les candidats ont donc eu à rédiger soit un communiqué de presse, soit une politique d'entreprise, soit un bref chapitre d'un manuel technique. Ce que l'on attend d'eux, c'est la capacité de comprendre le dossier

(l'information joue parfois à cache-cache avec eux), d'en retenir les éléments utiles (et surtout de rejeter l'information superflue) et de combler au besoin les lacunes.

Les membres agréés — donc peut-être aguerris — de la STQ ont-ils l'étoffe des rédacteurs? Oui, si l'on en juge au taux de réussite du dernier examen, qui s'établit à 66% pour la partie française et à 100% pour l'anglaise.

Voilà donc constitué le premier noyau de rédacteurs agréés par la Société. Félicitations aux heureux candidats reçus, dont les noms seront communiqués prochainement. L'assemblée de constitution de la section des rédacteurs a déjà eu lieu au moment où vous lisez ces lignes. Ce rendez-vous marque une étape importante dans l'histoire de la profession langagière au Québec.

Le prochain examen d'agrément aura lieu en principe l'hiver prochain. Surveillez votre courrier! •

Pierre Marchand

## CANACOM Inc.

- **Traduction**
- **Adaptation**
- **Révision**
- **Éditique**

Transmission par modem et télécopieur

5515 chemin Queen Mary  
Bureau 101  
Montréal (Québec)  
H3X IV4  
Téléphone: 482-8403  
Fax: 481-3343

# Hamburgers and Onion-Domes: Pieces of the Russian Mosaic



Photo : Gornie Berg

AT THE tail end of winter, when so many people were combatting the February blahs by lazing on a sun-drenched beach or hurding full tilt down a scenic mountain slope, a few stalwart Canadians were slogging through the slushy streets of Moscow.

The occasion: an international conference on literature and translation organized by the USSR Writers' Union in cooperation with FIT. Roda Roberts and Judith Woodsworth gave papers on theoretical aspects of literary translation while the FIT executive held meetings presided over by our own Jean-François Joly.

The conference was attended by Soviet scholars from as far away as Crimea and the Kirghiz Republic, as well as international scholars from countries as varied as Yugoslavia, Norway and Korea. A significant number of prominent theorists appeared on the program, but in the end many were curiously absent.

Discussions took place in English, French and Russian. Excellent simultaneous interpretation was provided despite difficult conditions by our standards: a team of three interpreters working out of two booths, with antiquated equipment and with the same person having to work from English to Russian, Russian to English, and French to English, for example.

We learned that in Russian there is no term for "literary" translation. They speak, instead, of "artistic" translation, whereby a work created in one language is re-created in another language.

There were some interesting encounters, not only at the conference table but at the dinner table in the Writers' Union as well. One evening, an elderly Bulgarian translator told us that he had translated some 60 books from English into Bulgarian and 30 books from Russian into Bulgarian. In reply to the obvious question



Photo : Lindsay Chrysler

At the conference table. In the centre: Judith Woodsworth (left) and Roda Roberts (right).

Which ones? he confessed that he couldn't really remember. As the meal progressed, however, his memory was jogged by the conversation around him and he began to recall authors and titles randomly:

*"Hard Times. . . Dickens. From Canada? Ernest Thompson Seton. Two Little Savages. Wild Animals I Have Known. . . Jack London . . ."*

He also recounted how he had spent his evenings: translating Longfellow's "Song of Hiawatha," a few verses at a time, as a hobby!

We were housed at Peredelkino, where writers come to work in the tranquility of the Russian countryside, surrounded by evergreens and birches reminiscent of a Laurentian landscape, and where Boris Pasternak ended his days under house arrest.

Although we had seen Muscovites lining up for food, at grocery stores and also at McDonald's and Pizza Hut, we were fed copiously. Not what you would call

*haute cuisine*, of course: breakfasts of hamburgers and hamburger omelettes that made us want to get in line for an egg McMuffin.

Assisted and accompanied by interpreter-guides, we were well taken care of nonetheless—protected so much, in fact, that the political turmoil so well publicized in the Western news media practically escaped us. As part of the post-conference cultural program, we were whisked off to the towns of Vladimir and Suzdal, ancient religious centres 200 kilometres from Moscow. That weekend, Red Square was filled with Gorbachev supporters on the Saturday and Yeltsin supporters on the Sunday, while we strolled through newly restored monasteries and visited magnificent onion-domed churches.

. . . Not without its frustrations, but a fascinating place to be during these times of change. •

**Judith Woodsworth**

# Le Comité pour l'histoire de la traduction recrute (FIT)

Lors du 12<sup>e</sup> Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs (Belgrade, 1990), le «Comité pour l'histoire et la théorie de la traduction» était scindé en deux. Désormais, la FIT compte un *Comité pour la théorie de la traduction*, présidé par le professeur Anna LILOVA (Bulgarie), et un *Comité pour l'histoire de la traduction*, présidé par le professeur Jean DELISLE (Canada).

Le *Comité pour l'histoire de la traduction* s'est tracé le programme d'action suivant :

I. Produire un RÉPERTOIRE MONDIAL DES HISTORIENS DE LA TRADUCTION. Ce document renfermera les noms et adresses des personnes dont le champ d'intérêt ou de spécialisation est l'histoire de la traduction. Il inclura également les principales publications (en histoire de la traduction) des chercheurs qui y figureront. Le Comité compte faire paraître ce *Répertoire* d'ici un an et une mise à jour lors du prochain Congrès mondial de la FIT (Brighton, 1993).

II. Publier une HISTOIRE THÉMATIQUE DE LA TRADUCTION, non pas une histoire universelle de la traduction qui engloberait toutes les langues et décrirait l'évolution de la traduction dans tous les pays, à toutes les époques, mais un ouvrage qui cherchera à mettre en évidence le *rôle des traducteurs à travers l'histoire dans les principaux domaines où ils ont exercé leur activité*. Cet apport des traducteurs à l'histoire sociale et culturelle sera présenté par grands thèmes dont voici une liste sommaire et non limitative: 1. le traducteur, inventeur d'alphabets; 2. le traducteur, bâtisseur de langues nationales; 3. le traducteur, artisan des littératures nationales; 4. le traducteur, agent de diffusion et de création des connaissances; 5. le traducteur, vulgarisateur scientifique; 6. le traducteur et son rapport au pouvoir politique; 7. le traducteur, propagateur des textes religieux; 8. le traducteur et son rôle dans les institutions nationales et supranationales; 9. le traducteur, prospecteur de valeurs culturelles étrangères.

Ces thèmes (et ceux qui s'y ajouteront) seront traités par des équipes de collaborateurs qui tenteront d'illustrer l'apport des traducteurs au moyen de cas concrets puisés dans l'histoire littéraire, sociale, culturelle ou politique de n'importe quel pays. Si le fruit de ces travaux contribue à mieux faire connaître les traducteurs et à valoriser un tant soit peu leur profession, les collaborateurs auront fait oeuvre utile.

Le Comité se donne jusqu'en 1996, soit six ans, pour mener ce projet à terme. Louvrage, qui paraîtra en versions anglaise et française, ne sera pas une oeuvre de «haute érudition», mais de «haute vulgarisation» afin d'intéresser un auditoire le plus large possible. Un soin tout particulier sera accordé à la lisibilité des textes.

Les personnes désireuses de s'inscrire au RÉPERTOIRE MONDIAL DES HISTORIENS DE LA TRADUCTION sont priées de remplir la «Fiche d'inscription» ci-dessous et de l'expédier au Secrétariat du Comité à l'adresse suivante:

Université Concordia, Projet Histoire de la traduction, Département d'études françaises  
1455, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal (Québec), CANADA H3G IM8

---

## RÉPERTOIRE MONDIAL DES HISTORIENS DE LA TRADUCTION (FIT)

### Fiche d'inscription

Nom: \_\_\_\_\_ Titre/Profession: \_\_\_\_\_

Adresses: \_\_\_\_\_

1. Professionnelle : \_\_\_\_\_ 2. Personnelle: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_ Courrier électronique: \_\_\_\_\_

#### CHAMPS D'INTÉRÊT (DE SPÉCIALISATION) EN HISTOIRE DE LA TRADUCTION

(Ex. : Moyen Âge français/École de Tolède/Renaissance anglaise/Traduction biblique/La traduction en URSS/Saint Jérôme)

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

3. \_\_\_\_\_

#### LISTE DE VOS PUBLICATIONS EN HISTOIRE DE LA TRADUCTION:

(Ouvrages, chapitres de livre, brochures, articles) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Vous pouvez fournir cette liste sur une feuille séparée. Nous aimerions conserver au Secrétariat du Comité pour l'histoire de la traduction (FIT) un exemplaire de vos publications (tirés à part, copies d'articles, etc.).

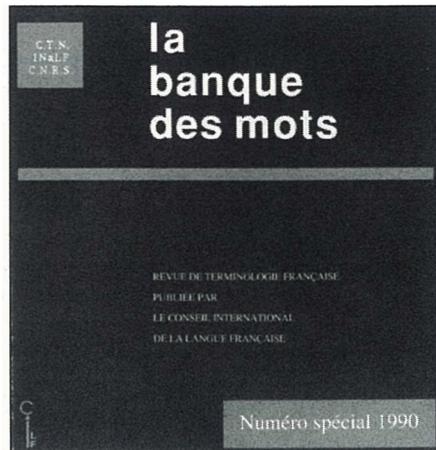
# Des revues

Chronique dirigée par Zélie Guével avec la collaboration de Stéphane Loysel

Dans son imposant numéro thématique de 1991, intitulé «La terminologie dans le monde: orientations et recherches», META (36,1) ne présente pas moins de trente-six articles. Ainsi que l'indique l'avant-propos, le premier groupe de textes est centré sur les aspects théoriques de la terminologie (par exemple «Terminologie ou terminologies? Spécialité linguistique ou domaine interdisciplinaire?»); le deuxième groupe «traduit un nouvel intérêt observable en terminologie», soit les rapports entre texte et terminologie (il est question, en particulier, de combinatoire, de contexte et de reformulation dans les textes scientifiques); le troisième groupe «réunit des points de vue tous azimuts sur un thème devenu envahissant, qui ne laisse plus personne indifférent: l'informatisation»; le quatrième concerne la pratique (par exemple: «Temps forts ou temps faibles pour la terminologie en entreprise?»); le cinquième touche à des sujets connexes (entre autres, les procédés de formation des termes dans le domaine des systèmes experts et le discours juridique, considéré du point de vue de la sémantique). Signalons encore «La terminologie en Chine» et «La terminologie des langues africaines, esquisse d'une problématique». Le numéro de décembre 1990 (35,4) contenait douze articles, dont «Pour une méthode générale de traduction: traduire par l'interprétation du texte», «La recherche documentaire en traduction technique: conditions nécessaires et suffisantes»; «Traduction de textes de vulgarisation et de textes didactiques: approche pédagogique»; «Terminologie français-anglais des systèmes experts» (première tranche d'un lexique) et «Quelques aspects du métier de terminologue».

O

Dans le troisième numéro de Terminologies nouvelles, le Réseau international de néologie et de terminologie (RINT) reproduit les actes du séminaire sur «l'harmonisation des méthodes en terminologie» qui s'est tenu, en deux parties, d'abord à Talence (juin 1989) puis à Hull (décembre 1989). Outre les exposés sur les recherches québécoises et canadiennes, on y trouvera une présentation des méthodologies africaines «Questions de méthode en terminologie des langues africaines»; «Embûches et méthode de la terminologie abouré. Les termes de la santé» (Côte d'Ivoire); «Contexte sociolinguistique centrafricain des travaux terminolo-



giques»; «Méthodes de travail en terminologie au Zaïre», haïtienne «Problématique de la recherche en Haïti») et européenne «Démarche en matière de recherche terminologique. Point de vue français»; «Besoins et ressources belges en terminologies»; «La terminologie traductionnelle» (Belgique); «Les activités terminologiques de l'administration fédérale suisse»). Ces exposés sont suivis d'un tableau comparatif des méthodes, accompagné de notes explicatives, et des principes directeurs en terminologie qui ont fait l'objet d'un consensus. En tout, une bonne centaine de pages qui permettent de mieux comprendre les diverses situations sociolinguistiques des pays de la francophonie. Ouverture que l'on peut poursuivre dans le numéro 4, où sont présentés, entre autres, les travaux terminologiques menés au Maroc, à l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation, et en Tunisie, à l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle. Les autres textes concernent l'Algérie, le Canada, la France et la Suisse. Notons que le RINT a accueilli en 1990 le module tunisien et le module collectif africain. Ce dernier regroupe des organismes du Bénin, du Zaïre, du Mali, du Cameroun, de la Guinée, du Niger et de la République centrafricaine. [Pour obtenir cette revue, au Québec, s'adresser à l'Office de la langue française, tél. : (418) 643-4144.]

O

Le troisième numéro de La banque des mots confié au Centre de terminologie et de néologie (Paris) nous fait faire un tour d'horizon de la néologie en Europe. Le premier article analyse la nature de la néologie à partir du récent dictionnaire *Les mots nouveaux apparus depuis 1985* et

compare la collecte française avec les équivalents néerlandais. Suivent deux articles sur la néologie française: «Analyse morphologique des termes nouveaux» et «Termes de la finance et de la Bourse. Essai d'organisation d'une terminologie». Dans «Tendances actuelles dans le vocabulaire danois», il est question de l'influence des langues étrangères sur cette langue, en particulier des emprunts à l'anglais en langue générale. Enfin, on rend compte des premiers résultats d'un vaste projet de néologie comparée catalan-castillan et des travaux menés à l'Observatoire du portugais contemporain et à l'Association de terminologie portugaise. Le numéro se termine par douze comptes rendus, dont plusieurs portent sur des ouvrages en langue allemande traitant de la *Fachsprache* («langue de spécialité»).

O

Terminologie et traduction (1990,1) comporte un important dossier intitulé «Normalisation et harmonisation terminologiques» (15 articles, dont deux traitent de l'harmonisation terminologique à l'échelle internationale; les autres touchent une diversité de langues et de pays membres de la Communauté économique européenne). S'y ajoutent cinq textes sur la reconnaissance du locuteur et de la parole. Dans la section «Études terminologiques» figure, notamment, un lexique allemand-anglais d'une cinquantaine de pages sur les *moreurs* à gaz.

O

Sous le titre «La normalisation terminologique favorise-t-elle la communication?», Terminogramme (58) rappelle comment se déroulent les activités de l'Office de la langue française dans ce domaine depuis plus de dix ans. Autres sujets traités: les rectifications de l'orthographe, la préparation d'un guide de rédaction destiné au personnel des municipalités, les nouveautés du *Petit Larousse illustré* 1991 (sous forme de lire) et les avis de l'OLF relatifs au vocabulaire de la pêche.

O

«Traduire, aujourd'hui», tel est le titre du deuxième numéro de La Tribune internationale des langues vivantes, organe de l'Association européenne des linguistes et des professeurs de langues, qui vise à être un «magazine d'échanges et de recherches en langues vivantes des grandes écoles, des filières universitaires et des entreprises, dans le cadre européen». Voici quelques-uns des thèmes abordés dans les



autres numéros: les langues et la construction de l'Europe (1), les langues dans l'entreprise (3), l'enseignement des langues dans la communauté européenne (4 et 5), l'enseignement des langues à l'école primaire en Europe (6). En outre, le numéro six présente Maurice-Edgar Coindreau, traducteur de Dos Passos, Hemingway, Faulkner, notamment, ainsi que d'auteurs espagnols. Chaque numéro contient une recension de livres, agréablement illustrée.

D

Dans *Le Langage et l'homme* (24,4), relevons: «Dans quelle mesure la langue est-elle le résultat de la culture?» (réflexion qui tient compte des apports de l'ethnologie et de la sociologie); «La créativité lexicale et la modernité» («lorsqu'une langue modifie son visage, c'est qu'elle fonctionne», indique l'auteur) et «Les difficultés traductionnelles du *Guide de l'utilisateur IBM-PC*: quelques voies de solutions».

D

À partir de la comparaison d'articles du *Monde* et de leur traduction dans le *Guardian Weekly*, un chercheur a mis en évidence différents types de transformations lexico-pratiques mises en œuvre dans la traduction (transformations hyponymiques et hyperonymiques, transformations synonymiques, explications, spécifications). Son analyse est présentée dans *Babel* (36,3) (numéro dont le sommaire a déjà été mentionné dans une chronique antérieure).

D

La francisation en marche (9,2) rappelle que l'Office de la langue française (sous ce nom et celui de Régie de la langue fran-

çaise) est à l'œuvre depuis trente ans. Un article fait le point sur la francisation dans les entreprises de haute technologie au Québec. Ce numéro comprend aussi un guide de consultation du «téléphone linguistique» de l'OLF (qui, dans la région de Montréal, fournit des réponses - pré-enregistrées - aux questions les plus fréquentes posées sur le français), ainsi que l'habituel bloc-notes d'exercices de langue.

D

The ATA Chronicle (20,4) signale que la Fédération internationale des traducteurs vient d'accueillir huit nouveaux membres, soit les associations regroupant les traducteurs irlandais, irakiens, australiens, tchèques et basques ainsi que deux associations de traducteurs scientifiques et techniques, l'une soviétique et l'autre chinoise. Ce numéro présente par ailleurs l'Israël Translatars Association: celle-ci comprend 500 membres (25% d'adhérents), lesquels travaillent en trente langues, et publie une revue intitulée *Targima*. Signalons aussi «Ofd WorldlNew Worfd Spelling Differences», la chronique informatique «*Software Solutions for Cyrillic*» et la recension de trois dictionnaires juridiques de langue espagnole.

D

Informatio (19,4), de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, traite notamment de la responsabilité professionnelle du traducteur et de «Hugo plus, un correcteur intelligent». Le numéro précédent (19,3) constitue le rapport annuel de cette association.

D

Les Nouvelles de la FIT (9,1-2) reproduisent les actes du colloque «*Problems of Translation of Africa*», organisé par la Tanzania Translatars Association (Chama cha Wafasiri wa Tanzania) et la FIT, qui s'est tenu à Dar es-Salaam en août 1989. Voici un aperçu des titres: «*Linguistics and Translation from and into African Language*»; «*Syntactic Strategies in Translation*»; «*The Coining of Scientific Affixes in Kiswahili*»; «*The Dissemination of Technical Terms as a Means of Facilitating Translation*»; «*The Tanzania Journalist: The Unrecognized Translator*». Ce numéro comprend en outre un article intitulé «*The Status of the Paragraph in Translation: Negotiating Rhetorical Purpose in Texts*» et le compte rendu du séminaire sur l'interprétation judiciaire, organisé par l'AIIIC en janvier 1990.

D

Le douzième numéro de *Parallèles* paraît au moment où l'École des traducteurs et interprètes de Genève s'appête à fêter sa cinquantième année d'existence. À noter,

dans la section des sujets non littéraires: «*French-English Translation. Problems Posed by the "Intellectuality" of French*» et deux articles en espagnol, l'un sur les marchés à terme (étude terminologique suivie d'un glossaire espagnol-anglais-français de plus de 170 termes) et l'autre sur le doublage cinématographique. La section «Aspects de la traduction littéraire» comprend, entre autres, un texte sur la traduction de Freud et deux autres sur la traduction de Novalis (commentaires des traductions françaises et espagnoles) et un hommage au traducteur germaniste Maurice Betz.

D

Il est question des «métaphores européennes» dans *Équivalences* (18, 1-2), revue publiée par l'Institut supérieur des traducteurs et interprètes de Bruxelles. Selon l'auteur de l'article, il existe un grand nombre de métaphores d'origine grecque, latine, biblique, chrétienne, médiévale, féodale ou humaniste qui font partie du patrimoine commun européen et qui, à première vue, se traduisent d'une langue à l'autre sans difficulté. Illustrant son texte de nombreux exemples, un auteur ontarien développe le thème «Prosodie et traduction» (anglais et français).

D

Les Cahiers de lexicologie (56-57) reproduisent les actes du colloque franco-danois de lexicographie (Copenhague, septembre 1988) organisé par le département de français de l'école des HEC de Copenhague et l'Institut national de la langue française (France). Les textes s'organisent en quatre parties: lexicographie bilingue; lexicographie monolingue danoise et française; mise à jour des matériaux linguistiques et lexicographie informatisée; néologismes et vocabulaires de spécialité. Parmi les onze communications, relevons quelques-unes, à titre d'exemple: «Nature et valeur de la traduction dans les dictionnaires bilingues»; «Pour une étude des variantes géographiques et de la phraséologie du français»; «Le purisme dans les dictionnaires de l'informatique grand-public».

D

Dans *Le linguiste/De Taalkundige* (36, 1), relevons: «*You Cant Learn without Goofing, An Analysis of Student Interpreters' Errors when Interpreting English into Dutch*» (analyse détaillée); «*Machine Translation and Machine Aided Translation*» (vue d'ensemble) et «Signification et traduction des textes scientifiques» (bref commentaire).

D

«*Poetry in Translation*» constitue le thème du dernier numéro de *Translation*

Review (199°,32-33), revue publiée par la *University of Texas at Dallas*.

○

Language **International** (3,1) marque le bicentenaire des «*Principles of Translation*», présentés en 1790, dans le cadre de conférences, devant la Royal Society of Edinburgh, par un juriste écossais du nom de Tyther. Ces principes furent publiés en 1813 (*Essay on the Principles of Translation*).

○

Les Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain (16,2-4) présentent, entre autres, les articles suivants: «La situation linguistique actuelle au Nigéria : la place et le statut de la langue française» et «Phénomènes d'interférences: les emprunts à l'anglais dans le français écrit et parlé en Afrique noire».

○

Notons, dans *Multilingua* (9,4), revue publiée par Mouton de Gruyter, l'article «*Saving the Basque Language*».

○

La formule «je touche du bois» vous intrigue? Un article paru dans le dernier numéro de *Langage et société*, revue publiée par la Maison des sciences de

l'homme, vous aidera à dissiper le mystère. Parmi les autres sujets traités: le **subjonctif français** (prescription, intuition et usage).

○

Dans leur bulletin *Termiglobe* (13,4), les terminologues de T éléglobe analysent les différents sens de l'expression «*One-Stop Shopping*» et démystifient quelques acronymes en micro-informatique, de MS-DOS à WYSIWYG (*What You See Is What You Get* (sans oublier la prononciation: «*Whiz-zeewig*»!).

○

Dans *Terminologie comptable* (27), le Comité de terminologie de l'Ordre des comptables agréés du Québec traite des ordinateurs personnels (desktop, ordinateur de bureau ou ordinateur de table, et laptop, ordinateur portatif) et fait le point sur les notions de sondage et de test en vérification.

○

Dans *Québec Français*, l'équipe du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) évoque l'histoire et les différents sens du mot «mitaine» (numéro 78) et tout le mystère entourant l'étymologie de

«enfirouaper» (numéro 79). On s'interroge aussi sur le marquage des québécismes dans les dictionnaires (celui des francismes serait plus cohérent, estime l'auteur de l'article). Enfin, signalons l'entrevue avec Gilles Bibeau «<Ouvertures sur le langage>», où sont abordées la «crise» de la langue au Québec (plutôt une crise de civilisation comparable à ce qui se passe dans les autres pays industrialisés) et la nostalgie de certains à l'égard de l'enseignement traditionnel, et l'entrevue avec Daniel Noël, auteur du livre *Les questions de langue au Québec, 1759-1850*: «La question linguistique: un cercle vicieux colonial» (numéro 80) - ●

Pour obtenir des renseignements au sujet des revues recensées, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la Société des traducteurs du Québec, qui transmettra votre demande.

XLT

*Traduction à la carte*

**UNE RÉVOLUTION  
EN UCTION**

Après dix années de recherche, Socatra vous présente le premier logiciel de traduction vraiment efficace. Né de l'application rigoureuse de l'intelligence artificielle, le système XLT permet d'atteindre des performances inégalées en TAO. En outre, grâce à la carte à puce, vous ne payez que pour les mots utilisés. Une véritable révolution en traductique.

Mise au point par des traducteurs pour des traducteurs, la traduction à la carte XLT vous offre le soutien techno-linguistique que vous avez toujours recherché.

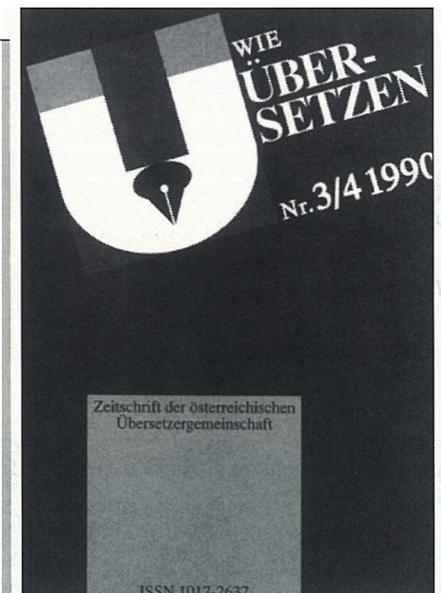
SOC.été canadienne de traduction assistée (Socatra) inc.  
5500, av. Royalmount, bureau 320, Ville Mont-Royal (Québec) H4P 1H7  
Tél. : (514) 735-7079 Télécopieur (514) 735-9697

## Deutsch Español

Dans *Lebende Sprachen* (35,4), «Die Terminologie an der Übersetzer- und Dolmetscherschule (ETI) der Universität Genf — eine Einführung» présente un aperçu sur la terminologie à l'École de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Genève. L'auteur, Bruno de Bessé, précise notamment la place occupée par la terminologie en Suisse, décrit le programme de formation en terminologie à l'ETI et présente les fonctions et les activités du groupe Terminologie de l'ETI. «Divergences structurales entre le verbe composé allemand et son équivalent français» présente une sélection de verbes composés allemands dont la traduction en français oblige à recourir à des formulations à prédominance nominale. La liste des verbes étudiés est accompagnée d'exemples traduits de façon à mettre le procédé en relief. On trouvera également dans ce numéro des glossaires consacrés aux sujets suivants: crime informatique (anglais-allemand), pancréatite chronique (allemand-français) et viticulture et vinification (espagnol-allemand). Enfin, la rubrique *Aus der Terminologearbeit des DIN* rend compte de nouvelles normes établies par le Deutsches Institut für Normung e. V., l'institut allemand de normalisation, en matière d'appellations et de définitions propres à plusieurs domaines spécialisés.

O

Ü wie Übersetzen (1, 3/4), revue trimestrielle de la Übersetzergemeinschaft, la société autrichienne des traducteurs, présente les actes du 6<sup>e</sup> séminaire sur la traduction organisé par la société et tenu du 11 au 13 mai 1990. Le séminaire était consacré à la traduction théâtrale. Notons, parmi les communications reproduites, «Die Übersiedelung von Sprechtexten aus dem Französischen. Am Beispiel von Molière, Pagnol, Cormann und Fargeau» (Heinz Schwarzinger), «Der Dialog allein macht keine Aufführung. Was muß man beim Übersetzen von Theaterstücken mitberücksichtigen?» (Marianne Veytisek) et «Sprechbare Sprache — Spielbarer Text — Wandelnde Perspektiven. Der Theaterdialog in der Übersetzung» (Mary Snell-Hornby). On trouvera à la rubrique *Tagungen* un compte rendu de six pages sur le



XII<sup>e</sup> Congrès de la FIT tenu à Belgrade en août 1990, à la suite duquel sont reproduites les versions allemande et anglaise de la résolution sur les langues des minorités prononcée par Eva Tóth (Hongrie) lors du Congrès et publiée par la FIT. La rubrique *In eigener Sache* présente la version allemande de l'Appel de la Fédération internationale des traducteurs aux ministres de la Culture du monde signé par Anna Lilova (Bulgarie) et René Haeseryn (Belgique), respectivement présidente sortante et secrétaire général de la FIT, en avril 1990 à Sofia. Les signataires y invitent notamment les ministres de la Culture à évaluer dans quelle mesure est mise en œuvre, dans leurs pays respectifs, la Recommandation sur la protection juridique des traducteurs et des traductions et sur les moyens pratiques d'améliorer la condition des traducteurs signée par 143 États membres de l'UNESCO à Nairobi, en 1976, recommandation qui, dans de nombreux pays, n'a pas fait l'objet d'une application diligente. Enfin, la même rubrique reproduit un article de Josef Winiger, «Der unerträgliche Anachronismus», paru en mai 1990 dans la revue *Publizistik & Kunst*; l'auteur s'y indigne de l'attitude de nombre de maisons d'édition, qui persistent à agir à l'égard des traducteurs comme s'ils pratiquaient encore la traduction uniquement pour leur plaisir personnel — comme c'était le cas il y a plusieurs siècles — et accordent aux traducteurs une rémunération dont le niveau est bien insuffisant pour permettre à ces derniers de vivre de leur

métier. [Übersetzergemeinschaft, Tiger-gasse 17/4, 1080 Wien]

Stéphane Loysel

O

Le mensuel UNE publié par l'Asociación Española de Normalización y Certificación est un bulletin d'information destiné aux milieux industriels, techniques et scientifiques espagnols et portant sur les plus récentes activités entreprises par quelques grandes organisations européennes ou internationales comme la CEE, le GATT, la CEI et l'AFNOR en matière de normalisation. Le bulletin se divise en quatre rubriques — *Normalización*, *Actualidad*, *Nuevas Normas* et *Reseñas* — et comporte un encart de pages bleues contenant une liste détaillée de titres de normes regroupés par organisations publiant ce type de document. Le numéro de novembre 1990, présente, sous la rubrique *Normalización*, un article bien documenté sur les pierres ornementales, «Situación actual y perspectivas de desarrollo de las técnicas de extracción de rocas ornamentales». Cet article renferme suffisamment de termes pour faire l'objet d'un mini-dépouillement. La suite de la rubrique nous renseigne sur les automobiles fonctionnant entièrement à l'électronique et sur les normes de sécurité qui seront élaborées à cet égard. La rubrique *Actualidad* nous amène du côté des ressources énergétiques et de l'environnement avec un article intitulé «Tecnologías del hidrogeno energético. Una energía limpia», qui résume les travaux du Comité technique de l'ISO sur le sujet. La rubrique *Nuevas Normas* présente deux nouvelles normes UNE portant sur les jouets et l'odontologie. Pour clore ce numéro, la rubrique *Reseñas* présente une quinzaine de titres d'articles tirés de revues spécialisées en espagnol et en d'autres langues. Chaque titre est suivi d'une courte description du sujet traité et est accompagné des références bibliographiques. L'intérêt du mensuel UNE réside notamment dans les renseignements documentaires qu'il renferme. On peut aussi le lire par curiosité terminologique et se tenir ainsi au fait du vocabulaire technique propre à divers domaines. [Bulletin UNE, Asociación Española de Normalización y Certificación, Fernández de la Hoz, 52, 28010 Madrid] •

France Chartrand

## Patricia's Way

An interview with Patricia Claxton

by *Wanda Brierley*

I VE NEVER had a translation published that I've proposed—it's always been the other way—I've always been asked."

Patricia Claxton, one of Canada's most respected literary translators, was sitting in my study on a sunny April afternoon. She looked slightly wistful as she spoke. And yet, among her many fine translations, Pat has created two landmark renditions of Gabrielle Roy's works: *Enchantment and Sorrow*, Roy's autobiographical work, for which Pat received the 1987 Governor General's award for literary translation into English, and the edited and translated *Letters to Bernadette*, Roy's poignant letters to her sister, a nun, which was shortlisted for the 1990 Governor General's translation award.

Not that Pat regretted being asked! But I understood her feeling. Every literary translator has books that he or she considers really worth translating, books that they would love to bring to an English reading public.

The business of literary entrepreneurship, combined with preserving a sense of the artistic requirements of recreating a work of merit in another language, keeps people like Patricia continually striving, and perhaps that is the reason she has become not only distinguished in her craft, but a major contributor to the actual business of literary translation and of recognition through copyright. I talked to Pat about her work and her involvement with translation organizations.

*Circuit: How did you become involved with the Literary Translators' Association?*

Early in the 1970s, it grew out of the Stanley House Conference, a meeting sponsored by the Canada Council and put together by Canada's unofficial dean of literary translators, Philip Stratford. Philip, a distinguished literature professor at the Université de Montréal, scraped to-

gether the people he knew were interested in literary translation.

Stanley House belonged to the Canada Council—it had been bequeathed as a place for holding conferences. It was in the Gaspé Peninsula, a delightful place to get away and concentrate on the subject at hand. (I don't think the Council still has Stanley House. Distances and general financing probably made it impractical, but it's too bad . . .)

I seem to remember that it was in May. Not only literary translators had been invited. Pierre and Michèle Tisseyre were there to give us their views from the French-language publishing angle, and there was supposed to be a publisher from Toronto for the English side—but whoever it was didn't turn up. I suppose that made it a bit lopsided from the publishing point of view.

And then there was Naïm Kattan, the person most involved in translation at the Canada Council then. [Naïm Kattan is now assistant director of the Canada Council, the second top administrative post.] The program as we know it had just recently been established. There had been a system of grants for translations, perhaps as early as 1963—but they tended to be histories and so on. The purely literary angle wasn't emphasized at that time.

We were there for about a week. We had regular meetings in the morning, took a break for lunch, and met again in the afternoon. Things were very flexible, though. One day we all took off for a little sightseeing. I drove with the Tisseyres to Percé, for example. Apart from Philip, none of us really knew any of the others to start with. He was the only one with any particular contacts in the milieu, and it gave us a chance to begin comparing notes.

*Circuit: What triggered the Council's interest in literary translation?*

People's attitude toward homegrown literature in their own language was preny

apathetic, and even more so toward works in the other official culture—be it English or French. The idea of making one's living at writing, let alone literary translation, seemed farfetched to most people.

What I do remember is that all of us had problems of various kinds. We had been working in isolation, and as we talked we discovered that we indeed had very common problems: we were all running into the same snags and had the same feeling of helplessness in what we were trying to do, be it finding documentation for research or dealing with publishers. What particularly infuriated us was the attitude of editors in various publishing houses. This was the bane of our existence. House editors felt they could do anything they liked with a translation once it was in their hands.

*Circuit: What had been your experience before the Stanley House meeting?*

When I went to Stanley House I had already translated Marcel Trudel's *The Beginnings of New France* for McClelland & Stewart. I'd been approached by the publisher. This was a condensation of three books, one of which was still unpublished and didn't appear in French until quite a few years later. The material I'd been asked to translate had been rather hastily put together from chunks of writing. To get a genuine understanding I had to look back at the original manuscripts. The trouble was, the manuscript for the third part had been burned in Trudel's summer cottage!

I had a running battle with the editor at McClelland & Stewart.

*Circuit: The enduring usefulness of this translation in academic fields seems to have endorsed your stand. Do you think publishers are more sensitive now?*

Well, it's hard to speak generally. The one thing I really appreciate is that publishers do eventually go along with my insistence that if it's worth doing, it's worth doing well.

**Circuit:** *What sort of changes did the Stanley House meeting lead to?*

We came away from Stanley House realizing that there was work to be done. For example, at that time we didn't know, even in theory, that we had any legal rights or any copyright. It wasn't until 1977 that we met European translators and heard them (much to our amazement) talking about copyright, advances, royalties and such unheard of subjects! This was at the FIT [Fédération internationale des traducteurs] convention in Montréal, for which organizing credit should go to the STQ, although the CTIC was the nominal hosto

We decided to look a bit more closely at the question of legal rights, and to do something about it in our own country. We were also beginning to realize that in fact translators did possess copyright in law. The trouble about this was that the right was implicit rather than being set down in black and white.

**Circuit:** *How did JOURNAL get things moving in this field?*

When I realized after the FIT conference that everybody else had copyright, and I began to wonder why the heck we didn't! I started to poke further and discovered that we did- according to jurisprudence-but no one paid any attention to this.

I really began to learn something about copyright when the Conférence des créateurs et créatrices du Québec was formed in the mid-eighties. Creators' groups gave the subject a much higher profile. We had been gathered at the behest of the Québec government of the day. The stimulus came from Michel Brûlé, working for the ministry of cultural affairs in the Lévesque government. He was a remarkably far-seeing man, anxious for the Québec government to make contact with creators' groups, and for us to know something about the possibilities and limitations of copyright- to get involved in the process of copyright revision. Ghislain Roussel, a copyright lawyer, and Michel put the Conférence together. It was an education. We met often to study the various aspects of copyright in different fields. The interesting thing is that at first some were only interested in what affected them directly, but since everything overlapped, it was very difficult just to consider a narrow little backwater of copyright. We had to

take the whole ball of wax or nothing, so to speak!

**Circuit:** *Is the Conférence still active?*

Not really. The skeleton is there, and regular executive meetings are held. It has achieved its aim, actually. The principle reason for its existence was copyright legislation revision. The federal Copyright Act has gone through its first phase of revision (literary translators are specifically included), and the various creators' associations are now aware of the facts of copyright. An enormous amount has been done.



### Concrete outcome

As far as the really concrete outcome of all this education is concerned, we should look at the role that UNEQ (Union des écrivains québécois) is playing. UNEQ has become a copyright collector, and it pioneered the reprography payment system in Canada. We also have the Public Lending Rights Commission that distributes money to writers and translators on a proportional basis for use of books in libraries.

**Circuit:** *Our experience with the Trudel book was probably a good preparation for your Stanley House meeting. How did JOURNAL come to be asked to do this translation?*

It's a long story, really. When I came to Montréal to attend McGill University, I

had one year of Ontario high school French. Although my classmates knew lots of grammar, they didn't speak French either, except for one or two whose families had made a point of it. After one year of university I dropped French.

After getting my B.A. and marrying, I worked as an investment analyst for three years. Just to give you an idea of how times have changed, I earned two hundred dollars a month- twenty-five dollars more than my husband, and he was a lawyer! Later, after the children were in school, I took night courses. There was a lot of translation involved, as is usual with French courses. Finally I came across an article by one Pierre Elliot Trudeau in *Cité Libre*. I felt it was a length I could handle. I felt comfortable with the style, so I flung myself into it and worked like a dog.

### The best lesson I ever had

As a matter of fact, I learned the best lesson I ever had through this translation. I showed it to a bilingual French-speaking friend. "You've done very well," he said, "that is, if you want to write an article. If you're going to translate this fellow's article you have to say what he said, not what you think he ought to have said!"

That really put me in my place. I was quite chagrined, in fact, but I looked at my translation and realized he was right.

Through the kind offices of a cousin, I showed the translation to Trudeau (then a professor at the Université de Montréal). He liked it, and he in turn introduced me to a friend in the linguistics department. This led to an introduction to Professor Jean-Paul Vinay, who was director of the linguistics department and the translation program.

"You could take some courses here," he told me. "How about starting with my course, 'Stylistique comparée.'" As most of your readers probably know, Professor Vinay has written a classic in the field of translation. He was my mentor, really, and I went on to study with both him and the late Jean Darbelnet.

By the time I went to Stanley House I had graduated from the program and was teaching in it. I had met Philip Stratford because I had been asked by one of the precursors of the present STQ to organize a conference on literary translation. Philip was one of the indispensable resource peo-

ple, and was very helpful, glvrng me names and so forth. It was 1967-ExPO year. That conference came to nought, alas. I had wheedled, begged, or borrowed free services, space, and collaboration. Unfortunately, a federal grant didn't come through and it was thought the conference would be too risky a project without this funding. I had worked myself frantic, and it was a real disappointment.

**Circuit:** *How did you get into teaching?*

I guess the department asked me. It was after rd finished my master's degree at the Université de Montréal. I served as a lecturer for eight years (from 1970 to 1978). By rthe time I bowed out, I was teaching twelve hours a week-a pretty heavy load on top of my other work.

**Circuit:** *Two of your major translations have been works by Gabrielle Roy. How did you come to do them?*

Lester & Orpen Denys of Toronto asked me to do her autobiography, *Enchantment and Sorrow*. I had done a couple of books by feminist poer and novelist Nicole Brossard.

**Circuit:** *Those must have been fairly early works?*

Yes, they were rthe second and third books of what I would call Brossard's poetic fiction, and I translated *Turn of a Pang* in 1976 (it sold out, by the way), and the second, *French Kiss, or A Pang's Progress*, in 1986, both for Coach House Press in Toronto.

Working on Brossard's books was a fascinating task. When we started, she had only had one novel translated, and I think she was intrigued to find me so demanding of her. Her writing then was fairly hermetic and I insisted on knowing exactly what she had in mind. She told me not too long ago that rd had the misfortune to translate the most hermetic of her novels. I guess at this point she has decided she doesn't need to be so obscure, that perhaps she can communicate better with a more accessible form of writing.

I remember looking for some kind of message in *Turn of a Pang*-but I finally realized it was simply an exploration of the similarities and differences of two periods and issues: conscription (her mother's day) and the War Measures Act (Nicole's era), whereas *French Kiss* is built on word play and word associations and it goes where the word play and word associations take it. It was enormously more difficult for that reason, and since, obviously, word play and word associations are not the same in French and English, it meant far more adaptation, far more re-thinking. In fact for the first book, I had

the idea of preceding the translator's name with "tradeduced by"-strictly tongue in cheek as is *Turn of a Pang* in many parts. *French Kiss* is not tongue in cheek, on the other hand, but contains a lot of humour. Nicole said to me, "You know, I can be funny sometimes."

**Circuit:** *You mentioned "coming to Montréal" Where did you come from?*

I should explain that we lived in India when I was young, and I had a nanny, believe it or not! My father was a Canadian engineer. He'd gone to the Royal Military College in Kingston, and had joined the British army- I really think for the express purpose of fulfilling his dream, which was to do railway work in India- and that's what he did. We spent time in Lahore (now Pakistan), and in the Punjab, which is Rudyard Kipling country. Kipling was one of my favourite childhood writers. We had mongooses in our garden. I never had an ayah (fans of *The Secret Garden* will know what I'm talking about), and for that reason I didn't learn to speak Hindustani. My nanny was a considerable influence. She was English, a solid, devoted and kind Kentish woman.

In the hot weather we used to go up to the mountains. We often stayed with friends who insisted on spending those months either in an enormous tent or on a houseboat, because they had lost a daughter in an earthquake on the northwest frontier. We also stayed with them at a place called Gulmarg in the mountains around the valley of Kashmir, there they seemed to be content to stay in a wooden house. Later, on our own, we had a houseboat in Srinagar and Dal Lake. It was quite a phenomenon-the houseboats moored along the lake and the Jelam River, just as you may have seen in *The Jewel in the Crown*.

The schooling question was solved by my having lessons with other people's governesses. There weren't a lot of children- I remember being with one family that had three other children, and later with another where there was just one other girl.

You can imagine the culture shock when I left India at the age of ten and a half and found myself in Kingston! I was not happy. I had trouble fitting in, and I guess I was rather odd man out- quite brown and tanned because of living in a hot country, and quite unused to elementary schoollife!

**Circuit:** *What brought you to Montréal?*

My mother had died, and my father, even though he was retired, had gone

back into the army early in World War II, after Dunkirk, when things looked very black indeed for the Allies. Two of my brothers were in the army, and a third about to enter RMC. I went to school and then university here.

**Circuit:** *What has informed your translation- what has been the literature you liked or loved over the years?*

Way back when I was a child I loved *Winnie the Pooh*, *The Wind in the Willows* ... *Alice in Wonderland* took me a little while to warm to, but I got a huge charge out of it when I was older. It really isn't a child's book. I thought it was rather weird as a child, and it wasn't until I re-read it later that I was really hooked.

Funnily enough, I wasn't an enormous reader as a child. I was read to by the nanny I mentioned. But authors whose work has influenced me? WeB, in English-Shakespeare, Conrad, the Brontë sisters, Thackeray, Somerset Maugham, to mention just a few. When I began reading French works, I was tremendously impressed with Flaubert. Camus, Sartre, and Collette are among my favourites, too. Recent Canadian authors who are favourites of mine include Alice Munro, Robertson Davies, Robert Kroetsch, and more close to home contemporary Québec writers like Louis Caron, Jacques Poulin, Michel Tremblay ... I loved Marie-Claire Blais' *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, and of course there are the works of Nicole Brossard and Gabrielle Roy-I read *The Tin Flute* long before I spoke any French.

**Circuit:** *That has been translated twice. Are you ready to do a third?*

I don't think anybody's going to ask me at this point, but rd jump at the chance!

**Circuit:** *What are you doing at the moment?*

I'm working on a film scenario right now. There are a couple of writers in French from Western Canada that rd be interested in bringing to an English reading public, and some Québec writers too. It's a question of finding a publisher. But then-perhaps a publisher will find me! •

Jane Bricley is President of the Lirerary Translators' Association of Canada.

## Il lit... donc il marche!

**Parmi les multiples opérations qui permettent d'assurer le traitement informatisé et la diffusion d'informations par le texte, la saisie initiale est l'une des rares qui ne soit pas encore automatisée. La reconnaissance de caractères, soit l'automatisation de la lecture et de la saisie, permet d'éliminer ce goulot d'étranglement**

DANS la chaîne de production et de diffusion de textes, la dactylographie accuse une lenteur antédiluvienne. Aucun Paganini du clavier, aucune Pavlova du secrétariat ne saurait combler l'insatiable appétit de données qu'affiche un ordinateur personnel un tant soit peu évolué, ni répondre parfaitement aux multiples souhaits d'administrations aussi goulues que paperassières.

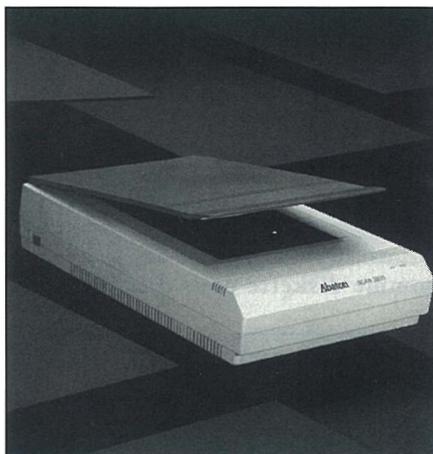
Pour exécuter la saisie initiale, l'ordinateur devrait pouvoir entendre et lire. Opérations exclusivement réservées à l'esprit humain? Je pense, donc je lis, proclame un certain quotidien pour la cause publicitaire, ce qui sous-entend l'inverse.

De fait, si l'on ne peut prévoir que la reconnaissance de la voix, désormais réalisée, soit d'usage courant dans un avenir immédiat, la reconnaissance de caractères, tout à fait au point, offre dès aujourd'hui aux secteurs dits de matière grise un outil de travail à la fois commode et efficace.

### Le Scan 300/S d'Abaton

Un des périphériques utilisés à cette fin est le lecteur Scan 300/S d'Abaton, société californienne. Il présente l'aspect d'une photocopieuse de table. Dimensions: environ 14 po sur 21 po sur 5 po (353 mm sur 545 mm sur 120 mm). Le document à saisir est posé sur une vitre faisant office de fenêtre, sur laquelle est rabattu un couvercle, tout comme pour la photocopie.

Le document est éclairé par un tube fluorescent, monté sur un bras articulé qui se trouve à l'intérieur du lecteur et qui parcourt la fenêtre, opérant un balayage sur toute sa longueur. La lumière réfléchie est captée par un détecteur photoélectrique monté lui aussi sur ce bras. Comme le blanc renvoie la lumière alors



que le noir l'absorbe, le détecteur traduit l'intensité inégale de la lumière réfléchie en un courant électrique de tension variable, transmettant un signal analogique continu qui est ensuite traduit en signal numérique discontinu, selon une gamme de quinze valeurs, soit le blanc, 14 teintes de gris et le noir. Le réglage implicite de la résolution, 300 points au pouce, peut être modifié par l'utilisateur et fixé à 75, 100, 150 ou 200 points.

### Modes de lecture

En plus de la lecture selon l'échelle de gris à l'étape initiale, l'appareil réalise la lecture des demi-teintes et dessins au trait.

**Demi-teintes.** En mode demi-teintes, les valeurs selon l'échelle de gris sont comparées avec des valeurs limite ou seuils établis par l'utilisateur. L'appareil assigne alors au point une valeur de blanc ou de noir. Les tons de gris sont rendus par des matrices de hachures (*dither pattern*).

**Dessin au trait.** En mode de dessin au trait, les valeurs de gris sont une fois de plus comparées à des seuils fixés par

l'utilisateur. Une valeur de blanc ou de noir est alors assignée au point. Vous l'aurez deviné, un texte est traité comme un dessin au trait.

Voilà, en gros, pour le fonctionnement. Le Scan 300/S peut être relié à divers modèles de Macintosh. Il s'utilise aussi avec un IBM PC, XT, AT, PS2 ou compatible muni d'un adaptateur de lecteur et d'un logiciel approprié, ce dernier étant proposé par Abaton, mais aussi par d'autres fournisseurs. À noter que nous parlons ici de machines qualité lourde : Macintosh II ou SE/30, ou encore Macintosh SE, avec processeur Motorola 68020 et 4 Mo, sinon 5 Mo de mémoire vive et 8 Mo de mémoire libre sur le disque rigide.

### Reconnaissance optique des caractères

Réalisé au service Édition et communication écrite d'Hydro-Québec, l'essai du logiciel a été effectué avec un Macintosh Ix comportant 4 Mo de mémoire vive. Conçu par la société Caere, de Los Gatos (Californie), le logiciel de reconnaissance s'appelle OmniPage (version 2.1).

Décrit comme le premier véritable produit de reconnaissance de page conçu pour l'ordinateur individuel, OmniPage occupe 772 Ko sur disque rigide. Il peut lire une diversité de documents dans presque toutes les polices, de 6 à 72 points, et permet de convertir dix langues européennes en texte électronique. Parmi les caractéristiques d'OmniPage, notons les suivantes:

- ▶ lecture de caractères de typographie ainsi que de caractères d'imprimantes par points (avec l'option OmniDraft), de soulignés, d'italiques et de grasses;
- ▶ différenciation manuelle ou automatique des colonnes et lecture de colonnes simples et multiples, en format vertical et horizontal;
- ▶ traitement d'une page entière ou d'une partie d'une page;
- ▶ réunion de documents de plus d'une page en un seul fichier;
- ▶ différenciation automatique d'éléments graphiques et de texte;
- ▶ cadence moyenne de reconnaissance de mots : 1 000 mots à la minute, pour une vitesse optimale de plus de 2 000 mots à la minute (ou plus, selon la rapidité de l'ordinateur).

Voilà qui marque une nette évolution sur les logiciels concurrents. Incapables de

distinguer entre les colonnes de texte, ni entre le texte et les éléments graphiques, ceux-ci faisaient appel à des matrices n'admettant que peu de variations de taille et de forme des caractères. Ils étaient limités, par exemple, aux polices courrier ou élite de 10 ou 12 points produites par certaines machines à écrire ou imprimantes.

### L'opération

Le lecteur traduit d'abord la page en une image en mode point. Il la divise en millions de points ou bits. La valeur et le nombre des bits stockés pour représenter le document varient selon le mode de lecture choisi. Ordre de grandeur : une page est représentée par 40 000 à 90 000 bits ou éléments d'information au pouce carré. OmniPage assigne une valeur à chaque point, selon que celui-ci est blanc ou noir. Le document stocké dans l'ordinateur est constitué de ces points enregistrés au format TIFF (Tagged Image File Format). On pourrait le comparer à une photo formée de cristaux d'argent. Il est tout aussi immobile, ce qui exclut son traitement.

Puis, OmniPage délimite les colonnes de texte, détermine pour chaque caractère la valeur numérique en code ASCII

(American Standard Code for Information Interchange), ce dernier étant reconnu par tout micro-ordinateur. Il crée alors un fichier de texte que l'on peut ensuite modifier à l'aide du module de correction orthographique et de remplacement compris dans le logiciel.

Ce fichier peut être stocké selon plus d'un format: Microsoft Word; Word Perfect, dont il adoptera les valeurs par défaut; ASCII no Carrier, c'est-à-dire sans retours de chariot; Excel, pour la numérisation des tableaux de chiffres; MacWrite; RTF (Rich Text Format) de Microsoft, qui fait le pont entre les logiciels qui ne se reconnaissent pas directement.

Résultat du premier essai? Un taux de réussite de 98,91 %, indique Pierre Marchand, qui nous a ouvert les portes d'Hydro-Québec par un dimanche après-midi. Il commente le pourcentage, semble-t-il élevé, obtenu pour une lettre d'une page: c'est tout juste bon, mais suffisant pour préférer la numérisation à une seconde saisie.

Pierre souligne un facteur de réussite inattendu. Les erreurs commises sont aléatoires, dépourvues de logique, donc plus facilement repérables qu'une erreur humaine, un anglicisme orthographique comme diskette pour disquette, par

exemple. Le logiciel confondra les lettres l ou i et le chiffre 1, la combinaison rn et la lettre m, butera sur un ç souligné, boudera les exposants, gommara les effets typographiques trop fantaisistes, le tout d'après l'épaisseur du tracé, le degré selon lequel le papier réfléchit la lumière, la qualité et la technique d'impression - gare aux imprimantes matricielles et aux photocopies de troisième génération.

OmniPage élimine l'espace protégé qui suit les guillemets ouvrants et précède les guillemets fermants. Toutefois, les alinéas, centrages, alignements à droite, justifications, grasses, soulignés et italiques passent selon les règles et principes du traitement de textes cible. Bref, il reproduit fidèlement l'essentiel des caractères typographiques et la mise en forme de l'original.

Il lit ... donc il marche! •

Pierre Cloutier

Abaton <b>Scan</b> 300/S Prix de l'appareil : 1 300 \$ Abaton est une filiale de Everex Systems Inc., 48431 Milmont Drive, Fremont (Californie) 94538, (415) 683-2226 OmniPage, <b>Version</b> 2.1 Prix: 800 \$ Caere Corporation, 100 Cooper Court, Los Gatos (Californie) 95030.
--

## Angle droit

# Amende pour délit d'anglicisme!

UN HOTELIER est accusé d'avoir affiché à l'extérieur de son établissement le mot office. Devant le tribunal de première instance, la preuve démontre que dans tous les dictionnaires d'hôtellerie consultés, on parle de *réception* ou de *bureau de réception*. Le tribunal, jugeant que l'hôtelier a affiché un anglicisme, le déclare coupable d'avoir enfreint une disposition de la *Charte de la langue française* et le condamne à 225 \$ d'amende.

L'hôtelier interjette appel. Le tribunal d'appel est saisi de deux questions: la langue officielle interdit-elle tout anglicisme lorsqu'il existe un équivalent exact et quelle doit être la qualité de la langue utilisée pour qu'elle satisfasse aux exigences de la *Charte*?

Relativement à la première question, l'appelant fait valoir que le mot est français et qu'il fait partie du patrimoine linguistique québécois depuis fort longtemps. Pour sa part, l'intimé fait valoir que le mot est d'usage fautif en français,

qu'il est absent des dictionnaires du fait de l'existence d'un équivalent officiel et reconnu, et que faire droit à l'anglicisme menacerait le terme français authentique.

Le juge rappelle que l'emploi et l'attestation d'un terme dans les écrits favorisent son inscription au dictionnaire, dont la fonction première est de consigner l'usage et non de le créer. Or, l'usage du mot office est très répandu et attesté par plusieurs de nos dictionnaires, et sa signification est comprise par quantité de justiciables québécois depuis belle lurette. Ainsi figure-t-il dans le *Dictionnaire des canadianismes* et le *Glossaire du parler français au Canada* à titre de canadianisme, tout comme «cancellen».

Par ailleurs, les dictionnaires français font état de canadianismes (*débarbouillette, fin de semaine, traversier*) auxquels correspondent des termes... oserions-nous dire bien français (gant de toilette, week-end, ferry-boat). Pour le juge, l'utilisation de canadianismes attestés ne menace en rien les termes français authentiques.

S'inspirant de la préface du *Robert*, le juge conclut qu'il ne faut pas proscrire les anglicismes bien acclimatés, comme office, mais plutôt souhaiter une renaissance de la créativité du français d'ici.

Abordant la seconde question, le juge précise que si la loi peut imposer la présence de mots français dans un contrat ou une affiche, elle ne peut obliger les usagers d'une langue à employer «le mot juste». Par ailleurs, pour tracer une frontière entre bonne et mauvaise qualité de la langue, il faut pouvoir s'appuyer sur un concept juridique de la langue. Or, comme ce concept est indissociable de la qualité de la langue, il est impossible de définir des critères indiscutables en cette matière, car la qualité de la langue est «une notion encore juridiquement impraticable».

L'hôtelier ayant soulevé un doute raisonnable, comme l'exige le droit pénal, le juge l'acquitte: le mot office peut faire l'objet d'un affichage public au Québec. •

Hugues Langlais

Avocat

Gag/01 c. Procureur général du Québec, Jurisprudence Express, 87-279.

# Des livres

Chronique dirigée par Monique C. Cormier

## Le Bouquet de Duneton : des roses et des pissenlits

**Ce musée des expressions imagées du français qui respire l'abondance supportera mal le regard froid du praticien**

Claude DuNETON, en collaboration avec Sylvie CLAVAL, *Le Bouquet des expressions imagées*, Paris, Seuil, 1990, XIM + 1 375 p. [89,95\$].

UN BIEN beau livre que ce *Bouquet*, extrait d'œuvres littéraires, de glossaires, de dictionnaires de tous ordres, et composé de plus de 10 000 «expressions imagées» qui depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ont manifesté créativité et originalité par rapport aux façons habituelles de s'exprimer des membres de la tribu française.

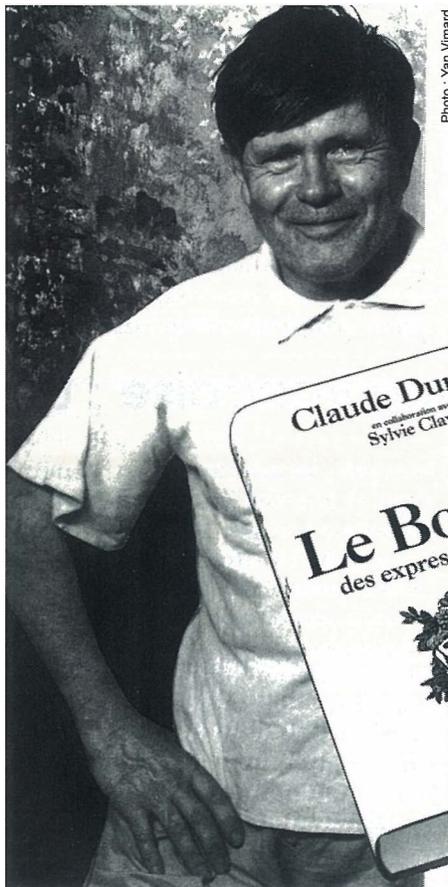
Ces expressions sont regroupées par thèmes, et sous chacun d'eux, classées dans l'ordre chronologique de leur apparition dans la langue; ce qui permet de repérer, à travers l'évolution des mots utilisés pour les dire, les domaines qui ont particulièrement titillé l'imagination des Français au cours des siècles. On y apprendra, par exemple (thème paresse), que le paresseux *est né le samedi, qu'il se lève dès le soir, qu'il a les bras pendants, qu'il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec, qu'il a un poil dans la main, qu'il a les côtes en long, des poils au bout des doigts*, qu'il est un *dort-dans-l'auge*, un *dort-en-chiant*, un *malade du pouce*, un *fatigué de naissance*, etc. Quant à l'ivrogne, il deviendra un *sac à vin*, un *rinceur de gobelet*, un *pillier* ou un *bouchon de cabaret*; on dira aussi de lui *qu'il a un hérisson dans le ventre, qu'il fait le métier de la grenouille, qu'il a un nez qui a coûté cher, qu'il a la dalle en pente*, etc. Inutile d'en jeter plus, la coupe doit être pleine. Je laisse à penser, décence oblige, ce qu'on dira du chaud lapin ou de la garce : j'en saute, et des meilleures...

Comme toute organisation de ce type, ce classement thématique n'a rien d'absolu, chaque lecteur pouvant imaginer une bonne raison de faire figurer une expression ici plutôt que là; plusieurs unités reviennent d'ailleurs, à juste titre, sous différents thèmes: il en est ainsi, par exemple, de *avoir la chair de poule*, présente sous les thèmes peur et avoir froid, ou *bâton de vieillesse*, sous les thèmes âge et aider. Le classement de Duneton en vaut bien d'autres, les rapprochements effectués sont logiques et surtout suggestifs.

L'ouvrage se termine par un indispensable index des expressions, classées dans l'ordre alphabétique de leurs mots clés (p. 949-1 358).

### Hommage à l'imagination française

Le *Bouquet* constitue avant tout un hommage de taille à l'imagination collec-



tive des Français (les «vrais», ceux de l'Hexagone; l'auteur s'excuse en préface de n'avoir pu tenir compte des trouvailles, entre autres, des Québécois). Fournissant, bien que de façon sommaire, des indications sur le sens d'une expression, sur son ancienneté, sur les tournures similaires, le *Bouquet* devrait combler les amateurs du français, les curieux, et en général tous ceux qui sont à l'affût de l'originalité en matière langagière. Fruit de dépouille-

ments d'une ampleur inégalée, il est certes le recueil du genre le plus complet à ce jour.

Mais cette supériorité quantitative a aussi des aspects négatifs. Dans sa hantise de ne rien oublier, Duneton circonscrit mal l'ensemble qui l'intéresse, c'est-à-dire les «expressions imagées». On y relève bien des expressions, dans l'acception traditionnelle du terme, mais aussi des proverbes, dont l'auteur reconnaît pourtant qu'ils «ne sont pas tout à fait le sujet du livre» (p. 10), et qu'il recueille sans système, au gré de son inspiration; on y rencontre aussi des comparaisons insolites, des mots isolés, tel *mouche* ou *mouchard* pour «espion» (p. 869), *bavard* pour «avocat» (p. 875), *brancher* pour «pendre» (p. 880), utilisés dans un sens figuré : à ce compte, tous les mots employés de façon figurée sont des expressions et devraient être inclus.

Voulant aller plus loin que ses prédécesseurs, l'auteur se devait «d'aller plus rare» (p. 28). Beaucoup plus accueillant, il a souvent consigné des choses qui semblent loin d'être, comme il l'aurait voulu, «diffusées par tout un groupe qui les adopte d'emblée», loin encore de relever «de la poésie collective» (p. 9). Nous

sommes souvent devant des formules intéressantes, mais dont rien ne prouve qu'elles ont vécu ailleurs que dans l'esprit du seul Français qui les a créées. Il en est ainsi, par exemple, de *plume de Beauce* pour désigner de la paille chez Balzac (P.938) et de *bûche plombante* pour allumette chez Vidocq (p. 939). Difficile donc, surtout pour les époques éloignées, de faire le partage entre les expressions qui ont été confirmées par l'usage populaire et celles qui n'ont été que créations heureuses, mais demeurées personnelles et donc éphémères.

## Compilation titanesque et hétérogène

Enfin, l'auteur présente une collection de curiosités qu'il a patiemment tirées d'ouvrages hétérogènes, de valeur inégale, d'époques différentes, et sans presque jamais intervenir, sans traiter d'aucune façon la masse de faits bruts qu'il met à la disposition des usagers. Compilation titanesque, le *Bouquet* n'en demeure pas moins une compilation, avec tous les inconvénients que cela comporte :

a) les unités sont présentées de façon non systématique : ainsi, on trouvera (p. 875) *un bavard* ou *un babillard*, mais *rat de prison*: pourquoi pas *un rat de prison*? Ou encore, p. 925, *un pilier d'église*, mais *cul béni*, sans plus. De même, p. 72, on trouve en entrée *avoir des oranges sur la cheminée*, *avoir une livraison de bois devant sa porte*, et *avoir de la conversation*, mais *ragoût de poitrine* ou *seins en gants de toilette*: pourquoi pas aussi *avoir...* dans ces derniers cas? Ou bien, p. 452, *avoir les côtes en long*, à côté de *des poils au bout des doigts*: pourquoi pas également *avoir...*?  
b) de plus, les définitions ou explications, habituellement reproduites telles quelles à partir des sources, sont souvent insuffisantes pour le lecteur contemporain, mal ficelées et encore une fois présentées de

façon anarchique. Les unités sont parfois définies, parfois expliquées par une périphrase, parfois glosées par un équivalent moderne, parfois simplement mises en situation, voire livrées sans explication lorsque l'auteur, semble-t-il, croit leur sens et leur emploi évidents pour tout le monde.

Citons, au hasard, *d'attaque*, expliqué par «vivement, spontanément», dans l'exemple *un homme d'attaque* (p. 447); *œil de cochon*, expliqué par un groupe adjectival: «tond et petit» (p. 69); *monter en graine*, «défini» par «*fillette* qui est déjà un peu âgée pour se marier» (p. 923); *jouer du luth renversé*, éclairci par «du cul» (p. 202); *mariage d'épervier*, par «quand la femelle vaut mieux que le mâle» (p. 922); *ce n'est qu'un ménage de gâté* par «méchant homme marié à une méchante femme» (*ibid.*); *avoir le cul terreux*, «fillette à marier fort riche en fonds de terre» (p. 923); *quand la neige est sur la montagne, le bas est bien froid*, est expliqué par «quand un homme a les cheveux blancs», sans plus (p. 78). *C'est pas le frère à dégueulasse* (p. 642) est donné sans explication d'aucune sorte alors que l'emploi n'est peut-être pas évident pour tous; il en est de même pour *ouvrir l'écaille* (p. 202), *chacun avec sa chacune* (p. 922), ou *coup*

*de feu* (p. 178). *N'être pas de bois* (p. 203) n'est expliqué que par un exemple où l'expression s'applique à une femme, et sous le thème **chaud lapin!** Travail de compilation et non de recherche, disions-nous!

Ne soyons pas trop chagrin. Somme toute, l'ouvrage de Duneton nous restitue, et dans un bel écrin, une partie trop souvent négligée de notre patrimoine linguistique. Mais il est davantage la boutique d'un antiquaire, d'un amateur de beaux et vieux objets, de raretés et de curiosités présentées sans art, sans grand système, plutôt que le magasin spécialisé où l'on entre pour trouver l'outil précis dont on a besoin. On lit Duneton, on ne le consulte pas. Il faut se laisser séduire par le bric-à-brac, accepter de «perdre» son temps dans ce musée où l'abondance et la variété des pièces l'emporte de loin sur la qualité de leur présentation. Ce n'est pas un ouvrage de consultation pour qui cherche une réponse rapide à une question précise: il supportera donc mal le regard froid du praticien. Ne demandons pas au *Bouquet* ce qu'il ne peut nous donner et prenons-le pour ce qu'il est, un tonique simple mais efficace contre la banalité de l'expression. •

Lionel Boisvert

## Cavanna et la langue française: une histoire d'amour

François CAVANNA, *Mignonne allons voir si la rose...*, Paris, Belfond, 1989, 235 p. [25,95\$]

CAVANNA se définit comme un usager de la langue : il a recours à ses services depuis longtemps avec le plus grand plaisir et le plus grand bonheur. À ce titre, il revendique le droit de se faire entendre sur les réaménagements réels ou éventuels du français.

En rendant au français un vibrant hommage (Cliché!), Cavanna commence par exiger qu'on redonne droit de cité... aux clichés. Il met quiconque au défi de remplacer ces belles expressions dont le seul tort est d'avoir réussi. Qui a une formule de substitution évocatrice à proposer pour «jeter un regard noir» ou pour «rire à gorge déployée»? Là où il faut sévir, c'est contre l'abus et la répétition caractérisant, par exemple, «au niveau de la prise de conscience, personnellement, moi, je...»

Il est impossible de passer sous silence le chapitre consacré à la ponctuation, «signalisation rourière de l'écriture». Cavanna y salue avec respect et gratitude le point, le point d'exclamation, les points de suspension aux multiples usages, tou-

jours prêts, en amis, à rendre service. Et la virgule! Elle fait l'objet d'une ardente déclaration d'amour : quelles vertus l'auteur ne lui trouve-t-il pas? Mais l'amour rendant aveugle et parfois injuste, Cavanna semble avoir perdu toute objectivité en face de l'innocent point-virgule qu'il accuse d'insignifiance.

Au risque de se voir rangé parmi les «vieilles barbes ne trouvant aucun attrait à faire violence à leurs chères habitudes», l'auteur s'en prend au gouvernement démagogique se payant le luxe d'une réforme de l'orthographe, de son orthographe. On partage facilement sa colère devant cette entreprise dont le seul objectif semble être de favoriser ceux qui, méprisant l'écriture, n'écriront jamais de toutes façons. Démocratie, que de bêtises ne fait-on pas en ton nom!

Dans le nouveau courant de la lutte aux anglicismes, Cavanna y va lui aussi de ses mises en garde alarmées en rappelant aux consommateurs d'anglicismes inutiles leur «position de colonisé éperdu d'humilité devant le Grand Sorcier Blanc... yankee».

Ce ton passionné et passionnel est celui de tout le livre, mais il marque parti-

culièrement la description de ce que le poète linguiste appelle ses «agaceries», dont la disparition, malheureuse, du «ne» négatif, l'engouement pour la formule «moipersonnellemanj», l'utilisation intempestive des sigles, ou le recours à une certaine voix atténuative où l'on fait tout «un petit peu» en recourant à des euphémismes. Résultat : des phrases du genre «Mon beau-frère est un petit peu gêné, on lui a fait l'ablation des deux membres inférieurs.»

Quant au style, c'est celui du journaliste Cavanna : généreux, mordant et essouffant. Du début à la fin, on reste fasciné par la grandeur du sentiment de l'homme amoureux de sa langue et par la justesse du regard jeté sur le sort qu'on fait à sa bien-aimée, surtout dans les médias. Il faut lire *Mignonne...*, si l'on ne veut pas se priver de choses belles, vraies ou colorées comme : «Des mots étrangers, surtout anglo-saxons, dans une phrase française me font l'effet d'un rapiéçage cacophonique. Ça jure. Comme un pied en tube chromé collé à une table Louis xv.» •

Louise Brunette

# Nouveautés

## Traduction, terminologie, lexicologie

- INGALL, Martin J., *Computer-Aided Translation. An Industry Survey*, Silver Spring (MD), Computer Translation Consultants, 1990 [125 \$ US]

The survey assesses the impact of emerging technologies on the translation industry, and the present and potential users of such systems. Also included is key information on American corporations offering CAT systems, European CAT ventures, East Asian CAT ventures, etc. (Computer Translation Consultants, 12621 English Orchard Court, Silver Spring, MD 20906, USA)

- MESSELAAR, PA., *La confection du dictionnaire général bilingue*, Louvain, Peeters, 1990, 109 p.

Aide-mémoire pour toute personne qui compose un dictionnaire général bilingue.

- THELEN, Marcel and Barbara LEWANDOWSKA-TOMASZCZYK (Eds.), *Translation and Meaning, Part 1*, Maastricht, Euroterm, 1990, XI + 366 p.

Proceedings of the Maastricht Session of the 1990 Maastricht-L6dz Duo Colloquium on "Translation and Meaning", held in Maastricht, 4-6 January 1990.

- VAN ROEY, J., *French-English Contrastive Lexicology. An Introduction*, Série pédagogique de l'Institut de linguistique de Louvain-14, Louvain-la-Neuve, Peeters, 145 p.

Based on a number of lectures given to students of English at the Université Catholique de Louvain. The purpose is to provide students with an introduction into lexical semantics and to give them some interest into the diverging and converging ways in which the data of human experience are reflected in the lexical material of French and English.

## Dictionnaires

- BÉGUIN, Louis-Paul, *Lexique général des assurances*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 267 p. [29,95 \$]

Comprend quelque 6 000 termes appartenant aux domaines de l'assurance sur la vie et des assurances L.A.R.D., ainsi qu'à ceux des rentes de retraite, de l'assu-

rance maritime et de l'assurance construction. (Les Publications du Québec)

- BORVIN, Gilles et France MICHEL, *Lexique du bâtiment et de quelques autres domaines apparentés*, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 49 p.

Présente 156 notions et s'adresse à toutes les personnes qui ont à utiliser la terminologie du bâtiment, notamment aux agentes et agents de l'immobilier.

- BRUANT, Aristide, *L'argot au XX<sup>e</sup> siècle: dictionnaire français-argot*, Paris, Chimères, 1990, 458 p.

Reproduction en fac-similé de l'édition de 1901. Un des premiers dictionnaires de l'argot français, illustré de nombreuses citations.

- FOREES, J. R., *Dictionnaire des techniques et technologies modernes*, Paris, Technique et Documentation - Lavoisier Publishing, 1990.

Comporte plus de 30 000 entrées. Couvre des domaines comme l'informatique, les médias, les armements et la défense, la publicité et le contrôle de la qualité.

- FREIBERG, Marcos, *Bilingual Dictionary of Dental Terms. Spanish-English/Diccionario bilingüe de términos odontológicos. Inglés-Español*, San Francisco, Ism Press, 1990, III p.

Comprend 3 500 entrées.

- GREFFE, Xavier, MAIRESSE, Jacques et Jean-Louis REIFFERS (dir.), *Encyclopédie économique*, Paris, Economica, 1990, 2 vol., 2 200 p.

Présente un tableau d'ensemble des connaissances économiques actuelles.

- IMMELMANN, Klaus, *Dictionnaire de l'éthologie*, traduit de l'allemand par Anne Ruwet, Bruxelles, Mardaga, 1990, 293 p.

Fournit une explication des termes fondamentaux de l'éthologie et circonscrit leur champ d'application afin de familiariser le lecteur de publications éthologiques avec la terminologie spécialisée.

- LOZET, J. et C. MATHIEU, *Dictionnaire de science du sol. Avec index anglais-français*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Technique et Documentation, 1990, 392 p.

Donne la définition de plus de 2 800 termes spécifiques à la pédologie, la science du sol et autres disciplines traitant de l'analyse des paysages et de l'utilisation et la conservation des terres.

- McFARLAND, David (dir.), *Dictionnaire du comportement animal*, Paris, Laffont, 1990, 1 040 p.

Couvre un large éventail de sujets concernant l'étude scientifique du comportement animal et évoque la constante relation de l'être humain avec le règne animal.

- MOUREAU, Magdeleine et Gerald BRACÉ, *Dictionnaire du forage et des puits/Dictionary of Drilling and Boreholes*, Paris, Technip, 1990, 352 p. [129 \$]

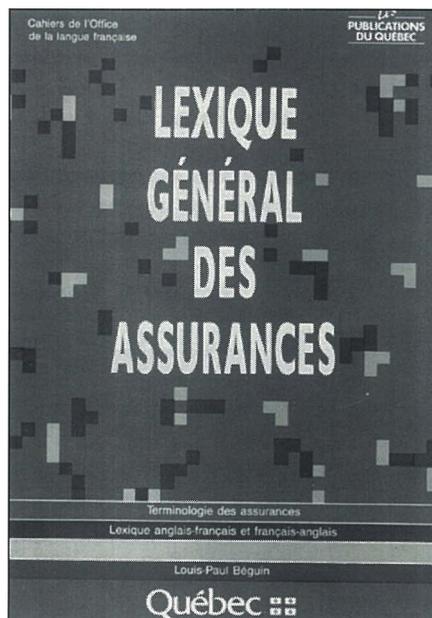
Comporte 6 800 termes et de nombreuses définitions. Couvre l'ensemble des termes utilisés pour le forage, les diagraphies, l'équipement et l'aménagement des puits à la fois sur terre et en mer.

- MOURRE, Michel, *Le Petit Mourre. Dictionnaire de l'Histoire*, Paris, Bordas, 1990, ro72 p.

Condense en un volume les 8 tomes du *Dictionnaire encyclopédique d'histoire* du même auteur.

- MURITH, J., *Dictionnaire des abréviations et acronymes scientifiques, techniques et économiques*, nouvelle éd., Paris, Technique et Documentation, 1990.

33 000 entrées qui couvrent tous les domaines des sciences, des techniques et de l'économie.



• NICOLAIDIS, Aristide et Nicos NICOLAIDIS, *Dictionnaire des mots inexistants*, Genève, Metropolis, 1989, 97 p.

Propose des mots aux fins d'ouvrir la voie à une sensibilisation vers la création de mots opérationnels.

• ORELLANA, Marina, *Glosario Internacional para el Traductor*, Santiago de Chile, Editorial Universitaria, 1990, 648 p.

Contains approximately 45,000 terms, about 25,000 in the English-Spanish section and around 20,000 in the Spanish-English section.

• TOURNEUX, Henry et Maurice BARBOTTIN, *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe; index français-créole*, Paris, Karthala / Agence de coopération culturelle et technique, 1990, 488 p.

Enquête lexicale menée avec des locuteurs de la petite île de Marie-Galante.

• VENEY, Yvan, *Elsevier's Dictionary of Mathematical and Computational Linguistics in Three Languages, English, French and Russian*, Amsterdam, Elsevier Science, 1990, 682 p.

Répertorie plus de 7 500 concepts de linguistique computationnelle et mathématique.

## Langue

• BOULANGER, Jean-Claude (dir.), *Actes du XVI<sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques*. Québec, Université Laval, 16-22 août 1987, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 618 p. [49\$]

Réunit plus de cinquante textes signés par autant de spécialistes québécois, canadiens et étrangers.

• CAPELOYICI, Jacques, *Le français sans fautes. Répertoire des fautes les plus fréquentes de la langue écrite et parlée*, Paris, Acropole, 1990, 322 p. [26,95\$]

Bizarries de la langue, barbarismes, paronymes, pléonasmes et liaisons dangereuses sont examinés tour à tour.

• DUNETON, Claude, *Le Bouquet des expressions imagées. Encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française*, Paris, Seuil, 1990, XIII + 1 375 p. [89,95\$]

Florilège des façons de dire des bonnes gens de toutes les époques.

• GAUTHIER, Marie-Hélène, MAILLET, Normand et Michel SAINTONGE, *Le français au bureau. Cahier d'exercices et corrigé*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 93 p.

Comprend sept séries d'exercices suivis

de leur corrigé qui portent sur des thèmes aussi variés que le protocole épistolaire, la typographie, la grammaire, le vocabulaire, la ponctuation et le protocole téléphonique. (Les Publications du Québec)

• LESSARD, Denys, GUILLOTON, Noëlle et al., *Le français quotidien du personnel de secrétariat, des gestionnaires, des communicateurs et communicatrices*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, XII + 92 p.

Guide pratique qui présente des solutions à des problèmes d'ordre linguistique et documentaire auxquels se bute souvent le personnel de l'entreprise et de l'Administration. (Les Publications du Québec)

• THOMAS, Jean-Jacques, *La langue volée : histoire intellectuelle de la formation de la langue française*, Berne, p. Lang, 1990, 188 p.

La langue française résulte d'une sélection artificielle des formes et des règles et se présente comme un artefact façonné par les manipulations conscientes et partisans de ceux qui s'en sont attribué la responsabilité au cours des siècles.

## Divers

• BATIFOULIER, Christian et Marie-Hélène Du PASQUIER, *Organiser sa documentation et savoir consulter d'autres sources*, Paris, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1990, 101 p. [16,95\$]

S'adresse à tous ceux qui, sans être des documentalistes, sont confrontés à des problèmes de documentation.

• ÉTIEMBLE, René, *Le meurtre du petit père. Lignes d'une vie II*, Paris, Arléa, 1990, 310 p.

Deuxième volet autobiographique de l'auteur de *Parlez-vous français ?*

• MONTÉCOT, Christiane, *Techniques de communication écrite*, Paris, Eyrolles, 1990, 111 p.

Les principales étapes du message écrit sont présentées avec une approche théorique et des méthodes de travail précises. •

Monique C. Cormier

Les ouvrages présentés dans la chronique Des livres sont en vente à la Librairie Olivieri, sauf indication contraire [5200, av. Gatineau, Montréal H3T 1W9; tél. : 739-3639J.

# À voix basse

## Comme dans les romans de Simenon

MAIGRET en aurait avalé sa pipe. Quelle butrecuidance! «Vous bénéficiez d'un environnement sans fumée», disait l'offre d'emploi. Elle provenait d'une société financière, mais ç'aurait très bien pu être un fabricant de bombes au napalm puisqu'il s'agissait, de toute façon, d'un emploi de bureau.

Un environnement sans fumée, ce ne peut guère être, de nos jours, qu'un milieu d'où sont bannis fumeuses et fumeurs. Pauvre Maigret! voir ainsi disparaître des habitudes génératrices de précieux indices! En effet, combien d'intrigues ne connaîtront-elles désormais aucun dénouement faute de cigarette oubliée dans un cendrier par le coupable? S'il n'a pas laissé flotter une odeur de *Gitanes* sur les lieux du crime, comment retracer le traducteur qui, en proie à une crise d'aversion originale, a assassiné son auteur? Sans la pochette d'allumettes glissée négligemment dans un dossier, comment retrouver le cabaret où un indicateur nous mettra sur la piste d'une belle infidèle?

Comme on fait toujours partie du roman de quelqu'un d'autre, je trouve, à titre de personne, qu'un milieu de travail sans collègues fumeuses et fumeurs est un environnement romanesque appauvri. Propre, sain, *Spic & Span* certes, mais terne, sans pittoresque et avec un arrière-goût d'intolérance. Et on la sait parfois galopante, l'intolérance.

Sans verser dans la science-fiction, on peut en effet se demander si l'usage du patchouli sera toléré longtemps dans les ascenseurs l'été et si, après la pollution de l'air, on ne mettra pas en application des normes sur la pollution visuelle dans les bureaux. On interdirait l'embauche des grands, des maigres, des petits et des gros pour s'en tenir à un format d'employé standard. On pourrait cependant commencer par une dépollution de l'écriture en rationnant l'usage de la ponctuation et de certains niveaux de langue, par exemple. Vous vous imaginez, vous, en train d'échanger des paquets de cigarettes achetés au marché noir contre des codes informatiques donnant droit à quinze points-virgules, deux douzaines de points d'exclamation ou une paire de jurons bien sentis?

Dans un monde comme ça, Maigret aurait beau jeu. Il retrouverait le milieu bourgeois et bien-pensant, pratiquant son conformisme jusqu'à l'intolérance, dans lequel il a démêlé des embrouilles tout au long de sa carrière. Mais ça, c'est de la pure fiction, n'est-ce pas?

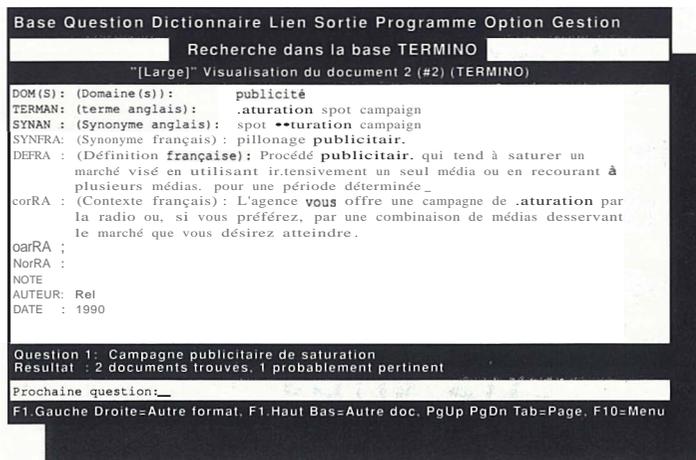
Michel Buttiens

# Dites adieu aux fiches!

Découvrez les avantages d'un outil de recherche fiable pour la traduction



Edibase est un logiciel (plein texte) de gestion d'information terminologique ou documentaire vous permettant d'organiser, de sauvegarder et de retrouver instantanément vos documents, vos textes ou tout autre type d'information.



La structure de ce logiciel de soutien à la traduction comporte de nombreux avantages, notamment:

## CHOIX DE LA LANGUE DE TRAVAIL

Edibase est disponible en version française, anglaise et bilingue.

## GESTION COMPLÈTE DE BASES DE DONNÉES

Grâce à différentes règles de validation, Edibase permet de contrôler adéquatement l'entrée de l'information.

Aucune limite n'est fixée quant au nombre de thésaurus que l'on peut créer.

## INTERROGATION SIMPLE ET RAPIDE

- Plusieurs possibilités d'interrogation s'offrent à vous telles que: recherche en langage naturel ou spécialisé (opérateurs de recherches), la recherche simultanée sur deux bases de données, l'utilisation d'index vous permettant de visionner le contenu de vos zones, etc. Avec Edibase, tout mot, expression, date, numéro peut être recherché.

## LONGUEUR DES ZONES ILLIMITÉES

Aucune limite de caractères par zone donnée. Votre fiche peut donc varier en dimension sans aucun problème. La souplesse des fonctions d'ajout, de modification et de suppression permet une mise à jour rapide, constante et simple.

## FORMATS DE SORTIE MULTIPLES

Un module de mise en page sophistiqué permet de créer des sorties imprimées conformes à vos spécifications (lexiques généraux ou spécialisés en français, en anglais et même multilingue, fiches, bulletins, index, etc.).

## BASE(S) DE DONNÉES FLEXIBLE(S)

Edibase permet de gérer jusqu'à 250 zones par base de données. Vous pouvez, en tout temps, ajouter, modifier, ou supprimer les zones, les index ou les formats d'affichage.

## SERVICES OFFERTS PAR INFORM II - MICROFOR

- Support téléphonique vous assurant un réel service après-vente
- Cours de formation
- Consultation, saisie de données (base de données clé en main), transfert de données, édition de CD-ROM, etc.
- Club des utilisateurs(trices) Edibase.

## FICHE TECHNIQUE

Edibase fonctionne sur micro-ordinateurs IBM ou compatible ayant 640K de mémoire vive et disque rigide. Version réseau disponible.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE

PRonillTPAR:

**Inform II**  
**Microfor**

Edibase est une marque de commerce d'Inform U - Microfor.  
IBM est une marque déposée de IBM Corp.

4999, Ste-Catherine Ouest  
Suite 430  
Westmount, Oc  
Canada H3Z 1T3

Tél: (514)

**484-5951**

Télécopieur: (514) 484-4223

ayer ou chevalier  
sarçonné. = Pl. Des sous-tenants.  
sous-tender [dér], n. m. Ch. 47 Réservoir d'eau,  
chauffé par la vapeur d'échappement, et qui  
ait disposé autrefois sous les tenders. = Pl  
Des sous-tenders.

**sous-titre**, n. m. Second titre placé après l  
titre principal d'un livre, et qui en précise souven  
e sujet. — Dans les films en version original  
on appelle sous-titres la traduction, souvent résu  
mée, des dialogues qui apparaît écrite au bas  
l'image. = Pl. Des sous-titres.

**Soustons**, Landes, ch.-l. de cant.; 5 127 ha  
— Industr. du liège et du bois. — Étang littor  
de Soustons, de 739 hectares. — Anc. retranc  
ments. Égl. moderne de style goth. — Le can  
a 11 com. et 14 640 hab.

**soustractif**, ive, adj. Qui exprime une s  
traction, qui doit être soustrait. Qui agit par s  
traction. — CTR. Additif.

**soustraction** [sion], n. f. (lat. substractio  
s.). Action de soustraire, d'enlever, le plus sou  
dans une intention coupable. Soustractio  
papiers, d'effets. DROIT Soustract

V. VOL.  
Math. — Dans un groupe comm  
tivement, on appelle soustractio



1111, rue Saint-Charles ouest, bureau 408  
Longueuil (Québec) Canada, J4K 5G4  
télécopieur : (514) 646-2726, téléphone : (514) 646-1951